

Nouvelle série

N° 116

BULLETIN
TRIMESTRIEL
DES SÉANCES

DE

L'ACADEMIE DE NIMES

Année 1993



ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1993

FAITS ACADEMIQUES

Election de M. Christian Liger à la présidence de la Compagnie pour l'année 1993, et de M. le docteur Lucien Simon en qualité de vice-président	8
Lettres de remerciements de MM. Mabillet, Christol et Martin ..	8
Obsèques de M. Joachim Durand, membre résidant ...	12
Passation des pouvoirs entre Mme Christiane Lassalle, président sortant, et M. Christian Liger ..	17
Vote du budget 1993 après rapport de M. Pierre Clavel.	24
Création d'un groupe de travail chargé de l'étude du dossier de l'immeuble Davé	25
Séance publique à l'Atria ..	28
Installation de M. Daniel-J. Valade, membre résidant .	31
Lettre de remerciement de M. Pierre Varène, élu correspondant ..	68
M. et Mme Lassalle, ainsi que le secrétaire perpétuel, ont représenté notre Compagnie lors de l'assemblée publique de l'Académie de Lascours	69
Lettre de M. Monteils, intendant universitaire honoraire, au sujet du nom qui doit être donné à l'Université de Nîmes, « Fort Vauban » ou « Vauban »	74

Le prix du Cabri d'Or est décerné pour l'année 1993 à Mme Frédérique Hébrard pour son ouvrage sur Félix Mazauric	88
A la demande du président Liger, la Compagnie prononce la vacance du siège de M. Joachim Durand.	88
Notre Compagnie accepte le legs fait par notre confrère Joachim Durand, récemment décédé	91
M. Jean-Claude Lamy, correspondant, a reçu, lors de l'assemblée générale de la Société félibréenne « La Tour Magno », la Cigale d'argent de Maître d'obro du Félibrige	92
Commémoration à Aubais du 40 ^e anniversaire de la mort de l'académicien René Grousset	103
Vernissage de l'exposition de photographies de Mme Anick Villaret, à Saint-Gilles	103
Le Conseil municipal de Nîmes a décidé de donner le nom de MM. Joachim Durand, Marcel Decremps et Pierre Hugues à trois rues de notre ville	97
Notre confrère M. le bâtonnier Jean Goujon, membre résidant, a été nommé officier dans l'Ordre de la Légion d'honneur	94
Accueil de M. Jean Cabot, membre non résidant	108
Election de Mme Hélène Deronne au fauteuil de M. Jean Roger	115
Election de M. Yvon Pradel au fauteuil de M. Joachim Durand	115
Décès de M. Maurice Aliger, membre résidant	117
Hommage à André Chamson	125

Séance exceptionnelle relative à la situation de l'immeuble Davé	135
Hommage à M. Maurice Aliger, décédé ..	136
Lettre de M ^e Vialla, notaire, relative au legs fait par M. Delormeau, correspondant, à notre Compagnie .	137
Lettres de remerciements de Mme Hélène Deronne et de M. Yvon Pradel	137
Départ à la retraite de M. Robert Debant et nomination de Mme Debant en qualité de conservateur du dépôt de microfilms des Archives nationales installé au château d'Espeyran	138
Elections de M. André Bonnet en qualité de membre honoraire et de M. Henry de Seguins-Cohorn en qualité de membre non résidant	139
Armand Brunel, mètre d'obro du Félibrige	153
Décès de M. Sitjar, beau-père de M. Christian Liger .	157
Réception de Mme Hélène Deronne	157
Lettre de remerciements de M. de Seguins-Cohorn	177
Compte rendu des travaux de la réunion des Académies de Province, à Marseille ..	178
Déclaration de vacance du siège de M. Aliger	179
Colloque Charles Gide	183
Réception de M. Roger Grenier à l'occasion du 10 ^e anniversaire de la mort de Marc Bernard	186
Inauguration de la plaque commémorative Marc Bernard	188
Dixième anniversaire de Radio Ecclesia	200
Décès de M. Félix Villeneuve, membre résidant ..	206

COMMUNICATIONS

8 janvier 1993 :	
<i>L'École de Nîmes. Hommage à Charles Gide</i> , par M. Lucien Frainaud, membre résidant	8
22 janvier 1993 :	
<i>Mégalithisme et société néolithique en Languedoc</i> , par M. Jean-Marc Roger, correspondant	20
5 février 1993 :	
<i>Les vitraux de l'église Saint-Joseph des Trois-Piliers</i> , par Mgr Robert Dalverny, membre résidant	25
5 mars 1993 :	
<i>Histoire économique d'une communauté rurale du Gard rhodanien (Montagut-le-Neuf et Carsan) du XVII^e au XIX^e siècle</i> , par M. Pierre Fabre, membre résidant	69
19 mars 1993 :	
<i>Un moine original, saint Jérôme vu à travers les lettres qu'il a adressées à des dames de la haute société romaine</i> , par Mlle Marcelle Viala, membre résidant	74
2 avril 1993 :	
<i>Le maréchal de Vauban, un méconnu</i> , par M. le professeur René Bosc, membre résidant	88
16 avril 1993 :	
<i>De la déesse-mère de Willendorf à Jane Fonda, ou les avatars de la fécondité</i> , par M. le docteur Charly-Sam Jallatte	94
30 avril 1993 :	
<i>Etude et sauvegarde du patrimoine préhistorique</i>	

	<i>en Cévennes (Nord-Ouest d'Alès)</i> , par M. Jean Salles, correspondant	99
21 mai 1993 :		
	<i>Vie et vivants : questions et réflexions</i> , par M. Jacques Larmat, membre résidant	104
4 juin 1993 :		
	<i>De Posquières à Vauvert du VIII^e au XVII^e siècle</i> , par M. Jean Cabot, membre non résidant	112
	<i>Un bain rituel juif médiéval au château de Teilhan</i> , par M. le docteur Lucien Simon, membre résidant, et M. Arnaud de Cazenove, membre non résidant .	112
18 juin 1993 :		
	<i>Réconciliation entre peuples et races, en Afrique du Sud et en Israël</i> , par M. le pasteur Georges Mabilille, correspondant	116
1 ^{er} octobre 1993 :		
	Compte rendu par Mlle Marcelle Viala de l'ouvrage de M. André Séguron, <i>Le Château du Chayla d'Ance</i>	139
	Compte rendu par M. Jacques Larmat de l'ouvrage de M. P. Jallatte, <i>L'industrie dans le Gard aux XIX^e et XX^e siècles</i>	143
	Compte rendu par M. Louis Durteste de l'ouvrage de M. Michel Vergé-Franceschi, <i>Abraham Duquesne, huguenot et marin du Roi Soleil</i>	144
15 octobre 1993 :		
	<i>Samuel Vincent, au cœur des conflits philosophiques et théologiques du début du XIX^e siècle</i> , par M. le pasteur Roger Grossi, correspondant	149
12 novembre 1993 :		
	<i>La Garde-Guérin, des origines à nos jours</i> , par M. René Schmitt, correspondant	179

3 décembre 1993 :

Chronologie de l'art rupestre saharien, par M. André Bonnet, membre honoraire 200

17 décembre 1993 :

Le Troisième Pouvoir et la marche vers l'Etat de Droit, par M. Raymond Martin, correspondant 201

HOMMAGES

Théziers au fil de l'Histoire, de M. René Breton 8

Don par M. Bérard, *Les moralistes du XVII^e siècle, de Pibrac à Dufresny, et Les Pensées de Montesquieu.* 8

Don d'un recueil de fables de M. Louis Ludin 8

Le protestantisme doit-il mourir, de M. Jean Bauberot. 68

Commandant Bonnafous dit « Marceau », de M. Aimé Vielzeuf, membre résidant 68

Poésies, 50 ans après, de Mme Lafaye de Micheaux Saintenac 68

Rodilhan ou la clef des champs, de M. et Mme Jean-Charles Lheureux 68

Don par M. Daniel-J. Valade de deux exemplaires d'un ouvrage (réédition) écrit en 1853, *Notes historiques sur les origines municipales de la Ville de Nîmes.* 74

Charles Savert, résistant nimois, combattant de l'ombre, par M. Aimé Vielzeuf, membre résidant 87

Langage et vérité, par M. Robert Sauzet 108

Les Saintes-Maries-de-la-Mer, par M. Alain Albaric, correspondant 115

Nouvelle série

N° 116

BULLETIN
TRIMESTRIEL
DES SÉANCES

DE

L'ACADEMIE DE NIMES

1^e trimestre 1993



ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1993

BUREAU DE L'ACADEMIE
pour le 1^{er} trimestre 1993

Président d'honneur : M. Roland HODEL, préfet du département du Gard.

Président : M. Christian LIGER.

Vice-président : M. le docteur Lucien SIMON.

Secrétaire perpétuel : M. le bâtonnier Jean MENARD.

Secrétaire adjoint : M. Félix VILLENEUVE.

Trésorier : M. Pierre CLAVEL.

Trésorier adjoint : M. Georges SAPEDE.

Bibliothécaire : M. Pierre FABRE.

Bibliothécaire adjoint : M. le docteur Paul TEMPIER.

Archiviste : Mme Christiane LASSALLE-GUICHARD.

Tous les envois de fonds doivent être faits au compte courant postal : Montpellier 136-63, Académie de Nîmes, 16, rue Dorée, 30000 Nîmes.

Les revues et publications doivent être adressées au siège de l'Académie : 16, rue Dorée, 30000 Nîmes.

© by Académie de Nîmes - 1993

COMMUNICATIONS

8 janvier 1993 :

L'École de Nîmes. Hommage à Charles Gide, par
M. Lucien Frainaud, membre résidant 8

22 janvier 1993 :

Mégalithisme et société néolithique en Languedoc,
par M. Jean-Marc Roger, correspondant 20

5 février 1993 :

*Les vitraux de l'église Saint-Joseph des Trois-
Piliers*, par Mgr Robert Dalverny, membre rési-
dant 25

5 mars 1993 :

*Histoire économique d'une communauté rurale du
Gard rhodanien (Montagut-le-Neuf et Carsan) du
XVII^e au XIX^e siècle*, par M. Pierre Fabre, membre
résidant 69

19 mars 1993 :

*Un moine original, saint Jérôme vu à travers les
lettres qu'il a adressées à des dames de la haute so-
ciété romaine*, par Mlle Marcelle Viala, membre
résidant 74

HOMMAGES

Théziers au fil de l'Histoire, de M. René Breton 8

Don par M. Bérard, *Les moralistes du XVII^e siècle, de
Pibrac à Dufresny, et Les Pensées de Montesquieu*. 8

Don d'un recueil de fables de M. Louis Ludin 8

<i>Le protestantisme doit-il mourir</i> , de M. Jean Bauberot.	68
<i>Rodilhan ou la clef des champs</i> , de M. et Mme Jean-Charles Lheureux	68
<i>Poésies, 50 ans après</i> , de Mme Lafaye de Micheaux Saintenac	68
<i>Commandant Bonnafous dit « Marceau »</i> , de M. Aimé Vielzeuf, membre résidant	68
Don par M. Daniel-J. Valade de deux exemplaires d'un ouvrage (réédition) écrit en 1853, <i>Notes historiques sur les origines municipales de la Ville de Nîmes</i> .	74

SEANCE DU 8 JANVIER 1993

Cette séance est présidée par Mme Christiane Lassalle.

Sont présents : M. Maurice Aliger, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. le pasteur René Château, M. Marc Chausse, M. Pierre Clavel, Mgr Robert Dalverny, M. Robert Debant, M. le docteur Edouard Drouot, M. Louis Durteste, M. Claude Escholier, M. Pierre Fabre, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. Lucien Frainaud, Me André Galy, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. Charly-Sam Jallatte, M. Jacques Larmat, M. Victor Lassalle, M. Christian Liger, M. le docteur Paul Maubon, M. le président René Panet, Madame Janine Reinaud, M. Georges Sapède, M. le docteur Paul Tempier, Mlle Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le chanoine Charles Fayolle et M. Félix Villeneuve.

Madame Lassalle adresse ses vœux à notre Compagnie au seuil de cette nouvelle année.

Le secrétaire perpétuel donne ensuite lecture du procès-verbal de la précédente réunion qui est adopté.

Le président donne la parole à M. René Bosc chargé de l'organisation du déjeuner qui doit avoir lieu le jour de notre séance publique, soit le 7 février à 12 h 30.

Correspondance

Le secrétaire perpétuel donne lecture de lettres de vœux adressées à notre Compagnie, en particulier ceux du maire et du préfet. Lettres de remerciements de MM. Mabile, Christol et Martin, élus correspondants.

Information

Une journée gardoise est organisée par la solidarité Inter-âges le 24 mars 1993 aux Arènes de Nîmes.

Hommages

M. Robert Debant remet à notre Compagnie un ouvrage de M. René Breton sur *Théziers au fil de l'Histoire*, dont il a écrit la préface.

De même, M. Bérard, correspondant, fait don de deux ouvrages, l'un *Les moralistes du XVII^e siècle, de Pibrac à Dufresny*, et un second des *Pensées* de Montesquieu.

Nous avons reçu un recueil de fables de M. Louis Ludin, avec une cassette ; les fables sont dites par Dominique Paturel.

Elections

L'ordre du jour prévoit l'élection du président pour l'année 1993. M. Christian Liger a fait acte de candidature. M. le docteur Lucien Simon est proposé au poste de vice-président.

Après scrutin, le vote est ainsi exprimé :

M. Liger : 27 voix ; M. Simon : 28 voix.

Communication

Mme Christiane Lassalle donne la parole à M. Lucien Frainaud qui traite du sujet suivant : *L'École de Nîmes, hommage à Charles Gide*.

En voici le résumé :

Les problèmes économiques et sociaux que connaît aujourd'hui notre monde ne pouvaient laisser notre Académie indifférente.

C'est en effectuant un retour vers le passé, que Lucien Frainaud, un ancien président, a voulu rappeler dans une communication, qui s'est voulue objective, les travaux réalisés à la fin du siècle dernier par l'Ecole de Nîmes et ses fondateurs Edouard de Boyve, Auguste Fabre et Charles Gide. Une école de pensée d'abord, qui a intimement associé Charles Gide à la doctrine coopératiste.

Bien que les origines de la Coopérative soient antérieures à l'Ecole de Nîmes, le conférencier nous précise que les tisseurs de Lyon avaient créé leur entreprise en 1835, ceux de Rockdale, en Angleterre, en 1844, on la voit germer dans les associations ouvrières en 1848, à la fin du Second Empire elle se développe, puis au début de la III^e République chez les ouvriers socialisants qui fondent à Nîmes, en 1880, sous l'impulsion de Fabre et de Boyve « La Chambrée », « La Solidarité » et en 1883 la première coopérative de consommation, une boulangerie qu'on appellera « La Renaissance ».

En 1884 naîtra « L'Abeille nimoise », société d'économie populaire, la première en France. Beau titre de gloire pour Nîmes qui voit se matérialiser son Ecole.

C'est en 1885 que Charles Gide, issu d'une famille uzétienne protestante, professeur à la Faculté de Droit de Montpellier, rencontrera de Boyve et Fabre. Le premier en relation déjà avec les coopérateurs britanniques, l'autre, socialiste, disciple de Fourier.

Véritable théoricien de la coopération, Charles Gide entendait défendre le principe d'un ordre social nouveau qui en améliorant la vie du travailleur le rendait capable d'exercer des fonctions de direction économique et, s'opposant au socialisme marxiste et au libéralisme, rapprocherait les classes.

Programme ambitieux qui au début suscita une opposition radicale de la part des économistes libéraux et des partis politiques d'opposition qui devant l'ampleur du mouvement s'y rallièrent par la suite, sinon avec enthousiasme, du moins avec sympathie.

Congrès nationaux et internationaux affirmèrent la réussite des principes et de la pensée sociale de Charles Gide.

L'École de Nîmes formait ses disciples : Benoît Malon, Benoît Germain-Gignoux, Justin Antonin. *L'Émancipation*, évangile du mouvement coopératif, imprimé à Nîmes par la Coopérative « La Laborieuse », en définissait la pensée.

Économie, mais aussi Droit international et Pacifisme. « L'Association de la Paix par le Droit » créée par des étudiants nîmois verra le jour en 1887 et sera à la fin du XIX^e siècle la plus importante revue pacifiste française prêchant solidarité et paix entre les peuples.

Sur le programme économique de Charles Gide, le conférencier, qui a milité durant une cinquantaine d'années dans le monde rural, entend mettre l'accent particulièrement sur le problème agricole et le développement de la coopération dans le milieu paysan.

Dès le début du XX^e siècle, à l'initiative d'une élite bourgeoise paysanne, animée par l'esprit de l'École de Nîmes, nous verrons dans nos villages du Languedoc se créer ces Caisses locales d'assurance mutuelle, de Crédit Agricole Mutuel, de Caves coopératives, petites républiques fédérées par un François Astier, qui patiemment édifiera cette institution qui fait aujourd'hui la force de notre agriculture.

La guerre de 1914-1918 et les crises qui se succédèrent et dont Charles Gide, alors professeur au Collège de France, avait pressenti l'imminence avaient encouragé le Maître à faire de l'altruisme le maître mot de ses cours.

Il devait disparaître en 1935 et avec lui un humaniste au sens le plus noble du mot.

1939 à 1944, la guerre et l'occupation avec ses désastres. La coopération agricole brimée par la corporation paysanne, terres inexploitées, cheptel décimé, l'agriculture s'épuise.

A la Libération tout est à refaire et les leçons du passé vont inspirer les hommes nouveaux qui vont s'atteler à cette tâche. Une élite, qui issue de la masse, exprimera ses besoins et sa volonté de bâtir l'Avenir. Philippe Lamour, Charles Daunant, Jules Milhaud, Lucien Monteil, Paul Blisson, Georges Evesque et la foule des anonymes qui dans l'ombre avait préparé ce moment.

Nos coopératives traiteront avec les coopératives étrangères. La coopération, comme le préconisait Charles Gide, devient internationale : Angleterre, Belgique, Canada, Danemark. Achat de cheptel, de semences, de fruits et légumes.

Les Mutuelles agricoles, le Crédit agricole mutuel vont connaître une activité intense et s'adapteront à la conjoncture. Mutualisme, coopératisme, pacifisme et solidarisme, le christianisme social d'un de Boyve, le rationalisme d'un Fabre, les appels, que Charles Gide lançait hier, seront entendus.

Hommes et femmes de toutes confessions se répandront dans le monde, pour aider les abandonnés et leur apprendre que la société doit être fraternelle.

Dans sa conclusion, Lucien Frainaud invite l'Académie à rendre hommage à l'Ecole de Nîmes et à son apôtre Charles Gide, en souhaitant que cette Ecole « soit l'affluent qui ira grossir le grand courant de la solidarité et de la coopération universelle et s'y perdra joyusement ».

Cette très vivante communication permet l'intervention de nombreux confrères ; c'est ainsi que M. Dubled, correspondant, M. le pasteur Grossi, M. le docteur Drouot, MM. Clavel, Galy, Bosc, Dalverny adressent leurs félicitations à l'orateur, ainsi que Mme Lassalle qui clôture cette séance à 18 h 10.

OBSEQUES DE M. JOACHIM DURAND

Membre résidant

le 19 janvier 1993, au cimetière Saint-Baudile

Allocution prononcée par Mme Christiane Lassalle :

Alors que l'année nouvelle vient à peine de s'imposer, avec son cortège de vœux et d'espairs, l'Académie de Nîmes est aujourd'hui en deuil, car la mort vient de lui ravir un de ses membres les plus notables et les mieux considérés : Joachim Durand.

Né au début de ce siècle, le 20 mars 1903, au Pradel, près de la Grand'Combe, dans un bassin minier alors en plein essor, mais déjà témoin de tant de drames, il devint orphelin à deux ans à peine, lorsque son père, mineur de fond, trouva la mort dans un éboulement au puits du Pontil, en février 1905.

Doué d'une vive intelligence, il fut remarqué à Nîmes par le directeur du cours complémentaire de la rue Poise, Claude Mellarède, qui l'encouragea à poursuivre ses études. Elles se déroulèrent brillamment et, à 17 ans et demi, il accéda à la vie active, à Paris, dans l'administration des Postes, où il aurait pu faire carrière. Mais, courageusement, il décida d'aller au-delà, et il profita de ses heures de liberté pour préparer, et réussir, le concours d'entrée à l'École des Sciences politiques. Cette école était, avant l'ENA, création d'après guerre, le lieu où se forgeait une élite intellectuelle de la nation, qui était destinée à occuper les postes les plus importants de l'administration, de la diplomatie et de la vie politique française. La formation y était assurée par des professeurs éminents, et Joachim Durand évoqua plus d'une

fois deux d'entre eux, André Siegfried et Elie Halévy, dont l'enseignement, en géographie économique, et en histoire politique, l'avait profondément marqué. Il y contracta aussi de solides relations parmi ses condisciples, dont certains, comme René Mayer ou Pierre Cot, jouèrent un rôle politique important et avec lesquels il demeura lié. A la sortie de l'Ecole, il opta pour l'Administration centrale de la Marine nationale, après être arrivé en tête du classement au concours d'accès à cette administration dont il franchit les divers échelons hiérarchiques : sous-chef de bureau en 1935, chef de bureau en 1941, puis sous-directeur en 1947.

Mais en 1958, sa santé se détériorant, il demanda sa mise à la retraite, qui lui fut accordée ainsi que l'honorariat, en remerciement, ainsi que l'indique le rapport concernant cette dernière distinction, de « *(ses) très solides connaissances professionnelles, (de) son jugement sûr, (de) son dévouement exemplaire, (de) sa courtoisie et (de) son tact, enfin (de) son sens des intérêts de l'Etat* ».

Parallèlement à sa vie professionnelle, par conviction intime, il adhéra, dès 1925, à la S.F.I.O. Il devait lui rester fidèle toute sa vie, en même temps, qu'un autre membre de notre Compagnie, Edgar Tailhades. L'amitié qui les a unis ne fut brisée que par la mort de ce dernier. Présent à de nombreux congrès nationaux de ce parti, il agrandit le cercle de ses relations et connut les grands politiciens de cette époque : Léon Blum, Gaston Doumergue, Vincent Auriol, et bien d'autres encore.

Officier de réserve pendant la dernière guerre, sa conduite lui valut d'être cité à l'ordre de la Nation.

En s'éloignant de la capitale, Joachim Durand laissait de très nombreux amis, avec lesquels il garda le contact, mais il apportait aux socialistes gardois son expérience de la vie politique nationale, sa connaissance du fonctionnement des grandes administrations, la grande diversité de ses relations.

Son civisme, mais aussi ses qualités humaines lui permirent d'obtenir les plus hautes distinctions honorifiques, puisqu'il était Commandeur dans l'Ordre de la Légion d'honneur, Commandeur dans l'Ordre national du Mérite, et Commandeur dans l'Ordre des Arts et Lettres.

Notre Compagnie l'accueillit le 22 novembre 1968, comme membre résidant, au fauteuil laissé vacant par Etienne Velay, ancien maire de Nîmes de 1939 à 1944. Dans l'éloge de son prédécesseur qu'il prononça le jour de sa réception, il rendit hommage à son élévation morale et intellectuelle, à son sens du devoir et des responsabilités, à sa modération, à son objectivité, et à son indulgence. Or, aujourd'hui, nous pourrions utiliser les mêmes termes pour évoquer la personnalité du confrère qui vient de nous quitter. Connaissant ses qualités humaines et son respect des traditions, c'est à lui que nous nous sommes souvent adressés pour régler un litige, ou pour demander conseil. Il nous répondait de façon judicieuse, avec calme et fermeté, sans jamais élever la voix, avec un regard amusé et bienveillant, derrière ses grosses lunettes d'écaille.

Très assidu à toutes les séances académiques, il y présentait régulièrement chaque année, au début du premier trimestre, une communication sur un sujet historique. Il était très à l'aise dans les grandes fresques relatives à la vie politique dont il avait été le témoin et il le montra dans des communications intitulées : *Une décennie contentieuse : 1919-1929, De l'avènement d'Hitler au 2 septembre 1939* ou *Les militants socialistes de la période 1878-1928*. Il se montrait plein d'humour lorsqu'il retraçait la vie aventureuse de Madame Tallien ou de la baronne de Krüdener. Il excellait dans la présentation des grands procès politiques et dans la biographie de personnages aussi divers que Madame Roland, Talleyrand ou Jean Jaurès.

Il aimait la poésie méridionale, nous parlait des poètes-

ses occitanes du Moyen Age à nos jours, et citait volontiers les vers de Jean Reboul. Son appartenance au Félibrige, qui datait de ses premières années parisiennes, lui permit de nous entretenir avec beaucoup de compétence de la vie et de l'œuvre de Frédéric Mistral et de Théodore Aubanel.

Mais ses accents étaient plus convaincants encore lorsqu'il faisait revivre des personnalités locales telles que Gaston Maruéjol ou son ancien maître Claude Mellarède, et des Cévenols qui, comme lui, avaient dû, très jeunes, quitter leur terre natale pour faire carrière loin d'elle. Nous n'oublierons jamais la façon émouvante dont il nous décrivait la « montée » à Paris, en 1730, du jeune mathématicien Antoine Deparcieux, que sa pauvreté avait contraint de faire le voyage à pied.

C'est le même amour de sa patrie cévenole, sa commune de Laval-Pradel, et la région de la Grand'Combe, qui l'animait lorsqu'il exaltait les poètes engendrés par sa terre natale : Léo Larguier dont il célébra le centenaire de la naissance, lors de sa présidence académique en 1978, mais surtout Mathieu Lacroix dont le chef-d'œuvre, « le pauvre Martin », qui mettait en scène la famille d'un mineur mort dans la mine, éveillait en lui de bouleversants échos. Attentif à toutes les publications concernant son terroir, il savait nous les présenter dans des comptes rendus précis et vivants.

Joachim Durand vient de nous quitter en offrant à notre méditation, dans son *Ultime contribution*, une série de maximes de sagesse et de tolérance qu'il a expérimentées au cours de sa vie. Mais l'exemple qu'il a donné lui-même nous est plus précieux encore : son amour du travail bien fait, sa constance dans son engagement politique, sa fidélité dans l'amitié, son indéfectible attachement à sa patrie cévenole sont pour nous tous des traits exemplaires de sa personnalité. Leur souvenir restera profondément inscrit dans la mémoire de notre Académie.

SEANCE DU 22 JANVIER 1993

Cette séance est placée sous la présidence de Madame Christiane Lassalle.

Sont présents : M. Maurice Aliger, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. le pasteur René Château, M. Pierre Clavel, Mgr Robert Dalverny, M. Robert Debant, M. le docteur Edouard Drouot, M. Louis Durteste, M. Pierre Fabre, M. le chanoine Fayolle, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. Lucien Frainaud, Me André Galy, M. Charly-Sam Jallatte, M. Jacques Larmat, M. Victor Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. Christian Liger, M. le président René Panet, M. Georges Sapède, M. le docteur Paul Tempier, Mlle Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Claude Escholier, M. le bâtonnier Jean Goujon, Mme Janine Reinaud, M. Félix Villeneuve.

Mme Lassalle accueille M. Jean-Marc Roger, et se félicite de la présence parmi nous de M. Henry Hugues, fils de M. Camille Hugues.

Une minute de silence est ensuite observée en souvenir de M. Joachim Durand, membre résidant, récemment décédé.

Mme Lassalle donne la parole au secrétaire perpétuel. Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour appelle la passation des pouvoirs à la suite des récentes élections.

Mme Lassalle s'adresse avec beaucoup d'émotion et de gentillesse à M. Liger, nouveau président, et lui remet symboliquement les clés de notre Académie.

Voici son allocution :

Mesdames, Messieurs et chers confrères,

La présidence que vous m'avez confiée s'achève et c'est avec un peu de nostalgie, mêlée aussi de la crainte de votre jugement à mon égard, que je vais retrouver mon fauteuil d'académicienne et mes fonctions d'archiviste que j'ai quelque peu négligées.

J'ai voulu, cette année, être à votre écoute et j'ai trouvé en vous tous une sympathie, une indulgence et un encouragement constants, qui ont rapidement fait disparaître les appréhensions des premiers instants.

Très vite, je me suis rendu compte que la route à parcourir serait sans obstacle, et qu'un incident ne pouvait venir que de moi-même, car, à côté de moi, veillaient en permanence notre secrétaire perpétuel, dont j'ai apprécié la vivacité d'esprit, la disponibilité et l'optimisme, notre vice-président qui m'a fait profiter de la finesse et de l'élévation de son jugement, et qui par sa réélection sera un guide précieux pour notre président, et les membres du bureau dont je peux témoigner du dévouement et de l'attachement qu'ils portent à notre Compagnie. J'ai bénéficié aussi du travail des académiciens réunis en commissions ou en séance académique, et de l'expérience des anciens présidents.

Ma reconnaissance envers vous tous est grande, et je vous remercie.

Au cours de mes deux mandats de vice-présidence, j'avais appris le fonctionnement de l'Académie et de ses divers rouages, mais c'est une expérience plus approfondie

que j'ai acquise aujourd'hui. Je me sens plus responsable encore de sa réputation et de son avenir.

J'ai, à plus d'une occasion, constaté le prestige dont elle jouit dans le public, grâce à son ancienneté, mais aussi à l'image que nous avons su donner d'elle, depuis de nombreuses générations. Il importe que nous transmettions à notre tour, sans l'altérer, ce précieux héritage. Mais sommes-nous assez vigilants ?

Nous avons pu participer honorablement à l'important Congrès international d'Epigraphie grecque et latine, qui se tenait exceptionnellement dans une ville de province, Nîmes, préoccupée, en tout temps, et mieux que d'autres de la préservation de ses vestiges antiques. Ce fut l'occasion de rappeler que, lors de notre création en 1682, le premier objectif qui nous était assigné dans les Lettres patentes du roi était l'étude de l'Antiquité et la conservation du patrimoine archéologique de la cité. En sommes-nous toujours conscients ?

Cette pérennité et cette réputation nous ont permis aussi de figurer à la Conférence des Académies de province, créée sous le patronage de l'Académie française, il y a deux ans, et regroupant les seules académies fondées sous l'Ancien Régime. Nous devons nous y maintenir et pour cela il nous appartient d'être rigoureux dans la publication de nos travaux dans nos Mémoires et nos Bulletins, seuls témoins extérieurs de nos activités académiques.

Notre Compagnie a pu, aussi, comme les années précédentes, être représentée au Congrès des Sociétés savantes et au Congrès de la Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon. Mais dans le monde sans frontière qui s'ouvre aujourd'hui, nous devons élargir encore le cercle de nos relations en France et à l'étranger.

Je sais que j'ai été un président privilégié, le premier depuis le XVII^e siècle à profiter de locaux fonctionnels, d'un secrétariat permanent et d'une secrétaire expérimentée, le premier à recevoir nos invités et nos nouveaux membres

dans un salon privé, confortable et accueillant. Car, au cours de ces trois siècles, l'Académie a été condamnée à une longue errance, interrompue une première fois par la donation de la maison de Séguier en 1780, puis définitivement par l'achat de notre hôtel particulier en 1919.

Notre pensée va vers tous ceux qui nous ont permis cette installation nouvelle, les donateurs, les présidents, les trésoriers de tous les temps, dont le chanoine Bonnefoi et André Bernardy.

Nous avons pu ainsi travailler efficacement, dans l'esprit des nouveaux statuts : les commissions sont en route pour trois années, et la bibliothèque se dispose à rouvrir ses portes. Nous avons le sentiment d'aller de l'avant.

Cette présidence m'a permis de remplir une page de la longue histoire de notre Académie qui, comme toutes les précédentes, devait être sans tache et sans rature. Vous m'avez tous aidée à la rédiger, mais maintenant elle appartient au passé.

C'est à vous, Monsieur, de prendre le relais : votre réputation d'homme de lettres et d'auteur dramatique, votre connaissance des problèmes culturels de notre temps, votre réflexion sur le devenir intellectuel de Nîmes, votre modération et votre prudence sont des atouts précieux, pour que la nouvelle page que vous allez écrire témoigne de la vitalité du rayonnement de l'Académie de Nîmes.

Je vous remets cette clé, symbole de votre nouveau pouvoir, mais aussi de l'ouverture de notre Compagnie au monde de demain, et je vous souhaite, Monsieur le Président, une bonne et fructueuse année académique.

M. Christian Liger prenant le fauteuil présidentiel prononce à son tour une allocution faisant appel à l'indulgence de ses collègues et dévoilant partiellement ses projets pour l'année 1993.

Communication

Le président donne la parole à M. Jean-Marc Roger qui présente sa communication sur *Mégalithisme et société en Languedoc oriental au Néolithique final : la part du sacré*. Cette communication est agrémentée de projections qui montrent l'importance des recherches effectuées par M. Jean-Marc Roger.

Voici le résumé de cette communication:

Le groupe de Ferrières qui occupe le Languedoc oriental à la charnière du 3^e et 4^e millénaire en données C.14 calibrées appartient au Néolithique final. Il ne se distingue guère, par ses objets mobiliers, du groupe de Fontbouse qui lui succède. Seule la céramique et quelques parures permettent de classer les séries disponibles.

La présence de quelques menus objets en métal dans un petit nombre de sépultures Ferrières est interprétée comme le signe d'importations régionales.

L'habitat de plein air encore mal connu doit être, pour l'essentiel, en matériaux périssables, mais l'usage de la pierre fait une première apparition pour s'épanouir au cours des siècles suivants avec l'architecture fontbuxienne.

L'architecture funéraire témoigne d'une grande variété dans les rites et les monuments, probables sépultures en fosse avec murets de pierre sèche, hypogées, dolmens, réutilisation de galeries de mines et toujours grottes et avens sépulcraux. Les rites funéraires traduisent aussi l'importance du sacré. Si quelques sépultures secondaires sont bien attestées par les fouilles les plus récentes, le rite funéraire majoritaire est la sépulture primaire où le sujet est généralement en position foetale, maintenu par des liens en matériaux périssables. Les corps sont déposés et non ensevelis ; principe qui facilite la réutilisation du sépulcre et conduit naturellement au regroupement des os, ou à leur dispersion,

généralement à un brassage. Le mobilier funéraire est varié, mais peu abondant.

Si le recrutement des sépultures ne reflète pas tout à fait la démographie, les fouilles ne témoignent pas d'une stratification sociale interne au groupe de recrutement.

Une certaine accumulation de richesses se dégage de l'examen des sites, elle est le fruit d'une économie agropastorale prospère, d'une communauté ouverte aux échanges de biens et d'idées.

Les chercheurs s'accordent généralement pour reconnaître quatre types principaux de dolmens : les dolmens à anti-chambre et à couloir des garrigues héraultaises, les dolmens à couloir, les dolmens à vestibules ou à pseudo-couloir, souvent dotés de murets en pierre sèche dans le Gard septentrional, et les dolmens simples, les plus nombreux. De véritables nécropoles mégalithiques existent en basses Cévennes.

Les menhirs, parfois regroupés en cromlechs, le plus souvent isolés, sont difficiles à dater. Nous les associons, pour la plupart, au phénomène mégalithique qui en Languedoc oriental est l'œuvre du groupe de Ferrières.

Les statues-menhirs et les stèles (blocs et dalles sculptées ou gravées), par leurs figurations, peuvent plus aisément être rattachées à un groupe culturel. Quelques-unes sont associées à des vestiges Ferrières comme celle de Montañon, d'autres, de taille réduite, paraissent un peu plus récentes (groupe de Fontbouisse).

Tous ces monuments témoignent d'un ensemble de normes parfaitement intégrées.

La construction des dolmens et l'érection des menhirs mettent en jeu des forces très importantes qui permettent d'évoquer des techniques complexes parfaitement maîtrisées, des groupes sociaux étoffés, peut-être solidaires, et une organisation efficace de la société.

Là s'arrête le domaine de nos connaissances pour faire place à celui des hypothèses.

A partir de ce rapide tour d'horizon du mégalithisme en Languedoc oriental et de la société qui l'a généré (le groupe de Ferrières), nous observons :

1°) Un décalage très net entre les monuments funéraires et les habitats, entre le domaine des morts et celui des vivants ;

2°) Une référence quasi-permanente à la grotte, refuge matériel pour les morts, et aussi, semble-t-il, symbole de la pérennité de l'espèce, de la vie et peut-être de la survie (en ce sens voir peut-être aussi la position foetale des défunts) ;

3°) Une opposition entre hypogées et dolmens — dolmens là où le milieu se prêtait mal au creusement des hypogées, mais sans doute pas le phénomène inverse. La limite méridionale des dolmens paraît davantage culturelle que liée à un déterminisme géologique ;

4°) Un décalage entre la contribution du groupe social à la sépulture collective et la pauvreté du mobilier sépulcral, comme si le fait social — le monument — comptait plus que l'individu qu'il accueille ;

5°) Le mégalithisme requiert la mise en œuvre de forces souvent considérables qui laissent présager l'existence de communautés humaines importantes — peut-être solidaires entre elles — d'une économie apte à satisfaire les besoins essentiels de cette population ; mais aussi probablement l'amorce d'une hiérarchisation sociale ;

6°) Il n'y a pas d'identité parfaite entre mégalithisme et faciès régionaux du groupe de Ferrières. Cependant certains faciès pratiquent l'inhumation en dolmen, comme le faciès ardéchois, le faciès caussenard, celui de la moyenne vallée de l'Hérault ou encore, pour une large part, le faciès de la garrigue montpelliéraine. Rappelons que dans son centre, zone de Valène-Hortus, on trouve les grands dolmens à antichambre et couloir et les statues-menhirs ; alors que le

faciès rhodanien, dans une certaine mesure, et surtout celui de la plaine littorale connaissent les hypogées et rejettent les dolmens.

Moins homogène paraît être le faciès gardois partagé entre les deux modes de sépultures et dont le centre qui les rejette tous les deux utilise les galeries de mines et grave les statues-menhirs.

On notera enfin que la plupart des menhirs sont érigés sur les marges du groupe de Ferrières (ex. : Causse de Blandas) ou en limite de faciès (côte calcaire qui borde la plaine littorale).

Le sacré, avec le mégalithisme, participe à la structuration du groupe de Ferrières, comme aux siècles suivants l'architecture domestique (cabanes en pierre sèche) et villa-géoise (fossés et habitats ceinturés) constituera le lien social du groupe de Fontbouisse.

Si nous avons souligné le continuum culturel entre les deux groupes, Ferrières et Fontbouisse (Roger, 1992a et b), il y a, semble-t-il, inversion du système de valeur au cours du milieu du III^e millénaire avec la mise à la disposition de tous de techniques jusque là réservées au sacré.

Au cours des débats interviennent tour à tour MM. Drouot, Bonnet, Evesque, Bosc, Larmat, Valade, Frainaud.

Le président adresse ses vives félicitations à notre conférencier et lève la séance à 18 heures.

SEANCE DU 5 FEVRIER 1993

Cette séance est présidée par M. Christian Liger.

Sont présents : M. Maurice Aliger, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. Marc Chausse, M. Pierre Clavel, Mgr Robert Dalverny, M. le docteur Edouard Drouot, M. Claude Escholier, M. Pierre Fabre, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, Me André Galy, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M. Jacques Larmat, Mme Christiane Lassalle, M. Victor Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. le président René Panet, Mme Janine Reinaud, M. Georges Sapède, M. le docteur Lucien Simon, M. le docteur Paul Tempier, Mlle Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Robert Debant, M. Louis Durteste et M. le docteur Paul Maubon.

Le procès-verbal de la précédente réunion lu par le secrétaire perpétuel est adopté à l'unanimité.

Le président donne la parole au professeur René Bosc qui apporte quelques précisions sur l'organisation du déjeuner prévu le 7 février prochain.

M. Pierre Clavel, trésorier, présente les comptes de l'année 1992 ainsi que le projet de budget pour l'année 1993.

Après intervention de MM. Lauret et Fontaine, et par votes à mains levées, les comptes sont approuvés, ainsi que

le projet de budget, avec une voix contre et une abstention (Clavel).

Le secrétaire perpétuel fait connaître que la création d'un groupe de travail est prévue afin que soit examinée avec soin la question de l'immeuble Davé. Il faut, en effet, qu'une information complète soit donnée aux membres de notre Compagnie. M. Pierre Clavel doit établir un rapport sur ce problème.

Communication

Le président Liger se félicite de la présence de Mgr Robert Dalverny et lui laisse la parole afin que soit présentée la communication sur *Les vitraux de l'église Saint-Joseph des Trois Piliers*.

Mgr Dalverny agrmente sa causerie de projections qui permettent à l'assemblée de mieux saisir les intentions du créateur et de mieux apprécier le sens des images. A noter, en particulier, la luminosité des vitraux.

En voici le résumé :

Dans les années 70 le diocèse de Nîmes a dû construire de nombreuses églises. Parmi les cinq qui le furent à Nîmes figure Saint-Joseph des Trois Piliers, œuvre de M. Planque.

Les vitraux furent demandés à Pierre Parsus et exécutés de 1968 à 1984.

Edifice post-conciliaire, les vitraux de Saint-Joseph veulent répondre à des questions en ce troisième quart du siècle qui les a vu naître :

« Eglise, qu'as-tu à dire au monde ? »

« Eglise, que dis-tu de toi-même ? »

La disposition des verrières à traiter permettait deux réponses en quatre points :

· Qu'as-tu à dire au monde ? :

- que Dieu l'aime,
- que l'homme est grand,
- que le Christ est vivant et source de vie,
- qu'en lui sont toutes choses nouvelles.

Pour soutenir ces affirmations centrales du concile, la Bible sera ouverte en plusieurs de ses livres : la Genèse, au récit de la *création* et du *combat de Jacob* ; l'Évangile, au récit de *Pâques* ; l'Apocalypse, à celui de la *Jérusalem nouvelle*.

Que dis-tu de toi-même ? :

Une méditation plus intime est proposée sur ce thème. L'Église est présente comme :

- un mystère à vivre de l'intérieur plus qu'à expliquer,
- un accueil de Dieu calqué sur celui de Marie,
- un chantier dans l'histoire des hommes,
- une vie intense d'union à Dieu et d'apostolat.

Cette méditation est soutenue par quatre évocations qui donneront leurs noms aux vitraux :

- la porte *étroite* dont parle l'Évangile,
- *Marie*, présentée comme l'image de l'Église, tellement le comportement de l'une est exemplaire de ce que doit vivre l'autre,
- le *pressoir mystique*, image du Christ principe de toute l'activité de l'Église,
- le *buisson ardent* et l'allégorie de la *vigne*, hardiment confondus.

Ces thèmes, exprimés avec un matériau inhabituel, l'altuglass, sont traités par l'auteur avec le souci de leur donner une dimension *cosmique*, puisque dans l'aventure décrite le monde entier est concerné, *épique*, puisqu'il sera question de libération et de victoire ; *universelle*, puisque le message délivré est pour tout l'homme et tous les hommes.

Pierre Parsus donne libre cours à son génie propre : l'œuvre sera *tragique* comme un combat de géant ; *paisible et sereine* comme une hymne à la paix ; *complexe* comme le cœur de l'homme et *simple* comme celui d'un enfant.

Après avoir reçu les félicitations du président et de ses confrères, un débat s'instaure au cours duquel interviennent tour à tour MM. Escholier, Chausse, Fabre, Bonifas, Clavel, Bosc et Château.

La séance est levée à 18 heures.

SEANCE PUBLIQUE DU 7 FEVRIER 1993

Rendez-vous traditionnel et très fréquenté, la séance publique annuelle de l'Académie s'est tenue dans le confortable auditorium d'Atria mis à disposition par la ville de Nîmes. Plus de 400 personnes ont suivi les deux communications au programme après que Mme Christiane Lassalle ait dressé le bilan des activités pour l'année l'écoulée.

L'Etat — pourtant « protecteur » de l'Académie — brilla, pour la première fois, par son absence. Les temps qui courent n'expliquent pas tout... Par contre, les élus (du Conseil général et de la Municipalité), présents et attentifs, ont chacun souligné l'intérêt que leurs Assemblées apportent aux travaux et aux avis de l'Académie. Réconfortant...

Dans le compte rendu de son année de présidence Mme Christiane Lassalle a souligné combien nous manquent désormais M. Jean Roger et M. Joachim Durand, dont elle a rappelé leur fidélité aux engagements qui étaient les leurs.

Deux nouveaux membres résidants ont été accueillis rue Dorée durant l'année 1992 : Mlle Marcelle Vialat, professeur, et le docteur Charly-Sam Jallatte. Ils ont eu tous deux la joie de succéder à des académiciens toujours vivants et actifs, désormais honoraires à leur demande : M. le professeur Jean Brunel et M. Jean-Charles Lheureux, ancien chef de l'agence nimoise de *Midi Libre*.

Plusieurs académiciens ont été distingués dans l'Ordre national du Mérite : M. le pasteur Aimé Bonifas et M. le

docteur Bastide ont été élevés à la dignité de Commandeur ; quant à M. Robert Debant, directeur des Services d'Archives du Gard, il a été nommé Chevalier.

M. Jean-Claude Lamy et le regretté Joachim Durand ont été, quant à eux, nommés Maître d'Obro par le Félibrige, illustrant ainsi les traditions mistraliennes au sein de notre Compagnie dont M. Lamy est correspondant.

Le président sortant brossa l'éphéméride des communications entendues par l'Académie. Toutes les périodes de l'Histoire ont été abordées : Antiquités, Moyen Age (avec les ports lagunaires des Costières), la peinture renaissance, Descartes, la Cour royale de Nîmes entre 1814 et 1818, le dialogue Samuel Vincent et Lammenais, Nicolas II, le sabordage de la flotte à Toulon en novembre 1942, l'influence de la France dans le Rio de la Plata (qui engendra Laforgue, Lautréamont, Supervielle et Henri Michaux), l'histoire parlementaire du Gard, l'École de Nîmes chère à Charles Gide et... à Lucien Frainaud. M. Gilles Dervieux, directeur du Conservatoire de Nîmes évoqua Etienne Ozi, faisant entrer ainsi l'écoute d'œuvres musicales commentées à l'Académie. Maître Delmas, ancien ministre, et qui fut maire de Montpellier, a remis à la Compagnie un portrait de Jean-François Séguier par Van Loo. Rappelons que M. Delmas est le descendant de Germer-Durand, érudit à l'œuvre fondamentale pour Nîmes. L'Académie reçut aussi Frédéric Gaussen (qui appartient à la rédaction en chef du *Monde*), et Jean-Marie Granier, tout récemment élu membre de l'Institut. Mme Lassalle souligna enfin combien le Congrès international d'Epigraphie grecque et latine avait honoré Nîmes en tenant ses travaux dans une ville qui n'est pas capitale d'Etat...

Mme Lassalle conclut son année présidentielle en affirmant combien l'Académie de Nîmes montre de vitalité, de curiosité, de fidélité et de souci d'adaptation.

troupeau (de « bestes à laine » surtout) et la forêt. Les

M. Christian Liger, qui lui succède, fit une très remarquable communication sur Louis Rossel, Nimois, protestant, officier, qui eut un rôle important durant la guerre de 1870, puis pendant la Commune qu'il rejoignit, et dont il fut chef d'Etat-Major, puis le ministre de la Guerre. Cet homme d'exigence qui nous laisse une émouvante correspondance avec sa sœur, fut fusillé par les Versaillais.

M. le bâtonnier Jean Goujon retraça la vie de Descartes aux Pays-Bas, où il épanouit sa réflexion et son œuvre dans un pays à l'art de vivre serein. De là, il correspondait avec un Nimois, Guirand, dont le domicile se trouvait... voisin du lieu qui deviendra l'hôtel particulier de l'Académie. « Epicurien laborieux, déiste tolérant », tel que le définit Maître Goujon, Descartes, le voyageur d'idées, est l'un des pères fondateurs de l'Europe qui l'a immortalisé sur son premier écu...

SEANCE DU 19 FEVRIER 1993

Sont présents : M. Maurice Aliger, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. le pasteur René Château, M. Marc Chausse, M. Pierre Clavel, Mgr Robert Dalverny, M. le docteur Edouard Drouot, M. Louis Durteste, M. Claude Escholier, M. Pierre Fabre, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. Lucien Frainaud, Me André Galy, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M. Jacques Larmat, Mme Christiane Lassalle, M. Victor Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. le président René Panet, Mme Janine Reinaud, M. Georges Sapède, M. le docteur Lucien Simon, M. le docteur Paul Tempier, Mlle Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Robert Debant et M. le docteur Paul Maubon.

Le président accueille les nombreuses personnalités venues assister à la réception de M. Daniel-J. Valade, au siège laissé vacant par le décès de M. André Nadal ; en particulier, il salue la présence de Mme Nadal, de Messieurs les Académiciens Granier et Cardo, du général Janvier et du capitaine de vaisseau Demetz, de Mgr Cadilhac et du pasteur Reynaud, président de l'Eglise réformée, du député-maire de Nîmes, de M. d'Or, de Mme Odyle Rio et des époux Laurent.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la précédente réunion, qui ne donne lieu à aucune observation, et est adopté.

A la demande du président, M. Daniel-J. Valade est ensuite introduit dans la salle des séances accompagné de ses deux parrains.

Monsieur le Président Liger accueille notre nouveau confrère en termes choisis :

Je me fais l'interprète de nos confrères de l'Académie de Nîmes pour vous dire le vif plaisir que nous avons à vous accueillir aujourd'hui parmi nous. Plaisir qui est un peu comme une fête attendue tant votre installation paraît le résultat d'un parcours humain et intellectuel qui vous y prédestinait. Ainsi, la fatalité heureuse qui paraît avoir inscrit à l'avance votre arrivée parmi nous pourrait-elle s'appeler Chronique d'une élection annoncée.

Vos origines d'abord, qui, telles de vraies racines plongent par de multiples voies dans la civilisation de notre Sud profond. Votre père, comme votre grand-père, possédait une petite entreprise de fabrication de chaises à Beaucaire. Votre père, Roger Valade, né en 1917, adhéra très tôt au Parti socialiste. Sa ferveur était telle que vers 18 ans, il sautait par la fenêtre, pour se rendre aux réunions politiques. C'était, et c'est encore, un homme de conviction, l'un de ces hommes qui ne transigent pas avec ce qui est leur vérité. Prisonnier en 1940-45, il s'évada plusieurs fois, et à chaque fois repris se retrouva plus enragé à retrouver son pays et sa liberté. C'est dans une France totalement différente que votre père revint à la vie civile : son affaire de chaisier avait été mise en péril par les conditions économiques. Il dut y renoncer. Mais peut-être pressentait-il que son fils remplacerait les chaises par ce Fauteuil. Il avait conservé et conserva toujours les idées de sa jeunesse. Le socialisme était sa famille : au sens fort du terme puisqu'il était l'ami intime du beau-père d'Edgar Tailhades. Les partis politiques, je parle des vrais, de ceux qui sont soutenus par une

idéologie cohérente et humaniste, ont la vertu des grands vents : même s'ils paraissent contraires, ils font avancer l'homme. Ce sont des alizés qu'il faut savoir utiliser le temps qu'ils servent au pays et à ses citoyens. Sachant cependant que l'humain les dépassera toujours dans son infinie complexité. Pour toutes ces raisons, j'aime bien votre père mon cher Daniel Valade : en même temps qu'il adhéraît aux aspirations de justice et de liberté d'un grand courant idéologique, il ne cessait pour son compte de franchir les barbelés nazis : c'est un symbole.

C'est alors qu'il est devenu le Roger Valade que nous connaissons, et que vous, vous devîntes enfin Nimois. Il entra dans l'administration municipale, et tout de suite prit les dimensions d'un personnage : l'homme clef, si j'ose dire : celui qui accueille, qui écoute, qui conseille, qui garde aussi l'accès de la Maison commune. Dans l'histoire de Nîmes, il fut le saint Pierre des années Tailhades. Mais Roger Valade avait aussi d'autres projets dont vous-même.

Votre mère est une protestante du Vigan et de Ganges. J'admire, là encore, le caractère exemplaire de votre ascendance : elle travailla d'abord dans une entreprise dont le nom reste comme un symbole de l'industrie huguenote : Albaric. Elle fut ensuite secrétaire médicale de notre confrère, le professeur René Bosc. Et enfin, secrétaire de l'Eglise réformée de Nîmes : quelle fidélité à une foi, à une communauté, à une fraternité.

Ainsi, vous êtes le fils du socialisme des origines et du protestantisme enraciné : dans notre ville d'hommes de foi et d'obstination, vous apparaissez, permettez-moi de vous le dire, comme une sorte de prototype de notre race singulière. Et c'est votre premier titre à vous installer dans notre Compagnie.

Comme pour conforter cette image républicaine, vous avez commencé votre scolarité à l'école maternelle du boulevard Talabot, vieux monument nimois de l'école laïque et

obligatoire. Et, m'avez-vous dit, votre grand-père vous apprenait à lire dans le *Midi Libre*: on aimerait savoir si c'était dans les exploits footballistiques de Schwager ou Ujlaki, dans les affrontements taurins de Dominguin et Ordoñez, ou dans les soubresauts politiques de la IV^e République moribonde. En tout cas vous n'en êtes pas devenu dyslexique.

Auriez-vous pu prévoir, lorsque vos études primaires vous ont amené dans les couloirs crasseux de l'école de la Grand-Rue, que l'Hôtel Rivet retrouverait sa splendeur et qu'il abriterait une Ecole d'Art ? Votre Maître avait écrit au-dessus du tableau noir une formule qui n'a rien de magique : Travail, plus Discipline égalent Réussite. Je ne sais si vous avez obéi aux deux premiers termes de l'équation, mais au moins êtes-vous parvenu au résultat, puisque vous voici au collège du Mont-Duplan. Qu'y a-t-il donc dans l'air de cette vieille école qui suscite des vocations : Simon Casas, Christian Montcouquiol, « notre » Nimeño, en ont traversé les cours comme la piste. Et vous aussi, mon cher Daniel Valade, vous avez traversé l'Arène ; et je le révèle ici. Oui, vous avez traversé la piste dorée sous les applaudissements : avec moins de risque, il est vrai, vous étiez alguazil.

Et voici que mon hypothèse de départ se confirme : vous aviez déjà l'esprit académique, puisqu'après que le docteur Bosc ait soigné vos maladies infantiles, vous trouviez au Mont Duplan notre confrère Aimé Vielzeuf qui vous enseigna une certaine idée de l'Histoire et des Libertés, qu'il venait de gagner dans les maquis de la Résistance. Je me souviens ici d'une réflexion que me fit un jour le comédien et metteur en scène Jean Deschamps. Il venait d'apprendre que des jeunes gens remettaient en cause leurs études et leurs maîtres : « Comment peut-on refuser le savoir, me dit-il ; moi qui étais pauvre, j'aurais payé pour aller à l'école. » J'ai l'impression, Monsieur, que vous êtes de cette trempe

d'adolescents qui mesureraient chaque jour, parce que la vie ne leur avait pas tout apporté sur un plateau d'argent, que leur combat passait par plus de lucidité, plus de conscience et plus de culture. Vous saviez que les études étaient un privilège : c'est cela, j'en suis sûr, qui vous motiva tellement, qu'en 1967, on vous reçut premier à l'École normale du Gard.

Vous étiez en classe de Lettres, et de ces trois années intenses vous avez avant tout, me semble-t-il, récolté la passion littéraire. Vous aviez là des revues, des livres, un climat favorable à la méditation. Romain Rolland a appelé l'École normale de la rue d'Ulm, un cloître ; et en vérité, bien que les bâtiments de la route d'Uzès n'aient ni les voûtes ni les jardins d'un monastère, c'est là que vous avez appris la profondeur des choses. Je crois même que ces retraites que vous faites encore chez les moines lorsque la vie vous assaille un peu trop, sont comme une réminiscence de cette fervente période où vous découvriez que les écrivains et leurs personnages sont un peu plus vivants, un peu plus intenses, un peu plus immortels que nous ne savons l'être. La littérature, vous la preniez par tous ses bouts : lisant éperdument, analysant lucidement, écrivant dévotement à ceux que vous aimiez : Mac Orlan, Pierre-Henri Simon, Lanoux, Giono, le plus grand de nos contemporains. Si vous aviez pu écrire à Montaigne, vous l'auriez fait ; mais il vous a répondu, puisque vous avez entendu, avant tout autre, son grand message d'équilibre, de sagesse et de respect des autres.

Avez-vous remarqué comme on a escamoté, en 1992, le quatrième centenaire de sa mort ? Mais nous vivons des temps où la profondeur gêne, et où on prend les modes pour des valeurs. Mais l'École normale ne fut pas seulement cet approfondissement ; ce fut aussi Mai 68. Mai 68 à Normale, cela dut bouillonner.

Il est cependant une réforme à laquelle, j'en suis certain, vous participâtes activement : c'est cette année-là que l'on mêla à vos jeux et à vos études, les filles normaliennes. La liberté d'esprit et la femme : vous aviez aperçu l'essentiel du Monde.

Vous êtes sorti de Normale à 19 ans, en 1970, avec une boulimie d'apprendre encore, de lire et de vivre, dont je vois la preuve dans les voyages que vous fîtes alors en Ontario et en Macédoine, en Hongrie, en Yougoslavie et au Liban. Et à chaque fois vous couriez au plus ancien, au plus rare. Car vous êtes le contraire d'un touriste : vous allez au secret des villes et des sites ; à ce qui est lié à l'histoire ; au plus éternel : Montaigne vous a aussi appris à voyager. Je vous prie de m'excuser si parfois je préfère à l'énumération de tous vos mérites tel signe révélateur. Je sais qu'il n'y a pas si longtemps, à Séville, vous êtes allé communier avec les conquérants du Nouveau Monde dans les Archives des Indes, ce cocon brun et doré où veillent les documents quatre fois centenaires qui témoignent de ce moment intense de l'histoire de l'Humanité. Voilà des lieux que nos fanatiques de sévillanes, et nos ayatollas de la tauromachie, ne fréquentent guère.

Et pourtant, qui vous aurait observé sur la scène nimoise n'aurait vu qu'une brillante carrière consacrée à l'enseignement fondamental : stage pédagogique de 1970 à 73, trois ans à l'Ecole d'Application du Mont Duplan, six ans auprès du directeur de l'Ecole normale, M. Roger Lefebvre, dont je salue la présence ici, deux ans à l'école Belle-Croix, succès à l'examen de conseiller pédagogique, puis retour à l'Ecole d'Application du Mont Duplan. Combien se contenteraient d'une réussite et d'un talent professionnel rapides, estimables, sans feinte. Les hussards noirs de la République vous en étiez, vous en êtes encore. Et c'est bien. Mais une fringale intellectuelle vous tirait sans trêve vers d'autres territoires, où ceux qui vous observaient ne comprenaient plus rien.

Comment ? cet instituteur à la Jeune Chambre économique ? et vice-président ! On vous croyait aficionado, on vous découvre félibre, journaliste, on vous découvre gastronome, bibliophile, on vous découvre archéologue. Rédacteur à *Corrida*, dont vous êtes co-fondateur, au *Camarigo*, au *Commercial du Gard*, mais vous savez aussi célébrer le Culte de Mithra.

Aimi de l'artisan précieux du livre, Pierre-André Benoît, qui nous a quittés il y a quelques jours, mais aussi curieux de Guizot et de Crémieux, de Rabaut et de Daudet.

Hola, Monsieur, qui êtes-vous, et qui accueillons-nous aujourd'hui ? Montaigne ou Rastignac ? Figaro ou Descartes ? Je cherche ici votre secret et votre cohérence. Sans être certain tout à fait qu'il faille percer le secret.

Mais efforçons nous tout de même.

L'arrivée de Jean Bousquet à la Mairie de Nîmes fut sans aucun doute l'un des carrefours de votre destinée : vous l'aviez senti ouvert aux problèmes culturels ; vous lui fîtes des propositions d'action ; on vous entendit.

Votre première opération fut la venue du Jury Goncourt à Nîmes, que vous avez organisée depuis la cabine téléphonique au bas du Mont Duplan. On espère que c'était pendant les récréations. La seconde est celle où nous nous sommes définitivement connus : le Centenaire de la naissance de Jean Paulhan, auquel déjà notre Académie fut associée. Vous aviez le dynamisme, Me Bernard Durand avait la volonté politique, j'avais les connaissances et la confiance de la famille Paulhan : nous avons ainsi monté des manifestations qui damèrent le pion au Centre Pompidou. C'était en 1984. Et c'est à peu près à cette époque que vous êtes devenu au cabinet du maire, cet omnivore culturel, omniprésent, omniscient. Actif comme Scapin, écrivant comme le Scribe accroupi, méditatif comme *le Penseur* de Rodin, parfois tonitruant après les importuns comme Cyrano, mais aussi comme Cyrano restant sous le balcon pour écouter un autre

séduire avec vos propres phrases. Et toujours discret comme Arsace, le confident du roi de Comagène.

On ferait la liste des opérations auxquelles vous avez participé, comme d'autres aligneraient leurs campagnes militaires :

Le Tri-centenaire de la Révocation de l'Edit de Nantes, vous y étiez ; la Croix huguenote dessinée par notre confrère Granier, vous y étiez ; la grande édition des miniatures de Pertus, vous y étiez : il est vrai que vous les connaissiez bien ces dessins si précieux : ils étaient votre bande dessinée lorsqu'enfant, vous attendiez votre père dans la salle des mariages. Et d'ailleurs le Salon de la Bande dessinée, vous y étiez ; l'hommage à Decaris, vous y étiez ; l'exposition Marcel Béalu, vous y étiez ; et de grandes campagnes comme le Bi-centenaire de la Révolution qui vous vit en première ligne ; et le Congrès d'Epigraphie où vous avez fait la transition entre deux délégués culturels successifs et sans doute étranges. Et l'exposition sur la Chambre des Députés. Et cette *Santo-Estello* qui est peut-être de toutes vos batailles celle pour laquelle vous avez le plus de tendresse.

Ce que l'on ignore, cependant, et que je vais vous révéler ce soir, c'est qu'à chacune de ces manifestations, Daniel Valade engrangeait pour l'avenir : sur Rabaut-Saint-Etienne comme sur Guizot, sur les députés du Gard comme sur Mistral ou sur Mithra. Sa documentation est considérable, son érudition méticuleuse. Les manifestations passent, le corpus savant reste. Et c'est Daniel Valade qui le recueille. Cette abeille-là butine beaucoup, mais elle fait son miel. Alors, cher Daniel-J. Valade, quand viendra-t-il le temps de l'écriture ? Je veux dire de la belle, de la grande, de celle qui fait les synthèses et prend le recul nécessaire. Certes, il y a vos articles, vos communications à chaque fois remarquablement complètes. Mais ce n'est rien à côté de vos possibilités. Ne gardez pas trop longtemps le silence.

Mais décidément, vous restez secret. Il n'y a pas jusqu'à ce prénom qui au moment de vous recevoir ne nous pose problème : Daniel-J. Valade. Qu'est-ce que ce J. ? Joseph ? non, vous n'avez pas de frère. Jacob ? je vous ai toujours connu serein et ne vous ai jamais vu combattre avec l'ange. Maître Jacques, peut-être, à la cuisine et aux chevaux ; ah, nous approchons peut-être. Ou Josué, car vous savez trompéter très fort contre les murailles de l'indifférence. Mais pas Jonas, car la baleine ne vous a pas tout à fait avalé. Il y aurait bien une hypothèse que vos visages multiples justifieraient : derrière Mister Hyde vous avez peut-être voulu nous dire qu'il y avait le Docteur Jekild. Et bien non, ce J., je me suis renseigné, c'est Jean. Le plus tendre des évangélistes... mais aussi l'auteur présumé de *l'Apocalypse*. Vous n'en finissez pas de nous intriguer. Il n'est pas jusqu'à votre adresse : un simple numéro : apparemment, vous habitez une boîte postale. Et cette calvitie aussi célèbre que le bonnet de laine de Michel Tournier, qui s'efforce de nous faire croire que vous avez plus de quarante ans.

Non, Daniel-J. Valade, vous n'entrerez pas à l'Académie déguisé : vous avez bien quarante ans, et du coup vous devenez le plus jeune des Académiciens répertoriés par l'Histoire. Le plus jeune après Guizot, une référence de plus. Et nous voici tous renvoyés aux catacombes par votre apparition cavalière.

Monsieur, je vais avouer mon échec : je n'ai pas le sentiment d'avoir éclairci votre personnage. Tout au plus comme cette silhouette descendant un escalier, du peintre Marcel Duchamp, ai-je fait vibrer quelques-uns de vos possibles. Mais permettez-moi de citer Jean Paulhan : « Chaque homme, écrit-il, gagne à être connu : il y gagne en mystère. » Et bien ce mystère, permettez à mon amitié de le rompre d'une manière subjective, et de dire ici votre honnêteté et votre rigueur intellectuelles ; de saluer le Républicain sans

concession, et de témoigner enfin que votre amitié est sûre, pleine de finesse, de fidélité et de constance.

Ce soir, vous devenez pleinement des nôtres. Et je sais aussi quelle émotion essentielle c'est pour vous. Mais je suis certain qu'après votre installation et ses fastes, vous irez rejoindre vos deux chevaux camarguais, dont l'un s'appelle Solem et l'autre Vertige. Peut-être leur raconterez-vous cette séance. Puis, galopant sur les terres de vos amis les manadiers Annie et Henri Laurent, vous vous enfoncerez sur l'horizon, là où la terre, le ciel et la mer se rejoignent. Dans un absolu qui relativise toute chose. C'est cela aussi votre secret.

Bienvenu à vous, Monsieur, vous êtes désormais des nôtres.

**

A son tour M. Daniel-J. Valade prend la parole :

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Mesdames et Messieurs les Membres de l'Académie,
Messieurs les Membres de l'Institut de France,
Chère Madame Nadal,
Chère Madame Nadal-Gony,
et vous tous, chers amis, en vos grades et qualités,

Voici quasiment jour pour jour un an, Jean-Marie Granier, dont je sais gré à l'amitié d'être ici aujourd'hui, débutait son discours de remerciements à l'Académie des Beaux-Arts, où le recevait Jean Cardot, présent parmi nous, en disant :

« Me voici devant vous qui m'accueillez en cet instant de solennité et je vous avoue avoir quelque hésitation à vous exprimer ma gratitude.

« L'usage serait-il en cette occasion de se dire indigne d'un tel honneur ? Outre qu'il y aurait quelque hypocrisie

dans pareille attitude, ce serait faire peu de cas du jugement de ceux qui vous ont accordé leurs suffrages. C'est pourquoi, choisissant d'être immodeste plutôt qu'hypocrite, d'entrée de jeu, je vous dis, merci. »

Jean-Marie Granier, jeune « Habit Vert », me permettra de reprendre ce soir à mon compte cet aveu, lequel est un hommage à l'Institution qui me fait l'honneur et la joie de me recevoir aujourd'hui.

Oui, c'est avec une grande fierté, et conscient de ce que représentent ce moment et ceux qui l'ont précédé, que je viens de franchir le seuil de cette salle, après avoir entendu, depuis la bibliothèque, bruissier la soie des robes de mes chères amies arlésiennes.

Vos paroles, Monsieur le Président, m'ont beaucoup touché.

Elles sont pour moi un drôle de miroir, et à la fois une forme étonnante de kaléidoscope où je vois votre propre père, poète subtil et correspondant de cette Compagnie, me raconter de belles histoires qu'il inventait pour moi, le dimanche matin, dans la cour de la Mairie où je montais à vélo en attendant mon père.

N'est-ce pas, en effet, l'un des merveilleux atouts de l'Académie de Nîmes que de permettre — chose rare — un permanent retour sur le passé des siens, comblant ainsi les vœux de tant d'apprentis sorciers, à jamais impuissants.

C'est dire combien être désormais l'un des maillons de la chaîne du temps et de l'Histoire, de Nîmes et d'au-delà, me trace une voie exigeante. Je vous promets de m'y consacrer avec zèle et modestie et de suivre en cela la devise de François Guizot sous le portrait duquel j'aime suivre vos séances, comme si être sous le regard du créateur des Ecoles normales me rassurait sur mes propres faiblesses. Ce soir, celui, convergent, de Monsieur Roger Lefebvre qui y fut mon maître, double et multiplie l'étendue de mes devoirs !

Guizot avait pour devise : « Omnium Recta Brevissima »

(« la ligne droite est de toutes la plus courte »). Je l'emprunterai cette ligne pour, avec émotion et sincérité, solennellement remercier l'ensemble des membres de l'Académie d'avoir accepté que je sois leur benjamin. Vous ajoutez en cela deux joies qui comptent : celle de mes parents. Ils sont là, ce qui est rare rue Dorée en pareille circonstance. Ils éprouvent, je le sais, pour l'Institution académique, beaucoup de respect. La vision qu'ils m'ont toujours transmise de vous n'est sans doute pas pour peu dans notre rencontre.

A eux, comme à vous, je dirai en cette circonstance de gratitude, reprenant le Père Carré qui en faisait un jour de solennité sa conclusion : « Laissez-moi voir en cela une invitation : l'invitation pressante à être, ou plutôt à devenir chaque jour davantage, ce que vous pensez que je suis. »

Si ma joie est grande ce soir, elle sera aussi, et avant tout grave.

Nous manque, en effet, ici même, sur ma droite, la chaleureuse présence de Monsieur André Nadal. C'était sa place. Son fauteuil. Et son rôle.

Durant des années, je l'ai observé, prévenant avec le conférencier, qui, aussi sûr soit-il de son sujet et de ses notes, savait que près de lui était un auditeur *attentif*, et surtout bienveillant. Son geste d'offrir le verre d'eau salvateur aux bouches asséchées par l'émotion et la responsabilité de parler ici, était à la fois émouvant comme une offrande simple et rituel. En ce lieu où, depuis plus de trois siècles, rien n'a pu entraver la liberté de pensée et d'expression, le rituel tient une place primordiale. Il est le ciment de l'unité et confère cette spécificité, garante de la pérennité.

André Nadal avait ici, au-delà de ses responsabilités administratives et culturelles, un rôle réel dans la liturgie académique. Je me souviens — comme vous tous ici — d'en avoir bénéficié. Ce fut à l'heure où le Culte de Mithra fut évoqué dans cette enceinte.

L'attachement que Monsieur Nadal vouait à l'Institution

qui l'accueillit le 16 octobre 1959 au fauteuil laissé vacant par le décès de Monsieur Marcel Coulon, magistrat et homme de lettres, était de la même force que celui qui le liait à Nîmes.

C'est ce que Monsieur Henri Seston souligna quand il reçut son ancien collègue, professeur au Lycée. Il avait été élu le 19 mai 1959.

De fait, André Nadal avait franchi dès 1952, pour la première fois, la belle et sobre porte de l'hôtel qu'il devait plus tard contribuer à faire restaurer, puisque c'est en cette année-là qu'il fut élu correspondant. Ne doutons pas qu'il considéra ce vote comme le plus prestigieux cadeau reçu à l'occasion de son demi-siècle !

Durant sept ans — quel beau symbole pour ce pythagoricien — il fut assidu aux séances. Vos prédécesseurs l'appelèrent de la chaise au fauteuil pour — et je cite ici le président Seston auquel vous avez vous-même, cher Christian Liger, succédé : « pour l'incorporer à l'aile marchante de notre Académie ». « Affinités intellectuelles » et « curiosité universelle » illustrèrent ce jour-là les plus notables raisons qui avaient éclairé l'aréopage.

André Nadal y fut toute sa vie, et jusqu'au dernier soir, attaché et fidèle.

De famille cévenole, il naquit le 17 mars 1902, à Alès où ses parents étaient d'importants négociants. Aîné de six enfants, il a une haute conception de son rôle de *primus inter pares* dont sa nature généreuse, et doué d'un sens des responsabilités aigu, ne lui font considérer que les devoirs envers ses cadets. Pour lui aussi donc, « ce siècle avait deux ans ».

Tôt citoyen de Nîmes, il y suit les leçons de l'école Saint-Charles. Sa famille s'est installée dans le cœur battant de la cité où la tradition du négoce se perpétue dans la dénomination même des rues. A deux pas de l'observatoire de Benjamin Valz, à un jet de fronde des maisons natales de Gaston

Darboux et de Gaston Boissier, voisin de la frise romane de la Cathédrale et de l'Evêché qui accueillit en deux phases les travaux de l'Académie, le garçonnet s'est imprégné de ces « lieux de mémoire » chers à Simon Nora.

La conscience historique a certainement précédé la connaissance en cette matière, et son environnement a sans nul doute instillé en lui les passions qui lui seront plus tard chères. Soyons reconnaissants à l'âme de notre ville de susciter de pareilles existences, à elle seule vouée.

Excellent élève, André Nadal le fut aussi au Lycée dont il fréquente les classes jusqu'à celle de Math Spé. Il y suivit les cours de philosophie de Michel Alexandre qui fut, rappelons-le, le plus fervent disciple d'Alain. Il y vécut les années du premier conflit mondial.

Sa scolarité, on peut dire qu'il la partage avec ses cadets. Madame Nadal-Gony, sa sœur, que nous saluons très respectueusement et remercions d'être parmi nous, souligna combien il était prévenant et attentif avec elle et l'ensemble de la fratrie. Doit-on en conclure que l'influence de ce mathématicien né s'avéra décisive pour la vocation de grand lettré et de philosophe que fut Octave ? Professeur à la Sorbonne, exégète de Paul Valéry après l'avoir été de Pierre Corneille, Octave dut peut-être à André d'être sensible à l'œuvre du Sétois auquel le Mont Saint-Clair fut la Colline inspirée. A ma question : « Quels étaient les sujets de conversation entre André le matheux et Octave le poète, Madame Nadal-Gony s'est exclamée aussi spontanément que joyeusement : la Poésie ! L'auteur de *La jeune Parque* n'inscrivit-il pas un jour cette dédicace : « à André Nadal, mathématicien dépravé par la poésie ». Rappelant ce trait, Monsieur Seston renchérit : « Thalès et Homère vous ont conduit par la main ».

René Char, dans *La Bibliothèque en feu* suggère : « Un poète doit laisser des traces de son passage, non des preuves. Seules les traces font rêver ». Suivons André Nadal !

Frais émoulu du lycée, André Nadal rejoint Montpellier puis Paris. Il y suivra les cours de l'Université où sa vocation de pédagogue s'affirme. Elle germait en lui depuis toujours et avait trouvé, auprès de ses jeunes frères et sœurs, une application pragmatique. Les Facultés des Sciences confirment cette orientation.

Faisons ici mémoire d'un événement important. Ayant longuement préservé quelques économies, le jeune André fait l'acquisition d'une lunette astronomique de professionnel, dont les caisses surprennent un matin sa sœur au bas des escaliers. Une fois installée sur la terrasse de la maison des pentes du Mont Cavalier, elle ouvrira pour André et ses cadets les portes d'un univers à la fois fantastique et bien réel où trône Saturne. Plus tard, bien plus tard, il lancera un défi aux carabiniers italiens et collera l'œil à la lunette de Galilée lui-même au grand dam des gardiens du musée !

Parallèlement à ses études universitaires, André Nadal, bien qu'ayant perdu la Tour Magne de vue, revient à son pied aussi fréquemment que possible.

Il fréquente aussi la Chapelle des Jésuites, où tonnent quelques ténors, parmi lesquels l'anarchiste Sébastien Faure. Ces sorties se font en compagnie d'Edgar Tailhades (dont le père est surveillant général du lycée).

Ensemble, ils font la connaissance de Marc Bernard qu'ils intégrèrent — au terme d'un émouvant dialogue — à la Société littéraire « Lis Estrambord » qu'ils ont créée. Sous les auspices de Frédéric Mistral auquel ils ont emprunté la raison sociale de leur association, les joyeux drilles retrouvent Lucien Coutaud, les Coussens, Eloy-Vincent. Ils dînent auprès de Jeanne de Flandrésy, égérie et redoutable mante félibréenne. Ils écoutent Sarah Bernhardt à son crépuscule. La fraternité entre ces jeunes gens auxquels le très regretté Joachim Durand apporta son sens aigu de l'observation que servait un humour subtil, fut à toute épreuve. Les ans la consolidèrent. Il n'y eut meilleurs compères qu'André et

Edgar à l'instant d'agir pour Nîmes. S'y agrègent Pierre Hugues, le docteur Jean Paradis, Georges Martin et tant d'autres présents ce soir.

L'heure du service militaire ayant sonné, Monsieur Nadal est affecté au service de la météorologie. Sa sœur se souvient de la minuscule silhouette qu'elle observait du pied de la Tour Eiffel. André, lui, comblé, faisait s'envoler du haut de la Demoiselle de Fer les ballons sondes dans lesquels plus tard il trouvera l'une des raisons des soit-disant soucoupes volantes auxquelles il consacra ici l'une de ses communications. Durant ces mois sous l'uniforme, il croise Raymond Aron et se lie d'amitié avec le scientifique Mandelbrojt qui sera appelé plus tard au Collège de France.

L'Education nationale étant sans pitié, c'est à Quimper qu'elle exila son nouveau fonctionnaire. Il préférera une latitude à la fois plus nordique, mais ô combien plus passionnante : Londres. De 1930 à 1936, le méridional enseigna au Lycée français de la capitale britannique. Il s'immerge longuement dans la civilisation de l'Empire et fréquentera assidûment l'observatoire de Greenwich. Il perfectionne ses connaissances et suit les cours du physicien Rutherford, collègue d'Albert Einstein que le Nimois rencontre en 1933 à l'occasion d'une conférence donnée par le père de $E = mc^2$ à l'Albert Hall.

A Londres, il se lie d'amitié avec René Maheu, ultérieurement directeur général de l'Unesco. Il fait de nombreuses causeries, notamment sur « la femme française ».

Le fog ne fait qu'attiser la nostalgie de notre concitoyen. Il rejoint le continent au moment du Front populaire non sans que le proviseur du Lycée de Londres lui ait écrit une longue et très chaleureuse missive lui témoignant son admiration devant ses qualités de professeur. Il enseigne au Lycée de Carcassonne, autre forme d'île, corsetée dans ses remparts signés Viollet le Duc. André Nadal y demeure jusqu'en 1942, date à laquelle il rejoint le Lycée de Nîmes.

Durant douze ans, il partage son temps entre ses cours, ses copies et ses relations amicales avec ceux qui sont déjà ou deviendront d'illustres Nimois. Il est de ceux qui partagent les rituelles parties de pétanque sur la piste des arènes... de Lutèce puisque son frère Octave est, pendant quelques temps, le secrétaire de Jean Paulhan. L'histoire ne dit pas s'il laisse gagner le pape de la NRF comme le faisaient les auteurs de la couverture aux filets rouge et noir. Il est vrai qu'André se soucie peu des contrats de Gallimard. Il préfère les chapitres grands ouverts des voyages qui, au fil de ses périples, l'immergent dans les civilisations souvent lointaines, dont il revient toujours plus affermi dans sa conception généreuse et humaniste de la vie et des êtres.

L'un de ses bonheurs de professeur sera la carrière de son élève Jean-Pierre Serre. Catalan, puis très tôt Vauverdois, ce brillantissime disciple est un savant exceptionnel, notamment spécialiste de l'algèbre homologique. Il recevra la Médaille Fields en 1954, puis celle d'Or du CNRS. Il a été élu à l'Académie des Sciences en 1976.

1954 marque un tournant dans la vie professionnelle de l'enseignant. Il rejoint la cohorte des 1 000 professeurs qui sont engagés dans la passionnante expérience diligentée par le Centre national d'Enseignement par Correspondance. 40 000 élèves par le monde lui doivent cours, examens et réussite. Pour eux, André Nadal composera des manuels à l'usage de l'Afrique noire francophone. Il est à cet égard l'un des pionniers de l'indépendance d'esprit des futures élites du continent noir.

Le ministre de l'Education nationale lui décerne les Palmes académiques. Il sera plus tard promu au grade d'officier dans cet Ordre.

Libre de gérer son temps, cet esprit encyclopédique y excelle et peut ainsi se consacrer aussi à la vie culturelle et à sa ville. Cette nouvelle forme d'activité aura offert à André Nadal la grande chance de son âge mûr. Maître de son orga-

nisation, il donne alors la pleine mesure de son activité intellectuelle, de son sens du civisme au service de la cité, de sa conception à la fois exigeante et généreuse de l'amitié.

André Nadal devient dès lors incontournable dans le paysage culturel nimois et intensifie cette vie intérieure dense qui, avec sa ténacité, le dépeignent si bien.

Son port d'attache sera, évidemment, l'Académie.

Trente-deux ans de présence dans cette salle imposent à cet esprit volontariste de présenter trente-deux communications.

Prononçant en sa qualité de président de votre Compagnie, l'éloge funèbre de mon prédécesseur, Monsieur le professeur René Bosc, évoque dans une allocution aux termes choisis « la qualité de la pensée, l'étendue de la culture, (l'état de) véritable témoin de son temps » qui caractérisent notre regretté confrère.

Signes de sa fidélité à ses maîtres et à ses amis, c'est au mathématicien Gaston Milhaud puis à Marcel Coulon qu'il consacre ses deux premières publications. L'ultime parution, en février 1990, sera dédiée à la jeunesse d'Edgar Tailhades.

Entre ces extrêmes, les sources multiples d'inspiration de ce grand Nimois prouvent l'horizon sans fin de ses intérêts intellectuels, la rigueur de sa recherche, la qualité de son expression.

Chaque thème donne lieu à une leçon, qu'elle soit scientifique, linguistique, historique. Rien n'est laissé dans l'ombre. Tel terme, telle idée appellent les sources, une bibliographie fouillée, souvent des photographies, quelquefois des croquis, toujours des commentaires frappés au double coin de l'érudition et de la volonté de vivifier le présent par les idées du passé.

Nîmes est omniprésente. Elle est permanent objet de référence. Ainsi, quand le couple Nadal voyage en Chine, le Nimois professeur note que dans le jardin de l'hôtel l'Empereur pousse, comme dans l'Empire du Milieu, le fameux

Gingkobiloba. Il s'agit d'un arbre rare, considéré comme sacré par les mandarins. On en tire une substance qui entre dans la composition, précise notre botaniste, du ginkor, qui traite les insuffisances veineuses. André Nadal avoue avec humour : « Je n'ai vu qu'un gingkobiloba dans ce voyage et je n'ai pu le photographier par manque de recul ». Domage ! Nous irons chercher l'exotisme à l'Impérator.

Rares sont les textes qui ne comportent pas une heureuse citation de Paul Valéry sur la tombe duquel, le jour des obsèques, il est appelé à prononcer un important message. C'est ici fidélité, et volonté de toujours donner aux vers de l'ami leur place qui est celle du Beau et de l'Esthétique.

Ainsi : « *Tout puissants étrangers, inévitables astres* », accompagne l'étude de la planète Nemausa.

Monsieur André Nadal, l'astronome, a beaucoup enrichi la conscience et la connaissance des Nimois — et des autres... — pour leur ville. Son travail sur *la planète astéroïde* est exemplaire.

Je ne résiste pas au plaisir de vous rappeler au nom d'André Nadal, que *notre* planète, découverte par un élève de l'Ecole centrale (chère à Monsieur Lefebvre qui, à l'occasion du Bicentenaire de la Révolution française en est devenu un spécialiste), cette mini planète donc, a été découverte dans la nuit du 24 au 25 janvier 1858. Elle a un diamètre de 50 km pour une révolution autour du soleil de 1 329 jours.

Le Castellum a fait tracer par André Nadal le long fil de l'approvisionnement de Nîmes en eau potable des Romains à nos jours. Il effectue des calculs concluant à la consommation de la ville romaine et avance des hypothèses que nos contemporains du CNRS, en décembre 1992, ont confirmées.

Art, Poésie et Science sont les trois côtés du triangle parfait que n'a cessé de dessiner André Nadal. Il conclut avec Henri Poincaré s'exprimant ainsi lors du jubilé de

Gaston Darboux : « Les mathématiques ont une secrète harmonie qui est source de beauté ».

L'Hôtel de l'Académie répond à ces canons. En permanence soucieux de ce haut-lieu, notre ami publiera deux textes importants en 1970 puis en 1974. Le premier évoque le 50^e anniversaire de l'inauguration de l'hôtel où nous nous trouvons ce soir.

C'est, en effet, le 7 juin 1920 que 33 académiciens conduits par Monsieur le pasteur Trial, président, franchirent solennellement la porte où la devise « Ne quid nimis » semble avoir, durant de longs siècles, espéré et attendu la savante Compagnie. Depuis lors, elle est dans ses murs.

Depuis sa création, elle avait pérégriné entre le domicile du marquis de Péraud, l'hôtel particulier de Jean-François Séguier, les combles de l'Hôtel de Ville (dont d'ailleurs les chiches fenêtres donnaient sur la rue Dorée !). Il y eut aussi en octobre 1912 trois séances à l'Evêché. C'était en soi un retour aux sources mais la Séparation de l'Eglise et de l'Etat exacerba les relations jusqu'à entraîner la démission de Monseigneur Béguinot et des membres du groupe catholique. On se réunit alors au siège de la Société d'Agriculture avant qu'en 1919, le chanoine Bonnefoi et l'architecte Max Raphel achètent à la fille d'Albin Michel le bel hôtel qui nous reçoit à l'instant même. Il est identifié depuis un cadastre de 1596. Il appartenait aux Guiraud !

Superbe dans ses proportions, son agencement et ses décorations, la beauté de l'ensemble s'égaye d'une tête d'enfant qui sera l'incarnation de la devise académique : « A l'Immortalité ».

André Nadal en est digne, lui qui eut à cœur, notamment à l'occasion de son année présidentielle, de faire réhabiliter la façade et la cour de l'Hôtel. Il était, en cela comme en d'autres matières, précurseur. Son exemple, notamment dans cette rue qui est un conservatoire de l'architecture classique, fut suivi par la municipalité et les propriétaires

privés. Il n'est que de pousser les portes pour juger de la qualité des restaurations. Le legs consenti généreusement par Monsieur le Marquis de Lordat permit le financement des travaux. Monsieur Nadal lui-même souhaitait que la technologie pénétrât jusque dans les étages et permît l'ascension aisée des degrés. On ne le suivit pas. Fut-ce inconsciemment parce que l'accès à la salle des séances impose autant bon pied que bon œil ? L'avenir nous le dira... René Char prédit : « La lucidité est la blessure la plus rapprochée du soleil » !...

L'intérêt qu'André Nadal manifestait à vos travaux lui donna jusqu'au dernier jour l'ardeur de vous rejoindre. Cette salle lui était très chère. Il y présenta, après son année de présidence, de multiples recherches.

Celui qui avait été le propre auditeur d'Henri Lebesgue au Collège de France évoqua les — ou plutôt LA — mathématique(s) moderne(s) et se fit l'humoristique écho du canular monté par les normaliens matheux qui engendrèrent Nicolas Bourbaki.

Les Trois Piliers, par lesquels passe le cercle de sa passion pour Nîmes est exemplaire de la méthode de pensée — et de travail — d'André Nadal. Intrigué par ce lieu qui fut démonté pour raison de voirie, il se lance dans une recherche historique qui lui en fait retracer l'onomastique, son lien avec les justice seigneuriales dont il brosse les complexes arcanes. Convaincu que ces Trois Piliers, évoqués par Frédéric Mistral lui-même, doivent être rebâti, il assiège les édiles qui, enfin convaincus, ordonnent la reconstruction du monument par Monsieur Planque, architecte, et... correspondant de l'Académie !

Tel était André Nadal, curieux, érudit, obstiné et... écouté.

Le temps manque pour évoquer l'aboutissement de ces recherches.

Il retraça en 1979 les très intéressants rapports que Nîmes eut avec l'astronomie via le père Bonfa, Gergonne, Tédénat, Perrier, Valz et Bernard de La Treille, ce dernier s'illustrant au temps de Saint Louis.

André Nadal nous rappelle à cette occasion qu'il fut le disciple de Pierre Humbert, professeur de calcul différentiel et intégral, astronome à l'observatoire de Nice, professeur à Montpellier. Il élargit son propos à Lévi Ben Gerson, de Bagnols-sur-Cèze, inventeur d'un sextant primitif. Renan considérait ce savant juif à l'égal de Maïmonide de Cordoue.

Plus tard, Monsieur Nadal évoque *le Pari de Pascal sous l'éclairage du calcul des probabilités*. Il conclut par un enthousiaste : « Quel géant coup de dés » qui vaut tous les éloges !

L'œuvre du poète *Léo Larguier*, chère à Aimé Vielzeuf et à Joachim Durand, l'attire. Il en parle avec sensibilité à l'occasion du centenaire de l'écrivain. Mais, il traque au hasard d'un vers, une erreur... astronomique. Une démonstration s'ensuit !

Les procès d'animaux sous l'Ancien Régime sont une préface érudite à la chronique de Yolaine de La Bigne qui susurre « quelle époque épique » ce fut aussi...

Analyste redoutable, et en l'espèce émule de Jean-Jacques Rousseau, André Nadal passe la fable « *La cigale et la fourmi* » au crible de la biologie et... de la morale. La Fontaine, par l'entomologiste Fabre interposé, sort éreinté.

Les calculateurs prodiges dans l'histoire universelle, de Nicomaque de Gérasa à Marius Portal, *la Saint-Charlemagne dans les lycées*, l'inspirent.

Il revient à ses amours mathématiques en 1985 pour affirmer, en conclusion de son étude très savante sur *le nombre d'or* que, la salle de l'Académie mesurant 9,45 m de long sur 5,50 m de large, elle est ainsi dans le rapport de 1,6 qui l'assimile aux Pyramides, à Notre-Dame de Paris, autant

qu'à la mosquée de Boukhara. Paul Valéry le confirme, par le « Cantique des Colonnes ».

L'année commémorative du Tri-Centenaire de la Révocation de l'Edit de Nantes, entraîne ce membre influent du groupe protestant à narrer l'émouvante histoire de *Jean Fabre*, galérien volontaire pour la Foi, dont la piété filiale émut Choiseul, le prince de Beauvau, Marie-Antoinette, Mlle Clairon et Talma !

L'Islam et le pèlerinage à la Mecque sont précieusement détaillés tant au plan théologique que sociologique ou linguistique.

A l'occasion du trentième anniversaire de son élection à l'Académie, André Nadal affirme les qualités qui font de lui un intellectuel avide de savoir, et si désireux de le faire partager.

D'autres travaux, authentiques « journaux de voyages », ont successivement vu le jour au fil des périples. La Guyane en 1977, le vol Paris-New York en Concorde publié à l'occasion de ses 80 ans. La Chine l'année suivante, le Zambèze et la Rhodésie. Evidemment, c'est à l'Académie que cet émule de Séguier réserve ses impressions et ses recherches. A l'écouter, chacun s'évade, et complète sa culture.

Il n'est meilleur exemple de cet art de voyager comme il y a un « art de conférer », que les sources érudites qu'André Nadal évoque à l'occasion de sa visite dans le parc national du Zimbabwe. Entre safari-photo et nuit au camp, bercé par les feulements et les barrissements, il stupéfie ses amis de brousse en rappelant dans la nuit africaine comme il l'aurait fait à l'ombre des micocouliers de la terrasse du Grand Café, « savez-vous que le lieu où nous sommes est au cœur même de la fable de La Fontaine, *Les Deux Amis* ? » Et de réciter savamment le premier vers : « Deux vrais amis vivaient au Monomotapa ». Ce Monomotapa, c'est ici même ! Tout André Nadal est peint là !

D'une culture et d'une curiosité intellectuelle universelles, son univers de recherche et d'action était le monde. Celui des nations, et cela sans frontières. Celui des idées, qu'en humaniste il accueillait d'où qu'elles fussent émises. Celui de l'action.

Sans concession quand sa conviction était faite, André Nadal ne céda jamais. Les difficultés l'aiguillonnaient. Son perfectionnisme guidait une vigilance omniprésente. A ses yeux, les élus et les administrations, aussi haut placés fussent-ils, devaient seconder le citoyen et l'aider dans l'accomplissement de son devoir.

Il fut en cela un modèle, celui d'un homme de pensée et d'actes.

Il nous manque, depuis le temps de Noël 1991. « Nous errons auprès de margelles dont on a soustrait les puits », martelle Char, ajoutant : « Chacun de nous peut recevoir le mystère de l'autre sans en répandre le secret ».

Le fil de la vie d'André Nadal que je viens de tenter — avec ô combien de maladresse — de nouer, me rend d'autant plus proche de lui.

Son plaisir d'enseigner ; sa passion de la recherche intellectuelle ; son exultation devant une découverte longtemps ou intuitivement soupçonnée et patiemment traquée ; sa volonté de communiquer à ses confrères, à ses amis, ses joies après une lecture ; cette ardeur pour Nîmes et une permanence dans l'action intellectuelle et civique m'ont toujours rendu Monsieur Nadal attachant.

De fait, sa spontanéité et son sens inné de l'écoute d'autrui, alliés à un autre sens, celui du partage, trouvaient, me semble-t-il, son origine et en tout cas sa force, dans sa conviction d'enseignant.

Je vous avoue ne pas avoir tout compris dans les nombreux et subtils développements mathématiques qui parsèment son œuvre, notamment académique. Non pas que cela ne soit pas clair. Mais, indigent quant à l'esprit de géomé-

trie (et pas assuré du tout de bénéficier d'ailleurs de celui de finesse) les arcanes de l'univers des nombres et de leur complexité s'apparentent pour moi à la musique des sphères. Cela me fait regretter de ne pas avoir été l'élève du professeur André Nadal dont les disciples gardent de lui un affectueux souvenir. Il sut être, pour de nombreuses générations de potaches, le guide et le découvreur patient, éclairant ses cours de considérations annexes qui leur donnaient un ton familial, ce qui n'était pas inutile dans l'austérité ambiante du vénérable lieu.

Je voudrais, en quelques idées, évoquer cette étrange planète sur laquelle Monsieur Nadal et moi avons vécu de nombreuses années : *l'enseignement*, et dont je fais encore partie intégrante — à l'exception près, et croyez-moi cela n'est pas mince, des périodes de vacances...

J'ai coutume de dire que j'ai passé ma vie d'un côté, puis de l'autre, du bureau scolaire.

Je me suis trouvé au milieu du gué en juin 1967 lorsque j'ai intégré l'École normale du Gard. En ces temps-là, les promotions étaient d'une quarantaine. Nous avons été, en 67, 37 à réussir au concours. La moitié issue de collèges nimois. Et la moitié de cette moitié (soit le quart de l'ensemble — mes compétences mathématiques vont jusque là) provenait du Collège du Mont-Duplan. C'est dans cet établissement, suivi de la 6^e à la 3^e, que j'ai eu la joie de rencontrer Aimé Vielzeuf, et d'apprécier son sens de la rigueur intellectuelle et son égal sens de l'humain. Les Ecoles normales, créées par notre concitoyen et confrère François Guizot par la grande loi de 1833 qui imposait à chaque département d'en ouvrir et gérer une, vivaient en 1967, sur un schéma où l'internat et un règlement intérieur strict scandaient les heures. On y avait accès à une bibliothèque riche où tout était à portée. (Je m'y suis délecté de Michelet, Saint-Simon [celui des *Mémoires*], Anatole France autant que de la grande éloquence de Bossuet.) Il y avait alors une vaste salle de lec-

ture, havre de silence, où les *Lettres françaises* fraternisaient avec le *Figaro littéraire*. Les quatre promotions se fréquentaient avec un étrange mélange fait d'émulation et de condescendance, la présence des normaliennes de philo — les miennes — n'étant pas étrangères à ces joutes et à ces attitudes. Les seuls conflits qui aient eu lieu depuis la séparation de l'Eglise et de l'Etat entre ce Séminaire laïc et les Sœurs franciscaines nos voisines, s'envenimaient sportivement quand les matches de handball réveillaient un peu trop brutalement les récents opérés. Quelle idée, aussi, de mettre ces convalescents à l'épreuve, côté rue Jean-Bouin. Après tout, peut-être était-ce un test !

L'Ecole normale, en 1967, et cela fut le cas jusqu'à son départ à la retraite en 1980, était dirigée et, surtout, animée au sens le plus fort et premier du terme, par un homme exceptionnel que j'ai plaisir à saluer ici aujourd'hui : Monsieur Roger Lefebvre.

Ancien normalien lui-même, instituteur, professeur, officier et longuement prisonnier durant la Seconde Guerre mondiale, il avait entre autres comme amis Henri Bénac, l'incarnation des Classiques, et Roger Ikor. Ensemble, ils avaient, dans les offlags, affiné leur connaissance de l'Homme. Et des hommes, et appris à mesurer le temps.

Cette expérience, Roger Lefebvre la mettait généreusement au service des jeunes qui lui étaient confiés et qui, dès leur réussite au concours, s'appelaient *élèves-maîtres*.

Inconfortable dualité !

Serait-elle la somme des avantages de chacune des parties ? Belle affaire !

Ou celle des inconvénients ? Lourd à porter !

Ou encore le mesclun (comme on ne le disait pas encore sur les cartes de la nouvelle cuisine) des côtés positifs et négatifs, lesquels variaient évidemment suivant ce fameux côté du bureau où l'on se trouvait ! Cette tierce situation était évidemment la pire.

Fort heureusement, la stature de chasseur (il ajoute à l'instant même « de girolles »), et l'humanisme de Roger Lefebvre, veillaient.

La formation était en ce temps de quatre ans. On préparait et réussissait le bac (échouer était exclu), puis on recevait une année de formation professionnelle avant d'aller évangéliser les campagnes.

Vint Mai 68.

Il fallut toute la solide philosophie de Monsieur Lefebvre pour supporter une situation que son sens du dialogue ferme géra remarquablement.

Pour avoir été délégué des élèves-maîtres, je témoigne des innombrables heures que nous avons égrénées par la grâce d'Edgar Faure dans d'interminables rencontres où chacun fut contaminé par ce virus endémique depuis : le réunionite.

Quoiqu'il en soit, les cadres implosaient. Plus de petite ou grande sortie avec inspection préalable au pied des lits. Il suffisait de s'inscrire quand on passait la porte. L'anecdote majeure de ces soirées et nuits sans fin dont le seul avantage était pour moi d'aller — au sens propre — souper chez mes parents après le spectacle, et ce grâce à la vélocité de mon puissant solex, l'anecdote majeure qui montre le ridicule auquel nous parvenions lors de ces conseils d'administration se résume ainsi. L'un de nos professeurs, d'esprit pourtant avancé, tenait à ce que les normaliens continuassent par ce temps révolutionnaire à revêtir la blouse. Evidemment, nous considérions ce carcan infâmant. Il fallait jeter notre vieille peau avec notre gourme. Aussi n'avons-nous pas hésité, dans la plus belle tradition parlementaire — mais autant Philippe Séguin (RPR) que Guy Hermier (PC) ont été normaliens à Nîmes... — à user de tous les artifices de procédure pour faire de l'obstruction. Au cœur de la nuit, émules en cela du général de Guerlas cher à Pierre Dac, on vota sur ce texte superbe qui traduit et trahit l'es-

prit du temps : « Le port de la blouse, vivement conseillé, n'est nullement obligatoire ». Sic transit gloria blousi !

On perdit aussi du temps à palabrer en cours. Fort heureusement, en philo, Yves Pédrolo était aficionado. Nous tenions, le lundi matin, la chronique des arènes. N'était-ce pas une forme de disputatio ? Elle était dans le vent puisque « motivée » (le grand mot) par notre passion partagée de la corrida.

La formation des maîtres fut, par la réforme qui suivit la révolte estudiantine, portée à deux ans. J'ai fait partie, le bac en poche, de ce nouveau système.

Entre 1968 et 1981, la formation proposa une alternance de cours à l'Ecole normale et de stages dits d'observation dans une classe, avec participation progressive à l'enseignement.

Les écoles annexes et d'application étaient laboratoires. André Joveniaux, qui, l'été se consacrait à l'animation de la colonie de vacances du Château de Rocheblave, régnait les neuf mois scolaires sur l'Ecole annexe, modèle du genre où la recherche pédagogique connut de notables avancées.

En seconde année, les toujours élèves et déjà maîtres prenaient, de septembre à décembre, la responsabilité d'une classe dont le titulaire venait en recyclage à l'Ecole normale.

C'est là, que, fils de 68, le Tiers-Temps pédagogique fut décrété et décrié. Il proposait pourtant une organisation du temps souple. Elle eut peu de succès — pour ne pas dire qu'elle échoua — car les utilisateurs eux-mêmes n'étaient pas préparés à cette souplesse. 1/3 du temps pour les matières fondamentales : français et mathématiques ; 1/3 aux activités d'éveil ; le dernier tiers à l'éducation physique et sportive. Hélas ! le sport fut peu pratiqué. Quant au tiers d'éveil, les moins scrupuleux firent semblant de préparer leurs élèves exclusivement et un an durant à l'agrégation de dessin, alors que les autres, dont les scrupules les conduisi-

rent quelquefois au bord de la dépression nerveuse, continuaient à faire des dictées d'enfer jusqu'à l'heure du goûter !

Nous, normaliens en stage, passions pour des fous ou des exaltés lorsque, dans les écoles, que nous fussions maîtres des villes ou des champs, appliquions le 1/3 temps. Fort heureusement, l'Education nationale tint bon.

Je dis « fort heureusement » car les nouvelles instructions officielles tenaient enfin et réellement compte des réalités psycho-pédagogiques, notamment en mathématiques et en lecture.

Vouer les « maths modernes » aux gémonies est irresponsable. En effet, c'est d'une *nouvelle pédagogie* des mathématiques dont il s'est agi. Et je témoigne, moi le non-matheux, que les *concepts furent alors enfin compris et non seulement bêtement admis et rabâchés* par les enfants. Cette stratégie de la recherche, de l'expérimentation, de l'action, fut à l'honneur des Ecoles normales et des groupes scolaires qui y sont attachés. Ma joie a été grande de découvrir en lisant son texte daté de 1976 que Monsieur André Nadal, ce fin pédagogue, était de cet avis.

Les conséquences furent plus sensibles dans le cadre de l'apprentissage de la lecture. Personne, pas plus Piaget que Montessori ou Freinet, n'a établi, scientifiquement, comment un petit d'homme apprend à lire. La psycho-pédagogie, basée plus sur l'observation patiente que sur les déclarations de principes, la linguistique, et un solide bon sens, ont permis aux scientifiques, parmi lesquels il faut mentionner les orthophonistes (qui eurent souvent du mal à réparer les dégâts commis par les apprentis-sorciers), l'ensemble de ces professionnels de l'apprentissage de la langue ont révolutionné les méthodes. Ils ont su les élaguer des erreurs techniques, des aberrations qui entachaient les rapports sonographie. Ils ont révélé une nouvelle logique de la lecture. Bien sûr, des générations avaient appris à lire dans des abécé-

daires où l'ordre de l'alphabet tenait lieu de postulat. Et ces générations avaient donné autant de romanciers et de fines plumes que le feraient les temps à venir. Cette incompréhension, la peur de l'avenir et la hantise des parents devant l'impossibilité, le soir, de faire réviser des leçons auxquelles il était urgent qu'ils ne touchent point, le tout allié — et c'est cela le plus grave — à la bonne volonté malhabile parce que mal, peu ou pas formés, des enseignants, entraîna une grande colère de tous. Et pourtant, les apports des sciences de l'éducation sont remarquables. Ils mettent chacun sur le chemin de la logique et du naturel. La mode mal digérée de la trop fameuse « méthode globale », qui est en soi un extraordinaire éveil de l'intelligence, de l'attention, de la créativité, a terni cette pédagogie aux yeux du public. Mais il est évident que là où elle fut bien conduite, elle offrit aux enfants et à leurs maîtres les plus précieux succès : ceux de l'esprit.

J'évoquerai d'un mot une autre tendance de la réforme de l'enseignement et de la formation des maîtres, née de 68. Il s'agit de la formalisation dans les textes des activités d'éveil dont j'ai brièvement parlé en amont. L'opportunité offerte par les nouvelles instructions de moduler le temps imparti annuellement aux disciplines composant cette branche fut mal comprise, surtout des parents, auxquels d'autres textes donnaient, hélas ! des pouvoirs interventionnistes exorbitants et injustifiés.

Le Tiers-Temps permettait en fait — et enfin — d'étudier l'histoire tant en diachronie qu'en synchronie. Thèmes d'études, arrêts plus ou moins prolongés sur telle période pouvant être éclairée et mieux *comprise* (je souligne ce dernier terme), visites et interventions de spécialistes en classe ont donné une vie au passé. Le travail sur le terrain et dans les expositions ou les musées a mis les enfants en contact avec le vrai, l'original, le palpable, l'authentique. En cela, et par exemple, la visite de notre amphithéâtre est une vitri-

ne de vingt siècles d'histoire. Son histoire à lui permet, bien mieux que toutes les gravures de reconstitution hâtive et incertaine, de connaître et comprendre les réalités d'un lieu, au fil du temps. Les jeunes esprits abreuvés de grimlins et de Mad Max se passionnent pour le Vrai et le Beau. Il suffit de le leur montrer. Le Tiers-Temps instauré par les textes de 1970 rendait possible cette ré-ouverture de l'École sur ce dont elle n'aurait d'ailleurs jamais dû se couper. Mais là encore, il y eut tant de déviations que cette liberté, si délicate comme toutes, à gérer, pesa paradoxalement plus lourd que les chaînes des programmes. Il en alla de même avec cette autre Querelle des Rites qu'est la question de la chronologie en Histoire. Au pied du sapin, les familles sont émues par la question innocente des bambins demandant à leurs aïeux s'ils ont rencontré Napoléon ou Charlemagne. Cette expérience devrait ouvrir les yeux des parents sur l'impossibilité dans laquelle se trouve un jeune enfant de percevoir et concevoir l'image du temps. Les nouveaux textes, proposés à la fois par des historiens et des pédagogues, proposèrent des adaptations indispensables.

Certes, dès le cours préparatoire, on n'apprit plus « nos ancêtres les Gaulois » et on sécurisa et structura plutôt les enfants par l'étude de leur famille et de leur milieu sensible, en remontant les générations, et donc le temps ! Dans les chaumières, on s'en émut ! Ne vit-on pas de doctes associations crier à l'espionnage, car les arbres généalogiques depuis le mitan de ce siècle comptent plus de nids que de branches ?

On sacrifia donc, dans les faits, l'intérêt de l'enfant-élève à des considérations anti-pédagogiques, anti-naturelles et parfaitement injustes, issues de l'égoïsme étroit des adultes.

Sait-on que, bien des fois, dans le domaine de l'enseignement comme dans tant d'autres, ce paramètre qu'est la né-

cessité de ne pas mécontenter prime sur tout, y compris les plus fondamentales préoccupations...

Depuis bientôt vingt ans, chacun, dans sa classe, s'est adapté. Les nouveaux enseignants, issus eux-mêmes de ce renouveau des méthodes, ne pourront qu'être le ferment d'autres recherches. Comment se pourrait-il, en effet, que l'éducation soit le seul domaine d'action à se satisfaire de ses scléroses ?

Si, souvent dans les années 70, le formidable tournant qu'aurait dû prendre la pédagogie des matières dispensées par l'enseignement élémentaire a conduit à des dérapages, c'est qu'il a été mal négocié. Pas assez de recyclages pour les instituteurs en place, malgré la série de R1, 2, 3, 4, 6 et même R12 que le Ministère de l'Education nationale, nouveau Renault, sortit de son Billancourt, rue de Grenelle. Les Marchands du Temple éditèrent un nombre incommensurable de méthodes et de manuels dont l'habile (mais trop peu commerciale) synthèse aurait eu de l'utilité. Les écoles, et les communes payèrent, souvent fort cher, des livres magistralement ratés.

Au fil du temps, ce séisme pédagogique se stabilisa et chacun s'adapta. Les jeunes et nouveaux enseignants qui, eux, avaient été nourris — quelquefois gavés — de linguistique avec Chomsky et de maths avec Lichnérowich, apportèrent dans les postes où ils étaient nommés, un air de nouveauté qui s'opposa souvent au conservatisme des mères/maires génitrices ou élus..., de leurs collègues et, quelquefois même, ô paradoxe, de leurs inspecteurs.

Depuis, la formation des maîtres a été modifiée, ainsi que les instructions et programmes.

Monsieur Chevènement a innové : il a publié ses décisions en 1985 et a battu des records puisque cela fut en Livre de Poche et qu'il talonna, dans cette collection abordable, les meilleurs titres d'Agatha Christie.

On fit croire que les enfants des écoles sauraient à nouveau chanter *La Marseillaise* et « feraient » (suivant l'expression consacrée) de l'instruction civique. Mais pourquoi dire : *rechanter* et *refaire* alors que jamais l'hymne national ou cette matière indispensable n'ont été ni supprimés ni atténués ? On entre là dans le délicat domaine de l'honnêteté intellectuelle. Trop souvent un bon flou vaut mieux qu'un grand choc.

Depuis 1981, la formation des maîtres a encore évolué. Les futurs enseignants ont été recrutés après l'obtention d'un Deug. Cela assure des jeunes mûrs, spécialisés, ouverts aux méthodes de recherche et de travail universitaires. Cela évite aussi le nivellement par le bas et les problèmes corporatifs, voire administratifs, dus à des cursus multiples et à des déroulements de carrières peu cartésiens où les commissions si peu paritaires et si tant syndicales, mènent le branle.

Une ultime étape vient d'être franchie en 1991. Les Instituts universitaires de Formation des Maîtres viennent de prendre le relais des Ecoles normales. Désormais, les nouveaux professeurs des écoles qui sont tous titulaires d'une licence ont relayé les élèves-maîtres (appellation désormais surréaliste). Ces maîtres qui pratiqueront leur métier de la maternelle à l'orée du collège, sont issus des bancs des Facultés. L'Université, avec ses professeurs et l'ensemble de sa machine, franchit, dans chaque département, le seuil des ex-Ecoles normales.

A Nîmes, celle des jeunes filles sera transformée prochainement en résidence pour les étudiants, qui vont travailler sous les auspices de cet homme de liberté que fut Vauban. Nul besoin pour les « normaliens » du futur de faire le « mur du portail » pour que bruissent les buissons du parc.

Quant aux importants locaux du 62, rue Vincent-Faïta, ils reçoivent les cours de l'IUFM, bercés souvent par les chants aussi virils que guerriers des légionnaires voisins. Voici quelques années, Normale terminée, les « hussards

noirs de la République » traversaient la rue et allaient effectuer leur service national. Aujourd'hui, ils partent pour d'autres missions.

Elles sont inscrites dans ce permanent renouvelé qui doit être vraiment la philosophie de l'Éducation nationale.

La Formation des Maîtres est essentielle pour la Nation. Celle que j'ai décrite, avec sa forte structure d'avant 68, ses bonnes intentions malhabiles d'après, ses récentes modifications qui prouvent, espérons-le, que le rythme de croisière est atteint, cette formation donna aux jeunes enseignants les bases intellectuelles, scientifiques, psychologiques, technologiques et morales indispensables.

Le caractère fondamental de l'enseignement élémentaire est à ce prix.

Rien ne doit être trop bon pour préparer les pédagogues des premiers âges de l'école, à leur mission.

Relisons la lettre que Jules Ferry adresse le 17 novembre 1883 aux maîtres de France, renouvelant en cela l'initiative pionnière que François Guizot avait prise un demi-siècle plus tôt ! Elle est la charte déontologique, éthique, du métier d'enseignant. Le chômage qui, en notre temps, sévit aussi dans les professions intellectuelles a, depuis belle lurette, tari la source des vocations. La nouvelle formation, qui puise aux réalités du vivier universitaire, devrait réouvrir cette voie de la motivation qui remplacera avantageusement celle du hasard, ou de la nécessité.

Reste à réorganiser — et ce n'est pas le moindre travail ni le moindre budget — la formation des *autres* maîtres. Auxiliaires corvéables, exilés en tous points de l'Hexagone, bardés de diplômes coûteux autant qu'inutiles ou inutilisables ailleurs, ils usent leur envie d'enseigner sur les déceptions d'un système dantesque, dont la réforme radicale et volontariste se doit d'être au programme du futur immédiat. Ce n'est que ces dossiers résolus que la Formation des Maîtres sera, en France, raisonnée, satisfaisante et efficace.

Le pays qui a généré les actes d'un Guizot, d'un Ferry, d'un Faure aussi, doit secouer ses lourdeurs, ses lenteurs et faire preuve d'imagination.

Dans ses classées du Lycée Daudet où, malgré les ordinateurs, il y a encore des Petits Chose plus gravement désorientés encore que leur modèle — dans *mes* classes de l'Ecole d'Application du Mont-Duplan, André Nadal et moi avons vécu les réalités de l'enseignement. Elles ont nom : éducation, instruction, formation, culture, tant des jeunes élèves que de leurs jeunes maîtres.

Je sais combien mon prédécesseur ici fut attentif, inventif et à l'écoute de chacun, faisant fructifier et transmettre cette expérience sans cesse renouvelée qu'est l'acte d'enseigner. Cet acte, qui est acte de foi, est simultanément grave et heureux. *Grave* : par les responsabilités qu'il porte en lui-même. *Heureux* : par l'épanouissement de jeunes esprits auquel l'on assiste, et de comportements que l'on voit évoluer.

C'est ce sentiment de puissance intellectuelle et de haute responsabilité qui, toujours, anima André Nadal.

Que ce soit au Lycée ; ici, à l'Académie ; au sein de groupes culturels auxquels il appartenait, ou tout simplement lors de ses promenades avec ses amis, André Nadal fit, tout au long du chiffre de ses jours, preuve d'une richesse d'esprit rare. Savant, cultivé, ouvert à tous, il a imposé une manière d'être, d'apprendre et d'apprendre à être. Et à agir.

Puisque le temps n'a désormais plus de limite pour lui, et que votre décision — redoutable — a été de m'élire à lui succéder, je vous demande à présent de m'aider à être digne de lui.

Parmi ceux qui ont fait de Nîmes cette ville respectée, dans la lignée des bâtisseurs, de Titus Crespius, puis Baudile et Dhuoda, de Marguerite de Navarre à Poldo d'Albenas, de notre cher Jean-Paul Rabaut Saint-Etienne à Jean-François Séguier, d'Adolphe Crémieux à François Guizot, de Jean

Paulhan à Marguerite Long, immense est le cortège d'ombres qui nous accompagne.

Parmi ce « choral des veilleurs » — pour reprendre le titre de l'une des plus belles, sereines et fortes œuvres de Bach, j'en vois quatre qui vont, comme l'écrivait Eloy-Vincent, « A pas lents, sous les platanes de la Préfecture ».

Le panache d'Edgar Tailhades trace la voie.

Jean Roger dévale quatre à quatre les marches de l'escalier d'honneur de l'hôtel de Ville, perpétuellement impatient d'innover.

Joachim Durand, en qui il y a du Froissard au service de l'histoire des Républiques, sait tout des hommes et des Régimes, et les évoque avec un exceptionnel talent et une rare lucidité.

Parmi eux, André Nadal pourfend les esprits tièdes. Il s'enflamme à grands gestes pour Nîmes, raconte son dernier voyage et, une monnaie d'or antique à la cravate, confie l'itinéraire du prochain.

Ils vont, tous quatre inséparables, au long de cette boucle infinie qu'est la ceinture des boulevards, moderne couronne civique de la Cité.

Ce soir, ils nous manquent.

Cette Maison est emplie de leur présence, de leur exemple, de leurs travaux et de leurs jours.

Ils nous guident sur le chemin difficile, exigeant et indispensable de cette vertu à la fois publique et privée dont l'Académie de Nîmes est le foyer, et dont notre Temps ressent une si pressante nécessité : l'honnêteté intellectuelle.

Le président Liger invite les personnes présentes à se rendre dans les locaux du premier étage où M. Valade les accueille et reçoit les félicitations de ses confrères et amis.

La séance est levée à 18 h 30.

SEANCE DU 5 MARS 1993

Cette séance est présidée par M. Christian Liger.

Sont présents : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. le pasteur René Château, M. Marc Chausse, Mgr Robert Dalverny, M. le docteur Edouard Drouot, M. Louis Durteste, M. Claude Escholier, M. Pierre Fabre, Me André Galy, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M. Jacques Larmat, Mme Christiane Lassalle, M. Victor Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. le docteur Paul Maubon, Mme Janine Reinaud, M. Georges Sapède, M. le docteur Lucien Simon, M. Daniel Valade, Mlle Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Pierre Clavel, M. Lucien Frainaud, M. Félix Villeneuve.

Le président donne la parole au secrétaire perpétuel qui demande un vote sur le procès-verbal de la réunion du 3 février 1993 déjà lu ; ce procès-verbal est adopté.

Le secrétaire perpétuel donne ensuite connaissance du procès-verbal de la séance du 19 février 1993. Ce procès-verbal est lui aussi adopté.

Intervention

Sur sa demande, le président donne la parole à M. Jacques Larmat qui présente deux observations :

— en premier lieu, il estime qu'il sera nécessaire, lors de nos séances publiques, de limiter et répartir le temps des intervenants, afin d'éviter le départ du public avant la fin ;

— en second lieu, M. Larmat considère que le secrétaire perpétuel devrait jouer un certain rôle lors de cette séance en présentant par exemple une partie de la vie de notre Compagnie au cours de l'année écoulée.

Le bureau se penchera sur ces problèmes.

Hommages

M. Jean Bauberot nous a adressé son ouvrage *Le Protestantisme doit-il mourir ?* M. le pasteur Aimé Bonifas accepte de nous faire un bref compte rendu.

M. et Mme Jean-Charles Lheureux ont fait parvenir leur dernière étude : *Rodilhan ou la clef des champs*.

Mme Lafaye de Micheaux Saintenac a adressé à notre Compagnie un recueil de poésie intitulé : *Poésies, 50 ans après*.

M. Aimé Vielzeuf a remis un exemplaire de sa récente brochure sur le commandant Bonnafous dit Marceau, se rapportant surtout à sa mort lors des combats ayant permis la libération de la ville du Vigan.

Mme Roger a rendu à notre Compagnie la thèse de M. P. Jallatte qui avait été confiée à Me Jean Roger en vue d'un compte rendu. M. Jacques Larmat accepte d'effectuer cette étude.

Correspondance

Le secrétaire perpétuel donne lecture d'une lettre de M. Pierre Varene remerciant notre Compagnie de l'avoir élu correspondant.

Lettre de Mme Bret, conservateur de la Bibliothèque municipale, nous informant du transfert de la bibliothèque à Carré d'Art.

Informations

Notre Compagnie a été représentée à la séance publique de l'Académie de Lascours par M. et Mme Lassalle et par le secrétaire perpétuel.

A la demande du président du Rotary, le secrétaire perpétuel a fait un exposé devant les membres de ce club sur l'histoire de notre Compagnie, en présence du président Christian Liger.

Le président fait connaître qu'il envisage d'organiser prochainement une visite de Carré d'Art. De même, il informe notre Compagnie de divers projets se rapportant à l'anniversaire de la mort de Marc Bernard, auxquels nous pourrions être associés.

Le président donne ensuite quelques renseignements sur le don fait à notre Compagnie par M. Joachim Durand.

Communication

M. Christian Liger donne la parole à M. Pierre Fabre qui présente une très savante étude sur *L'histoire économique d'une communauté rurale du Gard rhodanien (Montagut le Neuf et Carsan) du XVII^e au XIX^e siècle.*

C'est une analyse très minutieuse d'une communauté de base qui est réalisée, ainsi que le précise notre orateur.

En voici le résumé :

La vie d'une communauté de base, 50 feux de laboureurs groupés autour du clocher de N.-D. de Carsan, nous offre un raccourci, partiel certes, de l'évolution économique des campagnes de notre région.

L'économie de « nos granges » repose sur un équilibre entre les cultures vivrières (céréales essentiellement), le troupeau (de « bestes à laine » surtout) et la forêt. Les

« terres cultes » sont des propriétés individuelles tandis que la majorité des « bois et hermes » appartiennent aux seigneurs chartreux. Leur exploitation résulte de transactions anciennes réglant les droits de dépaissance et de lignerage.

Depuis « des temps immémoriaux » jusqu'au XIX^e siècle règnent la pratique de la jachère, « l'engraissement » des sols par la fumure des troupeaux, l'émiettement en parcelles des 300 salmées appartenant aux laboureurs résidants, des rendements médiocres, le troc et l'autarcie.

Les archives de la commune commencent, de façon suivie, en 1620 avec deux décades de malheurs et trois fléaux :

— les « hommes de guerre » contrôlent les approches du pont du Saint-Esprit. *« La faim les porte à la violence et au larcin. Les paysans, hors d'état de pouvoir subsister pour leur avoir osté tout leur bétail sont contraints d'abandonner maisons et familles... »* ;

— en 1629, la peste tue 29 personnes (20 % de la population) ;

— pour subvenir à l'entretien des régiments, la communauté est contrainte de s'engager dans le cycle infernal de l'emprunt qui conduit aux saisies des troupeaux, des récoltes et des corps, c'est-à-dire des consuls.

En 1641, les villageois ne trouvent plus de prêteurs. Excédés, ils dépossèdent les propriétaires « forains » du Saint-Esprit de la charge de premier consul. Ils sont rapidement conduits à capituler !

Les bourgeois remettent de l'ordre : ils remboursent les multiples emprunts, sources de procès et de querelles intestines, en transférant les 10 000 L de dettes à des institutionnels en quête de placement à long terme au denier seize : les chartreux de la Valbonne, les Ursulines et l'œuvre du pont.

La paix rétablie dans le royaume permet au laboureur de travailler, de produire et de payer ses impositions. La situation se normalise.

Le plus important des créanciers, le monastère de la Valbonne, achète les parts de juridiction du Sr de Pourcelet. Il devient le « seigneur direct » du mandement de Montaigu; il écarte l'autre seigneur ainsi que les Spiripontains; son syndic assure les fonctions de secrétaire-greffier d'une communauté devenue totalement dépendante du « bon plaisir » des religieux !

Leur gestion est rigoureuse. En 1700, il ne reste que 613 L à leur devoir !

Cependant en 1692, Louis Laugier achète la charge de maire-royal de Carsan; il prend son rôle très au sérieux. Des conflits éclatent avec les religieux, au sujet de problèmes de dépaissance ou de règlements de dettes. Ils conduisent la communauté à retrouver sa cohésion et, progressivement, une certaine autonomie.

A partir de 1750, une oligarchie de « mesnagers » relativement aisés gère démocratiquement le terroir. Dans le cadre contraignant de la tutelle des services de l'Intendant des finances, la situation économique s'améliore, même si, certaines années, les récoltes sont mauvaises et si les impôts augmentent avec la guerre d'indépendance des Etats d'Amérique : le paysan agrandit son exploitation; le village se construit une école, une maison de ville et répare son église; des cultures nouvelles apparaissent (sainfoin, luzerne...). Lentement, de grandes transformations de l'économie rurale se préparent.

La Révolution libère tous les espoirs mais la guerre avec l'Europe les ruine : dénombremements, réquisitions, conscription... auxquels s'ajoute une climatologie défavorable. L'évolution amorcée est arrêtée; il y a même régression...

La paix étant enfin revenue, une autre révolution, économique celle-là, se déclenche : l'assolement remplace, très progressivement, la jachère improductive, multipliant par deux les emblavures ! Prudemment, le paysan tâte de nouvelles techniques de production (semences sélectionnées, en-

grais...)). Les rendements s'accroissent jusqu'au double de ce qu'ils étaient il y a moins d'un siècle, c'est-à-dire que les ressources du terroir sont multipliées par quatre. C'est prodigieux ! La population peut croître de 250 à 380 habitants !

La deuxième moitié du XIX^e siècle est l'âge d'or de nos campagnes, d'autant plus que les catastrophes du moment (oïdium, phylloxera) ne les touchent pas : dans leur sagesse ancestrale, ils sont restés les producteurs du pain nourricier, la noblesse du laboureur... laissant aux propriétaires bourgeois la charge d'explorer les nouveautés et d'étendre leur vignoble...

Le développement des échanges commerciaux fait sentir ses effets avec une offre accrue de biens nouveaux à consommer et une demande rémunératrice des marchés. Le niveau de vie s'élève.

Pourtant l'écart se creuse entre les progrès réalisés dans nos campagnes et ceux, beaucoup plus conséquents, des citadins. L'attraction de la ville s'accroît. Deux guerres effectuent de lourdes saignées.

L'équilibre agro-sylvo-pastoral est rompu au profit de la vigne. Nos terroirs se désertifient.

Aujourd'hui, Carsan n'a plus que 18 paysans dont 8 à temps complet. Les lotissements se peuplent des travailleurs des usines rhodaniennes ; l'argent gagné est dépensé à la ville...

Doit-on encore parler d'agglomération rurale ? ou plutôt de satellite du Pont-Saint-Esprit ?

M. Pierre Fabre reçoit les félicitations du président qui ouvre les débats. Interviennent tour à tour MM. Lauret, Vielzeuf, Maubon, Château, Larmat, Lassalle, Bosc.

La séance est levée à 18 h 15.

SEANCE DU 19 MARS 1993

Cette séance est présidée par M. Christian Liger.

Sont présents : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. Marc Chausse, M. Pierre Clavel, M. le docteur Edouard Drouot, M. Claude Escholier, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, Me André Galy, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M. Jacques Larmat, Mme Christiane Lassalle, M. Victor Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. le docteur Paul Maubon, M. le président René Panet, M. Georges Sapède, M. le docteur Lucien Simon, M. Daniel-J. Valade, Mlle Marcelle Viala, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le professeur René Bosc, M. Robert Debant, M. Pierre Fabre, M. Lucien Frainaud, Mme Janine Reinaud et M. Aimé Vielzeuf.

Le président donne la parole au secrétaire perpétuel. Lecture est faite du procès-verbal de la dernière réunion, qui est adopté.

Correspondance

Le secrétaire perpétuel a reçu une lettre de Me Fontaine relative à la désignation du successeur au fauteuil de Me Jean Roger. Cette lettre donne lieu à une intervention de MM. Panet et Durteste.

Lettre de M. Monteils, intendant universitaire honoraire, au sujet du nom qui doit être donné à l'Université « Fort Vauban » ou « Vauban ». MM. Liger et Valade font connaître que la Ville a décidé de retenir le nom de « Vauban » uniquement.

Le Comité de l'Art chrétien a adressé son bulletin, après une très longue interruption.

M. Valade a fait parvenir à notre Compagnie deux exemplaires d'un ouvrage écrit en 1853, qui vient d'être réédité, sur *Notice historique sur les origines municipales de la Ville de Nîmes*.

Communication

Le président donne la parole à Mlle Marcelle Viala qui présente sa communication sur *Un moine original : saint Jérôme vu à travers les lettres qu'il a adressées à des dames de la haute société romaine*.

Le moine était peut-être original, mais la communication est pleine d'humour, et les nombreuses lectures que fait Mlle Viala permettent de deviner sinon comprendre quel personnage fut ce moine. Dans sa conclusion, Mlle Viala nous le dépeint comme un être complexe, mais toujours très humain dans son comportement.

Voici le résumé de cette communication :

Saint Jérôme (345 ou 47 - 419 ou 420), qualifié par un critique d'écrivain très « personnel, spirituel, même amusant », a laissé, outre la Vulgate, de nombreuses œuvres à caractère théologique et une abondante correspondance dont le tiers, à partir de 384, est adressé à des femmes, ce qui lui a valu les reproches de ses adversaires. Après de brillantes études à Rome, d'où les plaisirs ne sont pas exclus, un séjour en Orient, dont presque trois ans dans le désert de Chalcis (il y vit en ermite dans une grotte), il revient à

Rome en 382 comme secrétaire du pape et une riche Romaine, Marcella, l'invite à donner, dans son palais de l'Aventin, des conférences bibliques à un groupe de parentes ou d'amies. Il s'agit de jeunes filles vouées à la virginité, surtout des veuves, toutes d'illustres familles. Il engage alors une correspondance avec elles et la continuera quand il aura, en 385, regagné l'Orient pour y diriger, jusqu'à sa mort, un monastère près de Bethléem.

Ces lettres révèlent l'érudit qui répond à des questions très diverses sur la Bible et présente des commentaires à la fois linguistiques et allégoriques, où le moine, directeur de conscience, chargé même de donner des conseils pour l'instruction et l'éducation de deux fillettes toutes jeunes ; défenseur farouche de l'ascétisme qui purifie des péchés comme un second baptême, il réclame la chasteté perpétuelle et, pour les veuves, la monogamie. Il s'attire ainsi la réprobation de la foule, hostile à « cette détestable engeance des moines », et celle des patriciens qui craignent de voir surgir bientôt des problèmes de dénatalité ; il réfute avec une extrême violence les thèses du moine Jovinien, défenseur du mariage. Pour soutenir son point de vue, il s'inspire de la pensée paulinienne mais y ajoute des arguments plus inattendus, tirés de la littérature païenne ou du bon sens populaire et teintés à l'occasion d'un fort réalisme. Il reconnaît pourtant que la voie proposée est difficile à suivre à cause des instincts naturels de l'être humain. Il est donc nécessaire de les dompter et le moine prodigue des conseils précis en matière de nourriture, de bains, de vêtements, mais recommande de faire preuve, dans cette pratique de l'ascétisme, de discrétion, d'humilité et de modération, exaltant à plusieurs reprises la sagesse de la sentence antique : « Ne quid nimis ». Il ajoute en un style très pittoresque la liste des personnages « dangereux » que ses correspondantes devront éviter (y compris les clercs et moines si la rencontre a lieu en tête à tête !).

Nous pouvons connaître aussi à travers ces lettres, l'homme qu'il était avec ses faiblesses et ses passions. Il raconte les tentations qui l'ont assailli : celle de l'esprit, à Antioche, quand il préférait les œuvres de Virgile ou Cicéron aux livres de la Bible, surtout celle de la chair, dans la solitude du désert où le torturait, malgré ses luttes et ses larmes, le souvenir des plaisirs connus jadis à Rome. Ce chrétien convaincu reste toujours insatisfait de lui-même (par crainte d'en être indigne, il n'exerçait pas son sacerdoce de prêtre). Apparaît aussi son caractère passionné dans ses affections, devant un acte qu'il admire (conversion de la jeune Démétrias), mais aussi contre ses adversaires et contre les hérétiques : il les accable d'injures (« ânon bipèdes, corneille jacassante, scorpion, pourceau ») ou s'acharne à faire condamner leurs idées (Origène).

Enfin, l'observateur des mœurs romaines, surtout celles des vierges, moines et clers, oublieux de leurs engagements, se manifeste à nos yeux. Tantôt il fustige ce qui lui paraît scandaleux : dépenses insensées des mondaines (ou des moines...) à propos de vêtements et de nourriture, pendant que « le Christ, en son pauvre, meurt à leur porte » ; plus encore luxure des vierges pourvues d'amants, de moines séduisant « des femmelettes chargées de péchés » ou des « agapètes », moines reçus dans des couvents de femmes. Tantôt il tourne en ridicule les hypocrites, à quelque degré qu'ils le soient : ceux qui font semblant de jeûner et s'empiffrent en cachette, les femmes, sœurs de Tartuffe, qui feignent la plus parfaite contrition dès que quelqu'un paraît. Il caricature en « chouettes et hiboux » des veuves qui veulent témoigner avec ostentation de leur piété par une tenue très austère, en « timides fillettes » les matrones escortées de nombreux petits-enfants mais désireuses de se rajeunir. Il lui arrive de suggérer des scènes de pièces comiques : l'attitude du moine intéressé et jouisseur, surnommé le Chapon Gras; les minauderies de la jeune coquette qui simule une grande pu-

deur ou de présenter une véritable comédie : le triomphe grotesque du veuf fier d'avoir survécu à sa 21^e épouse... qui en était à son 21^e mari !

L'iconographie hieronymienne représente avec raison l'érudit qui lit, étudie, travaille à la traduction de la Bible dans sa cellule de moine ou l'ermitte pénitent et en prière devant sa grotte de Chalcis. Mais il ne faut pas négliger, ce qui contribue à son originalité, le caractère fougueux, spontané du personnage qui, malgré ses élans mystiques, n'a pas perdu contact avec la réalité humaine. « Son imagination ardente, ses passions fougueuses, sa nature violente et éruptive le rattachent de toutes parts à l'humanité réelle. Peut-être, parmi les Pères de l'Eglise, y a-t-il des physionomies plus délicates, plus nuancées, plus fines. Mais il n'y en a pas de plus vigoureuses ni dont on entrevoie mieux, après tant de siècles écoulés, à travers la lettre morte, la vie et la flamme » (P. de Labriolle, professeur d'Université).

Cette communication permet au président d'ouvrir les débats après avoir adressé à Mlle Viala tous ses compliments. Interviennent alors : M. Clavel qui demande comment ces lettres ont-elles pu survivre et être connues ; M. le pasteur Château qui analyse le terme « saint » ; MM. Durteste, Jallatte, Simon.

La séance est levée à 18 heures.

BULLETIN
TRIMESTRIEL
DES SÉANCES

DE

L'ACADEMIE DE NIMES

2^e trimestre 1993



ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1993

BUREAU DE L'ACADEMIE
pour le 2^e trimestre 1993

Président d'honneur : M. Roland HODEL, préfet du département du Gard.

Président : M. Christian LIGER.

Vice-président : M. le docteur Lucien SIMON.

Secrétaire perpétuel : M. le bâtonnier Jean MENARD.

Secrétaire adjoint : M. Félix VILLENEUVE.

Trésorier : M. Pierre CLAVEL.

Trésorier adjoint : M. Georges SAPEDE.

Bibliothécaire : M. Pierre FABRE.

Bibliothécaire adjoint : M. le docteur Paul TEMPIER.

Archiviste : Mme Christiane LASSALLE-GUICHARD.

Tous les envois de fonds doivent être faits au compte courant postal : Montpellier 136-63, Académie de Nîmes, 16, rue Dorée, 30000 Nîmes.

Les revues et publications doivent être adressées au siège de l'Académie : 16, rue Dorée, 30000 Nîmes.

FAITS ACADEMIQUES

- Le prix du Cabri d'Or est décerné pour l'année 1993 à Mme Frédérique Hébrard pour son ouvrage sur Félix Mazauric 88
- A la demande du président Liger, la Compagnie prononce la vacance du siège de M. Joachim Durand. 88
- Notre Compagnie accepte le legs fait par notre confrère Joachim Durand, récemment décédé 91
- M. Jean-Claude Lamy, correspondant, a reçu, lors de l'assemblée générale de la Société félibréenne « La Tour Magno », la Cigale d'argent de Maître d'obro du Félibrige 92
- Notre confrère M. le bâtonnier Jean Goujon, membre résidant, a été nommé officier dans l'Ordre de la Légion d'honneur 94
- Le Conseil municipal de Nîmes a décidé de donner le nom de MM. Joachim Durand, Marcel Decremps et Pierre Hugues à trois rues de notre ville 97
- Vernissage de l'exposition de photographies de Mme Anick Villaret, à Saint-Gilles 103
- Commémoration à Aubais du 40^e anniversaire de la mort de l'académicien René Grousset 103

Accueil de M. Jean Cabot, membre non résidant	108
Election de Mme Hélène Deronne au fauteuil de M. Jean Roger	115
Election de M. Yvon Pradel au fauteuil de M. Joachim Durand	115
Décès de M. Maurice Aliger, membre résidant	117
Hommage à André Chamson	125

COMMUNICATIONS

2 avril 1993 :

<i>Le maréchal de Vauban, un méconnu</i> , par M. le professeur René Bosc, membre résidant	88
---	----

16 avril 1993 :

<i>De la déesse-mère de Willendorf à Jane Fonda, ou les avatars de la fécondité</i> , par M. le docteur Charly-Sam Jallatte	94
--	----

30 avril 1993 :

<i>Etude et sauvegarde du patrimoine préhistorique en Cévennes (Nord-Ouest d'Alès)</i> , par M. Jean Salles, correspondant	99
---	----

21 mai 1993 :

<i>Vie et vivants : questions et réflexions</i> , par M. Jacques Larmat, membre résidant	104
---	-----

4 juin 1993 :

<i>De Posquières à Vauvert du VIII^e au XVII^e siècle</i> , par M. Jean Cabot, membre non résidant	112
---	-----

Un bain rituel juif médiéval au château de Teilhan,
par M. le docteur Lucien Simon, membre résidant,
et M. Arnaud de Cazenove, membre non résidant . 112

18 juin 1993 :

*Réconciliation entre peuples et races, en Afrique du
Sud et en Israël,* par M. le pasteur Georges Mabile,
correspondant 116

HOMMAGES

*Charles Savert, résistant nimois, combattant de l'om-
bre,* par M. Aimé Vielzeuf, membre résidant 87

Langage et vérité, par M. Robert Sauzet 108

Les Saintes-Maries-de-la-Mer, par M. Alain Albaric,
correspondant 115

Mozart, une enquête hors du commun, par M. Pierre-
François Puech 115

Nîmes antique, de M. Victor Lassalle, membre résidant. 115

*Les Vocations d'une Maison Renaissance ; Centre œcu-
ménique interracial de Wilgespruit; Arthur Plaxall,
victime de l'Apartheid ; Monbalu, soldat du Christ
au Mali ; ces quatre ouvrages remis par M. le pas-
teur Georges Mabile, correspondant 115*

Nîmes, le choc de la modernité, par Mme Catherine
Perrié-Boissard. 115

SEANCE DU VENDREDI 2 AVRIL 1993

Cette séance est présidée par M. Christian Liger.

Sont présents : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. Pierre Clavel, M. le docteur Edouard Drouot, M. Louis Durteste, M. Claude Escholier, M. Pierre Fabre, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. Lucien Frainaud, Me André Galy, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. Jacques Larmat, Mme Christiane Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. le docteur Paul Maubon, Mme Janine Reinaud, M. Georges Sapède, M. le docteur Lucien Simon, M. le docteur Paul Tempier, M. Daniel-J. Valade, M. Aimé Vielzeuf, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M. Victor Lassalle, Mlle Marcelle Viala, Mgr Robert Dalverny.

Le procès-verbal de la précédente réunion, lu par le secrétaire perpétuel, est approuvé à l'unanimité.

Hommage

M. Aimé Vielzeuf a remis à notre Compagnie une récente étude sur Charles Savert, résistant nimois, combattant de l'Ombre, dont il est l'auteur.

Correspondance

Lecture est donnée par le secrétaire perpétuel de diverses invitations.

Informations

Le président informe la Compagnie des travaux du groupe constitué pour l'examen du dossier de l'Hôtel Davé. M. Liger fait connaître qu'un document sera transmis à tous les membres de la Compagnie, et qu'une séance administrative réservée à ce problème aura lieu le vendredi 30 avril à 15 heures.

M. Vielzeuf indique qu'au second tour de scrutin du jury du Cabri d'Or, le prix a été décerné pour l'année 1993 à Mme Frédérique Hébrard pour son ouvrage sur Félix Mazauric.

Le président demande à l'assemblée de prononcer la vacance du siège de M. Joachim Durand, ce qui est approuvé.

Communication

Le président donne la parole au professeur René Bosc, mais auparavant se félicite de la présence à notre réunion de M. Henri Ribière, vice-président de l'Association « Vauban », Hôtel des Invalides, à Paris.

M. Bosc présente ensuite sa communication intitulée : *Le Maréchal de Vauban, un méconnu*, dont voici le résumé :

Au fur et à mesure que nous avançons dans le temps, nous avons tendance à simplifier l'histoire... Malheureusement, la simplification déforme et parfois trompe. Comment Vauban nous apparaît-il aujourd'hui ? Un architecte militaire du temps de Louis XIV, qui s'est rendu célèbre par sa conception de la fortification et par les nombreux forts et villes fortifiées qu'il a contribué à ériger sur toutes les fron-

tières du Royaume, pendant plus de cinquante années, c'est bien là ce qu'une histoire résumée a retenu de lui. Encore heureux qu'il ne soit pas tombé dans l'oubli !

Mais en réalité, quelle a été la vraie personnalité de ce Sébastien Le Prestre (1633-1707), marquis de Vauban (Morvan) et maréchal de France (1703), le premier « ingénieur du Roy » à recevoir cette distinction ? Au moment où Nîmes s'apprête à inaugurer une université qui s'appellera « l'université Vauban », titre contestable si l'on s'en tient à une connaissance simpliste du personnage, n'est-il pas souhaitable de mieux connaître l'homme ? « Il n'y a qu'un Vauban ! » a écrit un de ses historiographes... parce qu'en dehors de l'architecte militaire qui a dirigé lui-même la construction de trente-trois forts ou forteresses, et supervisé l'aménagement de trois cents places-fortes avec le succès que l'on sait, à côté de ce « preneur de villes » qui a commandé cinquante-trois sièges, le plus souvent victorieusement, et participé à plus de cent quarante opérations militaires, Vauban a bien d'autres visages. Les historiens du XX^e siècle nous révèlent peu à peu sa face cachée, soit par les biographies qu'ils ont écrites — une dizaine au cours des dernières décennies —, soit par les communications qu'ils présentent au cours des colloques annuels organisés par les deux Associations Vauban — grâce à leurs efforts conjugués, nous découvrons peu à peu ce personnage hors du commun qui, pour le duc de Saint-Simon était « un petit gentilhomme, mais peut-être le plus honnête homme et le plus vertueux de ce siècle, le plus simple, le plus vrai et le plus modeste ».

« Je n'ai point d'étude et fort peu de lecture... », c'est ainsi que Vauban se présente, alors que sa culture est vaste. Passionné de lecture dès son jeune âge, curieux de tout, observateur infatigable, rassemblant à longueur de journée... et de nuit des notes sur tout ce qu'il voit ou entend au cours de ses innombrables inspections à travers le royaume, Vauban nous apparaît comme un précurseur du Siècle des Lu-

mières. « L'homme de guerre qui ne connaît que son épée, a-t-il écrit, n'est pas capable de grand chose ! »... et de fait, il est un des grands témoins, sinon le plus grand, du règne du Roi-Soleil.

Les nombreux « mémoires » qu'il nous reste de lui sont une source inépuisable pour les chercheurs du temps présent. Sa carrière et ses écrits nous révèlent à la fois l'homme d'action, fidèle serviteur du roi qu'il entend servir avec le plus grand dévouement, pour contribuer à sa gloire, et l'homme libre qu'il entend rester alors même qu'il doit s'accommoder de l'absolutisme monarchique qui domine son époque. Il faut lire les lettres qu'il échange avec « son ministre » Colbert, puis Louvois, les mémoires qu'il consacre à la Noblesse, au Clergé, aux Colons..., pour découvrir l'homme libre dans ses opinions. Il en supportera les inévitables conséquences et le bâton de maréchal ne lui sera attribué qu'à... soixante-dix ans !

Il ne pourra pas se taire devant les conséquences, ruineuses pour le royaume, de la Révocation de l'Edit de Nantes, et le mémoire qu'il écrit en 1689 sur « le Rappel des Huguenots », ainsi que les deux « additions » de 1691 et 1693, dans lesquelles il apparaît comme un apôtre de la liberté religieuse un siècle avant la « Déclaration des Droits de l'Homme » sont autant d'occasions pour lui de montrer son élévation de pensée et sa passion de la liberté. Mais c'est, sans aucun doute, dans la compassion qu'il manifeste à l'égard du peuple qui est « l'artisan des nations et constitue l'essentiel du royaume » alors qu'il est « la partie la plus ruinée et la plus misérable » qu'il nous apparaît comme un homme généreux, avide de justice, auquel l'inégalité sociale est intolérable. Ce problème, qui le ronge particulièrement dans les dix dernières années de sa vie, l'amène à écrire ce courageux mémoire sur « la Dixme royale », dans lequel il imagine l'impôt unique dont personne ne sera exempté, sinon les plus pauvres. Hélas ! avant même d'en avoir examiné le

contenu, alors même que Vauban le présentait modestement comme un projet susceptible d'amendement, l'entourage de Louis XIV, constitué essentiellement de privilégiés, s'arrangera pour obtenir du roi qu'il soit saisi et brûlé. Vauban ne survivra pas à cette cabale injuste. Il meurt à Paris dans l'indifférence générale, mais sa dépouille est inhumée dans son cher « Bazoches », au cœur de ce Morvan où il est né, qu'il a tant aimé, en présence d'une foule de paysans dont il avait courageusement défendu l'existence.

Voltaire a dit de lui : « Il était le premier des ingénieurs et le meilleur des citoyens, il devance son siècle et son langage ne peut être entendu que de la postérité ». Quand on connaît « le vrai Vauban » on ne peut qu'applaudir à l'idée de voir son nom inscrit au fronton de notre future université.

A la fin de sa communication, M. Bosc reçoit les compliments du président qui résume la personnalité de Vauban comme celle d'un être de rigueur, « dans toutes ses vérités ».

Une discussion s'instaure. Interviennent : M. Fabre, distinguant les forts Vauban des forts « à la Vauban » MM. Mabile, Frainaud, Cabot, Galy, Goujon, Ribière, Clavel, Simon.

Après de nouveaux applaudissements adressés à l'orateur, la séance est levée à 18 heures.

Ce même jour, l'assemblée a accepté le legs fait par M. Joachim Durand à notre Compagnie.

SEANCE DU VENDREDI 16 AVRIL 1993

Cette séance est présidée par M. Christian Liger.

Sont présents : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. le pasteur René Château, M. Marc Chausse, Mgr Robert Dalverny, M. Louis Durteste, M. Claude Escholier, M. Lucien Frainaud, Me André Galy, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M. Victor Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. le docteur Paul Maubon, M. le président René Panet, Mme Janine Reinaud, M. Georges Sapède, M. le docteur Lucien Simon, M. Daniel-J. Valade, Mlle Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Maurice Aliger, M. Robert Debant, M. Jacques Larmat, M. Pierre Fabre, M. le docteur Edouard Drouot, Mme Christiane Lassalle.

Le procès-verbal de la précédente réunion, lu par le secrétaire perpétuel, est approuvé à l'unanimité.

Informations

Le secrétaire perpétuel fait connaître que notre Compagnie était représentée, lors de l'assemblée générale annuelle de la Société félibréenne « La Tour Magno », par M. Valade et par le secrétaire perpétuel. Au cours de cette assemblée, M. Jean-Claude Lamy, correspondant, a reçu la Cigale d'argent de Mèstre d'obro du Félibrige.

En voici le compte rendu, fait par M. Daniel-J. Valade :

Si l'élection d'un Mestre d'Obro du Félibrige est méritée, c'est bien celle de l'ami Lamy. Depuis une génération, cet éternel jeune homme est le maître d'œuvre des éditions en langue d'oc qui perpétuent et renouvellent l'expression littéraire dans le droit fil de Frédéric Mistral.

La vocation de Jean-Claude Lamy est née de la volonté de deux félibres, académiciens nîmois : Georges Martin et Pierre Hugues, dont on connaît la compétence et... la ténacité. Membre très actifs de la Société félibréenne « La Tour Magno », ils voulaient, à quelques mois des fameux événements estudiantins, rééditer *Vido d'enfant* de Baptiste Bonnet. La révolution qui suivit, elle fut pour M. Lamy. C'est en effet l'imprimerie Bené, véritable « NRF » des auteurs provençaux, qui fut chargée de cette nouvelle édition.

Devant la qualité de ce que l'imprimeur-éditeur réalisa (et on imagine ce que suppose de compétence et d'attention l'impression dans cette graphie spécifique où les accents sont si capricieux...), Louis Bayle, fondateur de « L'Astrado prouvençalo », et Elie Bachas, alors Capoulier du Félibrige, confièrent leurs travaux respectifs à l'imprimerie Bené. *L'Armana di Felibre* suivit. Nîmes redevenait la plaque tournante de l'édition en Langue d'Oc. Les auteurs suivirent. Les noms de Jean-Pierre Tennevin, Marie-Thérèse et René Jouveau, Henriette Dibon, Charles Galtier, Marcel Decremps, notamment s'inscrivirent sur les couvertures.

Maître d'œuvre devant sa linotype, comme le capitaine maître à bord après... Frédéric Mistral, Jean-Claude Lamy rejoignit le conseil d'administration de la Tour Magno et, le directeur de « L'Astrado » étant son camarade de classe, Michel Courty, il accepta de consacrer aussi du temps à « L'Astrado prouvençalo ».

Le catalogue, auquel Jean-Claude Lamy prend la plus grande part, compte désormais plus de 250 titres. Belle performance...

Tout récemment, l'Académie de Nîmes, dont on sait toute la vigilance qu'elle apporte à l'Écrit de qualité, a élu M. Lamy, correspondant. M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel de la savante Compagnie, assistait d'ailleurs à la remise de la Cigale d'argent au nouveau promu. Ce fut des mains d'André Dupuis, Majoral du Félibrige et Capitaine de la Nacioun gardiano, qu'il la reçut.

Elle orne désormais le revers d'un homme discret, efficace et compétent.

Le secrétaire perpétuel indique ensuite que notre confrère M^e Jean Goujon a été nommé officier dans l'Ordre de la Légion d'honneur. Qu'il reçoive ici les félicitations de notre Compagnie.

Le président confirme la venue de Mme Frédérique Hébrard le 24 avril à l'occasion du premier jour de l'émission du timbre-poste à l'effigie d'André Chamson.

Communication

Le président donne la parole à M. Jallatte qui traite : *De la déesse-mère de Willendorf à Jane Fonda, ou les avatars de la fécondité.*

Communication parfois technique, souvent humoristique, toujours très agréable à écouter, agrémentée de projections. En voici le résumé :

L'auteur cherche à nous faire comprendre, à travers la succession des civilisations, le long cheminement de la pensée humaine qui, depuis les déesses-mères de la préhistoire, donatrices de vie mais aussi pourvoyeuses de mort, jusqu'aux ventres-à-louer de notre société moderne, a marqué la progression (oserait-on dire les progrès ?) de notre connaissance de la vie et de sa transmission.

Les mythes de la création, dans les différentes cultures, se sont tous développés autour de la femme. Cette dernière

est présente dans l'art et les religions du monde entier. Les déesses-mères de la préhistoire et de la protohistoire furent l'expression, d'une part, de la relation physique que l'homme avait avec son environnement naturel et, d'autre part, de l'interprétation mystique qu'il en donnait.

La femme inscrivait dans son corps le mystère de la succession des générations ; ainsi devint-elle l'utérus universel et son identification entre son ventre et la caverne matrice de la Terre-Mère se perpétua jusqu'aux derniers siècles de l'ère pré-chrétienne.

Mais peu à peu l'homme prit conscience de son propre rôle dans le processus de génération et en vint à ravir à la femme la place qu'elle occupait en tant que Grande-déesse-mère dans le processus de création et de transmission de la vie.

Les progrès réalisés dans les domaines de procréation, qui ont permis de concevoir des êtres vivants au fond d'éprouvettes, ne sont que l'ultime avatar de l'inversion patriarcale des mythes de création, l'expression dernière du désir millénaire de subjugation de la femme.

L'homme a détrôné la déesse-mère au profit de son enfant mâle, devenu dieu à son tour ; l'homme s'est cru dieu.

Mais la science se trouve aujourd'hui dans la nécessité de revenir à l'universalité de la déesse d'autrefois. La vie n'est pas une entité extérieure à nous ; il est temps que l'humanité accepte de renoncer à l'asservir et que, se replaçant à l'intérieur de l'environnement qui l'englobe respecte l'affirmation de vie que recèle chacune de ses créatures et s'emploie à les servir.

Le président adresse ses félicitations à notre confrère. Au cours du débat qui suit, interviennent successivement MM. Lauret, Maubon, Escholier, Château, Dalverny, Simon.

La séance est levée à 18 heures.

SEANCE DU VENDREDI 30 AVRIL 1993

Cette séance est présidée par M. Christian Liger.

Sont présents : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. le pasteur René Château, M. Marc Chausse, M. Pierre Clavel, M. Louis Durteste, M. Pierre Fabre, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. Lucien Frainaud, Me André Galy, M. le bâtonnier Jean Goujon, Mme Christiane Lassalle, M. Victor Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. le docteur Paul Maubon, M. le président René Panet, Mme Janine Reinaud, M. Georges Sapède, M. le docteur Paul Tempier, M. Daniel-J. Valade, M. Aimé Vielzeuf, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : Mgr Robert Dalverny, M. le docteur Edouard Drouot, M. Claude Escholier, M. Charly-Sam Jallatte, M. Jacques Larmat, M. le docteur Lucien Simon, Mlle Marcelle Viala.

Le procès-verbal de la précédente réunion, lu par le secrétaire perpétuel, est approuvé à l'unanimité.

Informations

Le secrétaire perpétuel donne lecture de diverses invitations ainsi que d'une lettre de MM. Weber et Sandvoss de

Brunswick, remerciant notre Compagnie de l'envoi de nos publications.

Lettre de M. Blanc, ingénieur agricole, qui attire l'attention de notre Compagnie sur la situation de certaines tombes au cimetière protestant, en particulier celle de M. Eloy Vincent. Après diverses interventions, il est décidé que le secrétaire perpétuel transmettra copie de cette lettre à MM. Bosc et Clavel.

M. Frédéric Gaussen nous a adressé la brochure éditée en prévision de l'exposition de peintures Jacqueline Gaussen-Salmon qui se tiendra à Sommières en juillet prochain.

Le président fait connaître que le Conseil municipal de Nîmes a décidé de donner le nom de MM. Joachim Durand, Marcel Decremps et Pierre Hugues à trois rues de notre ville.

Voici le texte des notices, rédigées par M. Daniel-J. Valade, qui ont été lues au Conseil municipal, lequel a voté à l'unanimité :

— Joachim DURAND :

Juriste, ancien élève de Sciences Po, Jo Durand, comme les Nimois l'appelaient affectueusement, est l'une des figures emblématiques de la vie civique nimoise.

Tôt appelé à Paris par sa carrière de directeur au Ministère de la Marine, il revenait le plus fréquemment possible à l'ombre des arènes.

Il participa passionnément à la vie culturelle nimoise, suscitant les interventions de personnalités culturelles d'ampleur nationale.

Il organisa avec ses amis, Georges Martin et Pierre Hugues, la renaissance du Félibrige à Nîmes, en dynamisant la Société félibréenne « La Tour Magno ».

Jo Durand fut, dans l'ombre, une conscience politique modérée, à l'honneur de laquelle est à mettre une intransigeance en matière d'honnêteté intellectuelle.

Enraciné dans la Cévenne des mineurs, il laisse une œuvre importante et un exemple civique.

Il était Mestre d'Obro du Félibrige.

Il était Commandeur de la Légion d'honneur.

Joachim Durand fut pendant de longues années l'un des membres des plus assidus, des plus actifs, de l'Académie de Nîmes, dont il assura la présidence.

— Pierre HUGUES :

Trois raisons plaident pour que notre ville se souvienne, tout particulièrement, de M. Pierre Hugues.

Il fut durant de longues années censeur des Etudes au Lycée dont il obtiendra qu'il porte le nom d'Alphonse Daudet.

Eminent pédagogue, sévère, mais juste, M. Hugues a supervisé les progrès — et les faiblesses passagères — de milliers de lycéens nimois auxquels il a inculqué une méthode de travail, une rigueur intellectuelle et un sens du civisme qui sont reconnus, revendiqués et appréciés de tous.

Son second titre à la postérité fut sa passion pour la langue d'Oc qu'il parlait avec pureté dans le droit fil de Frédéric Mistral. Poète subtil, il s'exprima avec recherche dans la langue du Sud et fut élu brillamment Majoral du Félibrige.

Enfin, très jeune, élu membre de l'Académie de Nîmes, il en sera durant de longues années le prestigieux secrétaire perpétuel. Il veilla avec une grande attention à la qualité des travaux de la savante Compagnie, à la publication de ses actes et à la valeur de son recrutement.

M. Pierre Hugues était également le délégué du Ministère de la Culture, avec le titre de Conservateur des Antiquités.

— Marcel DECREMPS :

La personnalité et l'œuvre de Frédéric Mistral, ainsi que ceux de d'ensemble des plus éminents félibres, ont eu en Marcel Decremps un chercheur rigoureux et très attentif.

L'une des plus pertinentes biographies du Maître de Maillane, c'est à M. Marcel Decremps qu'on la doit. Elle s'intitule : *Frédéric Mistral, Mage de l'Occident*.

Créateur et directeur de revues, animateur inlassable de séminaires universitaires, M. Decremps était la discrétion et l'efficacité mêmes.

Membre de l'Académie de Nîmes, il y incarne la littérature contemporaine exprimée en langue d'Oc, ce qui permet d'ailleurs la reconnaissance des langues régionales par l'Education nationale et leur inscription au titre de matières d'examen.

Réunions

Une réunion du bureau aura lieu le vendredi 21 mai à 14 h 45 et une réunion des Anciens Présidents, le même jour, à 15 h 45.

Communication

Le président accueille M. Jean Salles, correspondant, et lui donne la parole pour présenter sa communication sur *Etude et sauvegarde du patrimoine préhistorique en Cévennes (Nord-Ouest d'Alès)*.

En voici le résumé :

Le 30 avril 1993, M. Jean Salles, président du Groupe alésien de Recherche archéologique, a présenté au cours de la séance de l'Académie de Nîmes, le résultat des travaux d'étude et de restauration de monuments préhistoriques effectués par ce Groupe sur les Moyennes Cévennes mica-schisteuses et sur la frange du « Piémont Cévenol », terrains gréseux ou calcaires.

Ces monuments, datés de la préhistoire récente ont été bâtis, ou réutilisés dans une période qui s'étend depuis le Néolithique final (2.500 à 2.000 ans avant J.-C.) jusqu'à l'Age du Bronze final (750 à 700 ans avant J.-C.). Ils consistent

en dolmens, édifiés en grandes dalles sur les terrains calcaires ou gréseux, et en coffres, d'un gabarit plus petit, construits en minces dalles micaschisteuses, inclus dans un tumulus.

Les hommes qui les ont érigés faisaient partie d'une civilisation agrico-pastorale (cultures de Ferrières et de Fontbouïsse), utilisant des outils ou des armes en pierre et en os. Ils vivaient dans des villages de cabanes dont on a trouvé les structures dans nos garrigues (Cambous, Viols le Fort), et les « drailles » cévenoles que parcouraient leurs troupeaux ont été leurs premières grandes voies de communications.

Par quelques diapositives judicieusement choisies, M. Salles explicite la démarche suivie par le « Groupe archéologique » pour étudier méthodiquement les structures encore en place, malgré les ravages du temps et les destructions provoquées par les hommes, qui se poursuivent de nos jours en s'accentuant.

A partir de ces structures, même sur un monument complètement ruiné, il est possible de définir en gros l'état initial du monument, et ainsi de pratiquer une restauration le restituant avec la plus grande fidélité possible. Quelques exemples remarquables viennent illustrer cette démarche, en particulier le dolmen du Roc-Troué ou « Ron Traucat », les dix coffres sous tumulus du secteur voisin de Peyraube, dans les Cévennes micaschisteuses ; quelques dolmens de la Grande-Paillère, près d'Anduze, d'un type tout à fait original, et le dolmen du col de Trélis au Martinet, récemment découvert, qui vient d'être mis en valeur.

Après des fouilles légalement autorisées par la Conservation régionale de l'Archéologie, le « Groupe alésien de Recherche » a déposé tout le matériel découvert, qui a été présenté au cours des diapositives, dans les vitrines du Musée du Colombier à Alès. Il appartient au Groupe de remercier les chercheurs avec lesquels il a coopéré, et dont les études et conseils lui ont été d'un secours précieux, nous voulons

citer entre autres MM. Jean Arnal, M. Lorblanchet, Bernard Dédet, N. Bastide, Marc Bordreuil et Jean-Marc Roger.

Un nombre important de monuments préhistoriques voués à une destruction irrémédiable ont été ainsi restaurés et signalés au public par le Groupe alésien de Recherche archéologique. C'est aux pouvoirs publics, aux touristes et à tous les visiteurs qui parcourent le pays cévenol qu'il appartient de prendre la relève dès maintenant pour respecter et protéger ces témoins que nous ont légués nos lointains ancêtres.

Cette communication était agrémentée de projections commentées avec beaucoup de clarté par M. Jean Salles.

Le président félicite notre conférencier et ouvre un débat au cours duquel interviennent MM. Vielzeuf, Bosc, Couë-tard, Clavel.

La séance est levée à 18 h 15.

SEANCE DU VENDREDI 21 MAI 1993

Cette séance est présidée par M. Christian Liger.

Sont présents : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. le pasteur René Château, Mgr Robert Dalverny, M. Robert Debant, M. Pierre Fabre, M. le chanoine Charles Fayolle, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, Me André Galy, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M. Jacques Larmat, Mme Christiane Lassalle, M. Victor Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. le président René Panet, Mme Janine Reinaud, M. Georges Sapède, M. le docteur Lucien Simon, M. le docteur Paul Tempier, Mlle Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, M. Félix Villeneuve, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Pierre Clavel, M. le docteur Edouard Drouot, M. Claude Escholier, M. Lucien Frainaud, M. le docteur Paul Maubon, M. Louis Durteste, M. Daniel-J. Valade.

Le procès-verbal de la précédente réunion, lu par le secrétaire perpétuel, est approuvé à l'unanimité.

Hommages

Nous avons reçu :

Le Bulletin de la Commission départementale Histoire et Archéologie du Pas-de-Calais, année 1992 ;

Le Bulletin de la Société d'études scientifiques de l'Aude, année 1992 ;

Les Mémoires de l'Académie de Besançon et de Franche-Comté, années 1990 et 1991.

Le Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie.

Informations

Nous avons répondu à l'invitation du maire de Saint-Gilles, en participant au vernissage de l'exposition de photographies de Mme Anick Villaret, le 14 mai, à Saint-Gilles.

De même, notre Compagnie était présente, en réponse à l'invitation du maire d'Aubais, pour commémorer le 40^e anniversaire de la mort de l'académicien René Grousset, le 15 mai à Aubais.

Réunions

La Commission des publications se réunira le vendredi 18 juin à 15 h 30. Cette réunion, ainsi que la séance du même jour, à 16 h 30, aura lieu à l'Hôtel Davé.

Le groupe de travail encyclopédie se réunira le 4 juin à 15 h 45.

Correspondance

Lecture de la lettre de M. le Président de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Beaucaire relative à la réédition de *L'Histoire des Institutions municipales de Nîmes*, par Philippe Eyssette. La Compagnie demande à M. Valade de présenter un succinct compte rendu de cet ouvrage.

Lecture de la lettre du Comité de Coordination des associations de déportés, résistants, informant de la cérémonie de remise des prix le 26 mai prochain à la Chambre d'Agriculture. Comme chaque année, notre Compagnie participera par une remise d'ouvrages à cette manifestation.

Elections

Le président fait connaître que le Bureau, ainsi que les anciens présidents, ont examiné les candidatures proposées afin que soient occupés les sièges laissés libres à la suite des décès de M. Jean Roger et de M. Joachim Durand.

La candidature de Mme Hélène Deronne est présentée au fauteuil de M. Jean Roger et celle de M. Yvon Pradel au fauteuil de M. Joachim Durand.

Ces candidatures seront inscrites sur le registre. Le vote interviendra à la séance du 18 juin 1993.

Communication

Le président donne la parole à M. Larmat qui traite de *Vie et vivants : questions et réflexions*.

Cette communication présente un certain aspect technique ; mais l'orateur a su, par sa finesse et son habileté, tenir en éveil son auditoire et montrer qu'effectivement nombreuses sont les questions qui peuvent se présenter à nos esprits.

En voici le résumé :

La biologie a fait des progrès immenses surtout depuis quelques décennies. Après avoir ramené au niveau des cellules le fonctionnement de beaucoup d'organes, elle a atteint le stade de l'explication chimique. La biologie moléculaire a élucidé la structure des constituants des cellules et expliqué beaucoup de phénomènes physiologiques par l'intervention de substances chimiques bien définies. Elle a même reconnu la composition chimique du matériel héréditaire ce qui a ouvert à la génétique d'immenses perspectives.

Ces progrès de la génétique ne peuvent cependant faire oublier l'immensité des lacunes qui subsistent dans la connaissance du vivant. En particulier, on sait très peu de choses des mécanismes du développement embryonnaire et l'hiatus reste très large entre la génétique et l'embryologie. Le cas des galles du chêne illustre la complexité du problème : dans ce cas, en effet, le génome du chêne doit contenir, outre les gènes nécessaires à l'édification de l'arbre, ceux qui déclenchent la réponse de celui-ci à la piqûre du Cynips, c'est-à-dire le développement de galles spécifiques.

La paléontologie conduit à d'autres interrogations. Si le fait de l'évolution ne saurait être mis en doute, l'explication darwinienne suscite encore parfois des réserves et surtout la part du « hasard » et celle de la « nécessité » dans l'évolution restent difficiles à apprécier.

L'origine des êtres vivants demeure encore plus mystérieuse. Des expériences rendent plausible la formation des principaux composés organiques à partir de l'atmosphère primitive sous l'action des rayons ultra-violetts solaires et des décharges électriques des orages. Mais la genèse des structures cellulaires et donc celle des premiers vivants restent encore largement inexplicées.

Enfin l'« activité vitale » varie beaucoup au sein du monde vivant. Au-delà de l'opposition végétaux-animaux, on peut remarquer d'appréciables différences quant au degré de cette activité à l'intérieur du règne animal. On peut être frappé en particulier par le perfectionnement des comportements, voire du psychisme, dans certains groupes comme les insectes ou, différemment, les mammifères et notamment les primates. Certains croient discerner là une orthogénèse globale avec une montée de la conscience préparant l'apparition de l'homme. Mais d'autres observent que beaucoup de groupes animaux ne partagent aucunement cette tendance au progrès comportemental et jugent que l'évolution est franchement « buissonnante » et apparemment aléatoire.

La reconstitution par les paléontologistes du monde vivant au milieu du Pliocène, il y a quatre millions d'années, d'un monde très semblable au nôtre mais encore privé d'hommes, ne leur paraît aucunement témoigner d'une quelconque « préparation » à l'apparition de l'homme.

Notre histoire est donc toute récente, le phylum qui a abouti à notre espèce s'étant, à partir d'un ancêtre commun, séparé de celui qui conduit au chimpanzé il y a environ 6-7 millions d'années.

On a attribué diverses causes à cette apparition de l'*Homo sapiens*. Pour les uns, le jeu darwinien du hasard et de la nécessité a suffi pour amener un primate ancestral de type simien à la condition humaine. Pour d'autres, un mécanisme particulier a dû jouer ; peut-être, essentiellement, un ralentissement suivi d'un arrêt de l'évolution corporelle : le fœtus du chimpanzé (et même le chimpanzé très jeune) présentant beaucoup de caractères de l'homme adulte avant d'acquérir ceux de l'anthropoïde, on peut concevoir qu'un arrêt de l'évolution corporelle à ce stade foetal avec poursuite de la croissance et acquisition de l'aptitude à la reproduction pourraient conduire à l'apparition du type humain. Enfin les croyants de nombreuses religions pensent qu'une intervention divine a été nécessaire pour la « naissance » de notre espèce et que les hommes ont ainsi acquis une « nature » et une destinée qui les mettent à part du règne animal.

Le président remercie vivement M. Jacques Larmat et lui présente ses félicitations ainsi que celles de notre Compagnie. C'est M. le pasteur Château qui, par son intervention, clôturera les débats.

Séance levée à 18 h 05.

SEANCE DU VENDREDI 4 JUIN 1993

Cette séance est présidée par M. le docteur Lucien Simon, vice-président.

Sont présents : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. Marc Chausse, M. Pierre Clavel, Mgr Robert Dalverny, M. Robert Debant, M. le docteur Edouard Drouot, M. Louis Durteste, M. Claude Escholier, M. Pierre Fabre, M. Lucien Frainaud, Me André Galy, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M. Jacques Larmat, Mme Christiane Lassalle, M. Victor Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, Mme Janine Reinaud, M. Georges Sapède, M. le docteur Paul Tempier, Mlle Marcelle Viala, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Maurice Aliger, M. le pasteur René Château, M. Christian Liger, M. Daniel-J. Valade, M. Aimé Vielzeuf.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté, après une minime rectification.

Hommages

Le secrétaire perpétuel donne connaissance des ouvrages et revues reçus :

- Bulletin de la Société des Amis du Vieux Toulon ;
- *Langage et vérité*, par M. Robert Sauzet ;
- Bulletin de la Société d'Emulation du Doubs ;
- Bulletin de la Société d'Histoire naturelle de Cahors.

Correspondance

Diverses invitations ont été reçues en vue de participer à des réunions annuelles de sociétés ou à des conférences.

Accueil de M. Jean Cabot, membre non résidant

C'est le docteur Lucien Simon, vice-président, qui accueille M. Jean Cabot.

Monsieur,

Permettez-moi d'évoquer pour commencer un souvenir personnel. Il y a quelques années, je visitais avec un groupe d'amis Franquevaux. Un homme d'aspect très simple, modeste et cordial, nous servait de guide. Il s'agissait de M. Jean Cabot, distingué universitaire.

Depuis le XIV^e siècle au moins vos ancêtres sont implantés dans le territoire qui deviendra le département du Gard. D'abord installés à Cassagnoles sur le Gardon près de Vézenobres, ils se transportèrent à La Levade sur le Vistre entre Le Cailar et Vauvert. Quant à vous, né en 1923, vous êtes revenu lors de votre retraite à Vauvert avec votre épouse, elle-même descendante d'une famille bien gardoise.

Jeune, vous entrez aux Eclaireurs de France. Vous en deviendrez le commissaire national. C'est peut-être là que votre destinée se précise d'une part en vous imprégnant de l'esprit scout, d'autre part en vous amenant à Paris après la guerre, qui vous a vu maquisard puis engagé volontaire dans l'armée. Alors jeune instituteur, bien que la situation matérielle de vos parents ne vous ait pas permis d'accéder au baccalauréat, vous décidez d'entrer en Sorbonne pour des études de géographie. Licence, diplôme d'études supérieures

et C.A.P.E.S. s'ensuivront. Professeur de collège au Tchad durant sept ans, de lycée au Maroc, puis attaché de recherches au C.N.R.S. et maître de conférences à l'Université de Tunis, votre constance dans l'effort vous permet de soutenir en Sorbonne votre thèse d'Etat, « Le bassin du Moyen-Logone (coton colonial et développement au Tchad) ». (Le Logone est une rivière qui se jette dans le Chari à N'Djamena.) Vous êtes alors nommé professeur à l'Université d'Alger, puis à Poitiers, tandis que vous soutenez la thèse complémentaire intitulée « Les lits du Logone, étude géomorphologique ». Après les événements de mai 1968, le gouvernement vous confie la direction de la toute récente et d'emblée turbulente Université de Paris-VIII Vincennes, dont vous présidez l'Assemblée constitutive. Il faut croire que vous vous tirez fort bien de cette tâche délicate puisque, deux ans après, vous êtes détaché comme recteur à N'Djamena dont vous fondez l'Université. Vous y restez quatre ans, revenez à Paris-VIII jusqu'en 1983, êtes nommé directeur de recherches à Montpellier-III où vous terminez votre carrière universitaire en 1990.

Vous permettez, Monsieur, que je passe trop vite sur vos travaux dont l'énumération serait longue. Vous avez beaucoup travaillé sur l'Afrique, particulièrement sur le Tchad dont vous avez publié, entre autres, en 1972 un « Atlas pratique », ainsi que l'ouvrage « Le Tchad » dans la collection « Que sais-je ? ». Le problème du Sahel et de la sécheresse en Afrique vous a préoccupé. Votre passage à Alger vous a amené à publier plusieurs études sur l'Algérie. Vous vous êtes intéressé à la télédétection des paysages par satellite. Une étude géopolitique, « L'Afrique explosive, fille du désordre européen », reflète sans doute les conclusions que vous avez tirées de votre profonde expérience africaine.

A présent, après vous être intéressé à l'histoire de votre propre famille et à la restitution des biens des fugitifs religieux par l'Assemblée nationale en 1790, c'est Vauvert

et sa région qui vous fascinent. Cheminant de Notre-Dame de Posquières à Notre-Dame de Vauvert vous recherchez les chemins et lieux-dits. Vous tournant vers les étendues d'eau de la Petite Camargue vous décrivez leurs anciens ports et leurs moulins.

Votre carrière, vos travaux vous ont valu maintes distinctions et titres honorifiques français et tchadiens.

Monsieur, en vous accueillant notre Compagnie a tenu à s'adjoindre l'universitaire et l'administrateur, le géographe et le voyageur, l'humaniste et l'homme de Vauvert et Posquières, des Costières et des étangs. Vous avez bien voulu accepter de venir nous entretenir de vos recherches et participer à nos travaux. Soyez-en remercié.

M. Jean Cabot prend à son tour la parole, adresse quelques remerciements à notre Compagnie pour son accueil, et commence son intervention en rendant hommage à son prédécesseur.

Fernand Georges Robert, universitaire, est né près d'Aubusson le 20 mars 1908 de Fernand Robert, professeur de musique aux Ecoles de Paris, et de Marie Beaupied.

Il fait ses études au lycée Henri-IV, jusqu'aux classes préparatoires. En khâgne, il est l'élève d'Alain. Admis en 1927 à l'École normale supérieure, il réussit l'agrégation de lettres classiques en 1931.

Son premier poste, à l'École française d'Athènes, le conduit vers l'émerveillement de la lumière grecque, où il trouve les fondements de sa recherche artistique et littéraire (1932-35).

De Délos à Epidaure, il étudie les temples en s'intéressant plus particulièrement aux *tholos*, circulaires qui fourniront le champ de sa thèse d'Etat : *Thymélé, recherches sur la signification et la destination des monuments circulaires dans l'architecture de la Grèce ancienne.*

Il a épousé en janvier 1935, Anne-Marie Prettre, professeur agrégée de Lettres, et se trouve affecté professeur au lycée d'Auch en 1935, où il ne reste qu'un an. Année durant laquelle il publie *Epidaure*, recherche autour du tholos d'Esculape.

Il est alors nommé maître de conférences à la Faculté des Lettres de Rennes (1936), puis professeur, après sa soutenance de thèse (1939).

La guerre, puis la captivité n'interrompent pas son activité intellectuelle, il assure plusieurs conférences dans les Oflag où il se trouve prisonnier. Rapatrié en 1943, il reprend sa chaire à Rennes et publie plusieurs ouvrages, dont un essai de définition de l'Humanisme (1946), un « Que sais-je ? » sur la littérature grecque (1948) et surtout son « Homère » publié en 1950.

La qualité de ses travaux et de son enseignement le font élire à la chaire de littérature et civilisation de la Grèce ancienne à la Faculté des Lettres de Paris en 1954. Sa compétence et son dévouement le conduisent alors à assumer, avec toute la modestie que chacun lui reconnaît, les lourdes tâches de président du jury de l'agrégation de Lettres classiques 1960-67, de secrétaire général 1962, puis président 1975-1980 de l'Association Guillaume Budé, avant que Jacqueline de Romilly ne lui succède.

Je regrette de n'avoir pu me procurer à temps son dernier ouvrage de 1970 : *Un mandarin prend la parole*, ensemble de réflexions inspirées de la crise universitaire de 1968, que nous avons vécue simultanément mais parallèlement. Je ne doute pas, comme l'indique notre confrère le recteur Bompaire, que ce soit « la méditation lucide d'un universitaire blessé dans ce qu'il a de plus cher, non par égoïsme, mais par désir ardent de servir et de donner ».

L'ébranlement des valeurs classiques déjà amorcé depuis plusieurs années dans les programmes d'enseignement, s'était vu submergé par un dénigrement iconoclaste de tou-

tes les valeurs humanistes qui semblaient triompher pour toujours. Le temps a, comme toujours, ramené la raison, mais il est vrai, plus rien n'a été comme avant.

Fernand Robert a cru au désastre. Il a eu le courage de prendre la parole, il l'a fait parce qu'il l'estimait de son devoir. Il le devait aussi parce qu'il était resté un véritable humaniste.

Je laisserai la conclusion de cette évocation à Jacques Bompaire qui fut son assistant, puis son successeur à la Faculté de Rennes et dans de nombreuses autres charges : « Il ne séparait pas humanisme et progrès et refusait de réduire l'amour des humanités à un simple réflexe de défense ».

Communication

M. Cabot présente ensuite sa communication sur le sujet suivant : *De Posquières à Vauvert, du VIII^e au XVII^e siècle*. C'est avec une grande attention que l'auditoire écoute cette communication qui intéresse notre département et notre vie locale au cours d'un passé relativement récent.

Le président adresse ses vives félicitations à M. Jean Cabot, ainsi que celles de notre Compagnie. Un débat s'instaure au cours duquel interviennent MM. Jallatte, Frinaud, Lauret.

L'ordre du jour prévoit ensuite la communication de M. le docteur Lucien Simon, vice-président, et de M. Arnaud de Cazenove, membre non résidant, sur le sujet suivant : *Un bain rituel juif médiéval au château de Teilhan*.

Cette partie de la réunion est présidée par Mme Christiane Lassalle.

Nos deux orateurs présentent une série de diapositives afin de mieux illustrer leurs propos.

Cette étude retient l'attention de notre Compagnie ; elle est très détaillée et très minutieuse.

Après l'intervention de M. de Cazenove et sa présentation de diapositives, le docteur Simon discute de la vraisemblance de la présence d'un bain rituel juif à Teilhan au Moyen Age. Et d'abord, il établit que la construction actuelle, transformée ultérieurement en noria, possède bien les caractéristiques d'un tel bain rituel ou miqueh et que sa structure est semblable à celle du miqueh de Montpellier.

Encore faudrait-il que la présence de juifs aux abords de Teilhan au Moyen Age fût avérée. Les documents d'archives font état de deux communautés voisines : à Marsillargues toute proche mais de l'autre côté du Vidourle et à Aimagues distante de trois kilomètres. Cette seconde hypothèse quant aux utilisateurs du miqueh de Teilhan semble plus séduisante.

Lors de la discussion qui a suivi, le docteur Jallatte a porté un élément à l'appui de cette conclusion : il a projeté des diapositives des ruines d'un vieux moulin situé à quelques centaines de mètres de Teilhan, en-deçà du Vidourle ; sur une pierre apparaissent gravés les armes de Guillaume de Nogaret et, au-dessous, un emblème judaïque (chandelier à sept branches).

Après le docteur Jallatte, M. le professeur Stoddard intervient au cours d'un très court mais très intéressant débat.

Madame Lassalle remercie les orateurs, en particulier M. Arnaud de Cazenove et le félicite pour le travail accompli.

Mme Lassalle invite ensuite les membres de notre Compagnie et nos hôtes à participer à une amicale réception dans les locaux du premier étage.

La séance est levée à 18 h 10.

SEANCE DU VENDREDI 18 JUIN 1993

Cette séance est présidée par M. Christian Liger et se tient à l'Hôtel Davé.

Sont présents : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. le pasteur René Château, M. Pierre Clavel, M. Pierre Fabre, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, Me André Galy, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M. Jacques Larmat, Mme Christiane Lassalle, M. Victor Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. le docteur Paul Maubon, M. le président René Panet, Mme Janine Reinaud, M. Georges Sapède, M. le docteur Lucien Simon, M. Daniel-J. Valade, Mlle Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Marc Chausse, M. Robert Debant, M. Louis Durteste, M. Claude Escholier, M. Lucien Frainaud, M. Félix Villeneuve.

En ouvrant la séance, le président rappelle la mémoire du bienfaiteur de notre Compagnie, M. Jules Davé.

Le procès-verbal de la précédente réunion, lu par le secrétaire perpétuel, est approuvé à l'unanimité.

Hommages

Le secrétaire perpétuel communique les livres reçus en hommage :

Les Saintes-Maries-de-la-Mer, de M. Alain Albaric, correspondant de notre Compagnie ;

Mozart, une enquête hors du commun, de M. Pierre-François Puech ;

Nîmes antique, de M. Victor Lassalle, membre résidant ;

Centre œcuménique interracial de Wilgespruit ; Arthur Plaxall, victime de l'Apartheid ; Monbalu, soldat du Christ au Mali ; Les Vocations d'une Maison Renaissance, ces quatre ouvrages ont été remis par M. le pasteur Georges Mabil-
le, correspondant ;

Nîmes, le choc de la modernité, de Mme Catherine Perrié-Boissard.

Elections

L'ordre du jour appelle l'élection de deux membres résidants.

Afin de pourvoir au fauteuil de M. Jean Roger, c'est la candidature de Mme Hélène Deronne qui est proposée.

Mme Hélène Deronne est élue recueillant 23 voix sur 23 suffrages exprimés.

Afin de pourvoir au fauteuil de M. Joachim Durand, c'est la candidature de M. Yvon Pradel qui est proposée.

M. Yvon Pradel est élu recueillant 22 voix sur 23 suffrages exprimés.

Election de M. Victor Lassalle à la commission du Programme.

Communication

Le président Liger se félicite de la présence du pasteur Mabilie parmi nous et lui donne la parole.

M. Georges Mabilie va traiter le sujet : *Réconciliation entre peuples et races, en Afrique du Sud et en Israël.*

Cette causerie très vivante et émaillée de souvenirs personnels est en outre agrémentée par une projection de nombreuses diapositives.

Le président remercie très vivement le pasteur Mabilie, mettant en relief les qualités de l'humaniste et du missionnaire.

La séance est levée à 18 h 20.

OBSEQUES DE M. MAURICE ALIGER

Membre résidant,

le 2 juillet 1993, à Nages (Gard)

Nous reproduisons ici l'article de M. Aimé Vielzeuf, membre résidant de notre Compagnie, paru dans le journal *Midi Libre* :

Le chantre de la Vaunage n'est plus

Il y a quelques jours, Maurice Aliger nous quittait après une courte maladie, à l'âge de 80 ans. Il repose, désormais, dans le petit cimetière de Nages, son village natal. Le jour de ses obsèques, Jean-Marc Roger, professeur, correspondant de l'Académie de Nîmes, et Christian Liger, président de la savante Compagnie nimoise, firent, tour à tour, son éloge et, avec émotion, rappelèrent son passé.

Fils d'un protestant ouvrier agricole, Maurice Aliger, à douze ans, son certificat d'études en poche, devint, lui aussi, un travailleur de la terre. Et c'est dans la campagne vauna-geole, puis à la S.N.C.F., qu'il fit ses humanités. Ce Vauna-geol, à l'intelligence vive, assoiffé de lecture et passionné d'histoire, est devenu le chantre de sa terre natale, dont dans une dizaine d'ouvrages probes, savants, mais très accessibles, il a raconté l'histoire.

S'il n'est pas l'inventeur de l'oppidum de Nages, dont le professeur René Maruéjol connaissait l'existence et y

conduisait à bicyclette, avant 1939, ses élèves du C.C. nimois de la rue St-Charles, il est celui qui, avec les siens et l'aide des frères Py, par un travail considérable (et seulement avec des pelles, des pioches et des brouettes) l'a ressuscité ! Et c'est lui qui, en 1958, avec le maire Jean Tarrou, a créé le petit musée archéologique de Nages dont il fut le très dévoué, compétent et désintéressé conservateur, organisant, bénévolement, de passionnantes visites de *son oppidum*.

Ses travaux sur l'oppidum de Nages et ses écrits sur la Vaunage, écrits concernant la préhistoire, la protohistoire, la période gallo-romaine, le moyen âge, la Réforme en Vaunage, la Vaunage aux XVII^e et XVIII^e siècles ont attiré l'attention des académiciens nimois qui, en 1973, l'ont coopté en qualité de membre résidant. Ses confrères, qui appréciaient sa vaste érudition, sa franchise, sa modestie et ses qualités de cœur, l'avaient élu président en 1984.

J'ai eu la joie de côtoyer, durant vingt ans, au 16 de la rue Dorée, Maurice Aliger, qui m'honora de son amitié. Nous faisons partie du même groupe, et nous avons les mêmes humbles origines, les mêmes idées philosophiques, les mêmes approches et la même indulgence pour les hommes ! A l'Académie de Nîmes, il va beaucoup manquer.

Que son épouse, les siens et ses amis vaunageols, sachent que tous ses confrères académiciens nimois partagent leur grande peine et leur présentent leurs plus vives condoléances.

*Allocution de M. Christian Liger,
président de l'Académie*

Madame Maurice Aliger,
Mesdames et Messieurs les membres de la famille,
Mes chers confrères,

L'homme que nous accompagnons aujourd'hui dans le dernier acte de sa vie terrestre était celui de notre Académie

qui mesurait le mieux l'espace entre le temps ordinaire et l'éternité. Son parcours, ses passions, paraissent avoir été tout entiers tendus vers cette estimation de la place de l'homme dans sa propre histoire. Il avait tant de fois affronté les siècles, appréhendé la fragilité des civilisations et croisé les traces de vies disparues depuis des milliers d'années, qu'il s'était sans aucun doute, comme le disait Montaigne, « exercité » à sa propre disparition. Et s'il laisse en ce jour les siens désemparés, ses plus jeunes collaborateurs désorientés et ses confrères de l'Académie dans la peine, c'est lui-même qui vient nous rappeler à la relativité de toute existence.

Maurice Aliger, dont nous aimions la silhouette fragile se carrant dans son fauteuil de la rue Dorée pour y écouter nos communications savantes, quelle soif de savoir le poussait à chercher incessamment et à déchiffrer chez les autres, et par lui-même, le passé ? Quelle passion le poussa, naguère, bien qu'encore malade, à escalader la colline de Nages vers des secrets que l'on ne faisait alors que pressentir ? Quelle question fondamentale enfin, amena ce fils d'agriculteur, ce cheminot, à se tourner vers ces vestiges épars, qui paraissaient l'appeler par delà les millénaires ? Un signe nous répond : ce fut son père qui le conduisit. Son père, lui-même cultivateur et tonnelier : ces deux hommes au fond étaient les témoins de toute la population de cette Vaunage qui nous entoure. De ces hommes qui n'ont pas besoin d'être universitaires et couverts de diplômes pour savoir qu'ils participent d'une grande histoire, et de mouvements humains qui gouvernent l'individu.

N'oublions pas qu'une des premières tentations de Maurice Aliger fut la poésie : c'est-à-dire le désir de transformer en absolu les émotions, les joies et les épreuves quotidiennes. Il y avait chez lui, n'en doutons pas, ce beau ferment de ne pas s'en tenir à l'apparence des choses, mais inlassablement de chercher la vérité cachée.

Si bien que dans cette carrière d'archéologue qui l'amena à des actions et à des découvertes majeures pour la connaissance non seulement de cette région mais aussi du Languedoc méditerranéen, il y a comme la preuve discrète, presque silencieuse, mais oh combien tenace, d'une obstination à dévoiler le réel.

La nature des travaux qu'entreprit Maurice Aliger sur cette colline n'était pas faite pour lui apporter la gloire mondaine ou la richesse matérielle. Sa profession de cheminot, liée à l'histoire ouvrière de notre région, et pour laquelle il avait le plus grand respect et la plus grande conscience de ce qu'elle représentait, aurait pu lui suffire. Et il a d'ailleurs dans le cadre d'une revue professionnelle fait l'effort d'amener ses camarades de travail à prendre conscience de leur propre épopée. Et pourtant il consacra ce que l'on appellerait aujourd'hui ses « loisirs » à cette autre tâche majeure : retrouver et révéler les restes de la vie dont nous sommes les héritiers. Travail difficile, patient, ingrat, épuisant parfois : il y a quelque chose sinon de religieux, au moins de mystique, dans cette répétition de menus gestes, de ces grattages, polissages, relevés et mesures ; pourquoi ? pour vaincre le temps et ressusciter la vie passée.

S'il ne fut pas tout à fait l'inventeur de l'oppidum de Nages, Maurice Aliger en fut le révélateur, et le véritable savant. Presque à son corps défendant, et comme si le destin l'eût désigné pour cela. C'est à lui que ce lieu doit d'être devenu un site antique majeur. A lui encore que nous devons d'appréhender plus précisément comment ces lointains ancêtres que furent les Volques arécomiques, vivaient sur ces terres. Avant lui, le dernier à avoir approché sérieusement le site, fut Félix Mazauric : belle référence, presque légendaire.

Mais, comme s'il avait eu complètement le sens de l'histoire, Maurice Aliger suscita et prépara aussi l'avenir : non seulement en développant un musée mais aussi, et sur-

tout, en provoquant des vocations. Cinq ou six thèses sont nées de ce lieu et, je crois pouvoir le dire, presque autant de vocations. Et ce sont les disciples de Maurice Aliger, avec des méthodes nouvelles, mais une foi qui, elle, n'a pas d'âge, qui continuent de découvrir et d'approcher ce but sacré : la vérité scientifique et historique.

Il y a enfin le résultat des travaux de Maurice Aliger : ces livres ou ces plaquettes sur la numismatique, la préhistoire, la protohistoire, la romanité en Vaunage.

La vocation de chercheur de Maurice Aliger, mais sans doute aussi ses racines familiales, l'amènèrent à étendre le champ de ses recherches sur le même paysage : et l'on peut dire que de Clarensac à Calvisson, à Sommières et à Nîmes, il révéla sur l'ensemble des siècles passés le continuum temporel des phénomènes humains.

Je pense ici encore à Montaigne, qui à travers un seul homme voulait voir l'image de l'humaine condition : celui que nous accompagnons aujourd'hui s'est servi de ce petit, mais très beau territoire, pour approfondir l'essentiel d'une civilisation. Il l'a fait à sa manière qui était discrète et silencieuse. *Ne quid Nimis*, personne mieux que lui ne sut suivre la règle de notre Académie où la durée se forge avec la patience, le détail et la précision.

C'est pourquoi, Madame, Mesdames et Messieurs, mes chers confrères, au moment où nous partageons la même peine, et le même sentiment de l'irréparable, nous devons aussi songer que Maurice Aliger vient de s'inscrire définitivement dans un temps et des dimensions qu'il contribua à éclairer et à connaître. Dans ce matin où l'Académie, Madame, vous présente ici ses condoléances et vous dit sa peine, permettez-moi de rappeler aussi que Maurice Aliger a rejoint cet éternel humain qu'il ne cessait d'arracher à la terre.

*Allocution de M. Jean-Marc Roger,
correspondant de l'Académie de Nîmes*

C'est ici au pied de l'oppidum de Nages, à deux pas de la voie romaine que s'arrête le chemin de Maurice Aliger, notre ami, notre maître, dans cette terre de Vaunage à laquelle il vouait un amour sans faille.

Du haut des castels, brûlés par le soleil, battus par le mistral, combien de fois vous avez, immobile et silencieux, réalisé ce périple vaunajeol ?

Le regard aigu, sautant de châteaux en paisibles villages s'étalant autour des sources, d'oppidum en frêles moulins, de menhir en chapelles, d'une antique voie à une autre prématurément abandonnée.

Autant de lieux, de témoins d'une histoire, celle du peuple de Vaunage dont vous avez su retracer le long chemin à travers les siècles.

Jusqu'aux derniers jours, vous avez travaillé à corriger les épreuves de votre prochain livre, tout en préparant déjà le volume suivant, consacré au XIX^e siècle.

Nous garderons de vous, Maurice Aliger, l'image d'un homme profondément bon, ouvert aux autres, encourageant toutes les initiatives — des plus modestes aux travaux universitaires. Combien de jeunes, comme moi, il y a 20 ans déjà, sont venus timidement frapper à votre porte, dans l'attente d'un conseil, d'un encouragement et qui sont là, devant vous, avec leurs livres, leurs mémoires ou leur thèse, qu'ils se prénomment Michel, Bernard, François, Annie, Clément, Philippe et bien d'autres..., qu'ils soient connus ou restés anonymes, ils savent tous combien grande est leur dette.

Nous garderons de vous, Maurice Aliger, l'exemple d'un homme qui toute sa vie milita en faveur de cette terre de Vaunage, de son patrimoine et de sa culture : ce sont les fouilles archéologiques sur l'oppidum, c'est le musée de Nages, c'est le menhir d'Aubais qui sera redressé, ce sont

les sites et les monuments qui seront inscrits à l'inventaire ou classés. Ce sont ces nombreuses publications, ces conférences destinées à nous informer de l'état de la recherche, à nous sensibiliser à la protection de ce patrimoine dont nous sommes d'éphémères détenteurs.

Vous resterez, Maurice Aliger, pour nous tous, un modèle, un des derniers sages auprès de qui il faisait bon de se ressourcer, combien de fois vous nous avez reçus sous l'aman-dier du jardin de la maison familiale à Nages, ou à Nîmes dans votre bureau encombré de livres annotés, de petits papiers griffonnés à la hâte aux archives, à la bibliothèque municipale ou à l'Académie, de traductions réalisées par des amis qui sont ici ou que vous venez de rejoindre.

Je garderai à jamais le souvenir de notre dernière rencontre, de votre dernier combat. Alors que vos forces déclinaient, l'esprit toujours en éveil, vous luttiez pour préserver votre dignité d'homme et nous transmettre votre héritage.

L'œuvre de Maurice Aliger, nous la poursuivrons et veillerons à ce que ses derniers écrits puissent être publiés.

La mémoire de Maurice Aliger nous la défendrons, l'opidum dont la fouille a été poursuivie par Michel Py, sera un jour aménagé en vue de sa présentation au public et le musée devra être sauvegardé. C'est l'affaire de tous ceux qui l'ont connu et aimé.

A tous ceux qui aujourd'hui sont dans la peine, je pense d'abord à vous, Madame Aliger, qui, admirable jusqu'aux derniers instants, avez veillé sur lui, à vos enfants et petits-enfants, Maurice Aliger a laissé le charme des mots :

« Vaunage,
déesse-Mère,
nous prosternons nos cœurs
et nous courbons nos fronts
vers ta féconde terre

qui engendra nos corps
et les recueillera ;

Vaunage sacrée,
toi qui détiens,
sous de futiles apparences,
sagesse, harmonie, mesure et savoir,
fais-nous pareils à toi,
maternelle Vaunage,
et donne-nous,
souriante et profonde,
ta lumineuse Paix. »

Le 7 août 1993, au col de la Luzette

ANDRE CHAMSON

Cévenol et Camarguais

Voici dix ans, disparaissait l'un des académiciens français et nimois les plus attachés à son terroir. Ou mieux, à ses racines. Ce pluriel permet de mettre sur un pied d'égalité la double passion de l'auteur des *Hommes de la route* pour les Cévennes et la Camargue.

Comme nous l'écrivions récemment en évoquant l'œuvre gravée d'un autre Haut Vert, Jean-Marie Granier, seul un natif des hautes terres, d'horizons infinis, peut comprendre et percevoir et percer les vastes espaces de Camargue où, comme l'a démontré dans ses œuvres le peintre Godebsky, le ciel dévore tout.

André Chamson avait en commun avec les Camarguais cette langue d'Oc qu'il parlait et écrivait admirablement bien, et qu'il possédait avec tant d'authenticité qu'il pensait en provençal et conférait ainsi à l'expression de ses idées une force rare.

Nimois, il avait fréquenté tôt l'atmosphère des biòu, ne serait-ce que par les deux avant-corps de taureaux qui jaillissent de la porte impériale des arènes. N'écrit-il pas qu'enfant il a fait couler entre ses doigts, pendant ses jeux, la poussière d'un empire ? C'est superbe. Et vrai.

Mais cet empire, ce sera aussi celui des idées, des mots, d'un regard aigu sur les réalités et les mirages de Camargue qui s'interpénètrent avec force. L'acuité de Chamson le rendait perméable à cette magie des lieux et des hommes. Et des taureaux, aussi, qu'il savait, comme Baroncelli ou d'Arbaud, toujours considérer comme des dieux.

L'Académie des Jeux Floraux de Toulouse, l'Académie de Nîmes, le Félibrige l'ont accueilli, et il y a parlé et écrit avec force et novation, dans une langue éternelle.

Lors de rencontres avec Yves Brayer, ce grand artiste si inspiré par la Camargue nous racontait ses conversations et ses longues promenades avec André Chamson. Michel Droit nous a narré les chevauchées des Saintes-Maries à Aigues-Mortes où on ne peut voir plus grand symbole de la double culture du concepteur de *Chiffre de nos jours* allant à cheval, trait d'union, de l'église fortifiée des Saintes aux remparts de la Ville de Saint-Louis qui enferma Marie Durand derrière les barreaux de l'intolérance durant toute une vie.

A travers les marais et dans l'air de Provence, ce Languedocien puisait une force d'expression toute faite de la sobriété des gardians et des paysans cévenols. Il y eut tant de gardians parmi les Camisards, puis, plus tard, les Maquisards, qui sont frères.



De tout cela, une cérémonie simple et forte a témoigné, le 7 août 1993, au col de la Luzette, à l'Espérou, en ce « balcon en forêt », comme l'écrivait un autre joaillier de la langue, Julien Gracq.

Frédérique Hébard, Louis Velle, leurs enfants et petits-enfants ont été entourés d'amis, issus notamment de cette Société félibréenne La Tour Magno qu'André Chamson aima, et que Georges Martin, Pierre Hugues et Joachim Durand

(tous trois membres de la savante Compagnie nimoise) animaient avec tant de conviction et d'élan.

Armand Brunel a tout remarquablement organisé, comme chaque année, d'ailleurs. Pour marquer solennellement ce dixième anniversaire, le Majoral André Dupuis, président de la Société félibréenne nimoise, a prononcé une allocution d'une haute élévation de pensée. Puis la jeune Amandine, de Mireille vêtue, a lu ce que Lucie Mazauric et André Chamson ont écrit de leur première — et déterminante — rencontre. On lut ensuite des textes forts, avant qu'André Dupuis, Capitaine de la Nacioun gardiano, Jean Leydier, Francis Vidal, Dominique Antonnuci, déposent sur la tombe, qui regarde aussi la Camargue et la mer, un bouquet de saladelle. Frédérique Hébrard a salué ses parents de branches d'olivier, arbre de paix et de pensée, signe d'Athéna.

Lors du repas fraternel qui permit à chacun d'évoquer la vie et l'œuvre d'André Chamson en compagnie de sa famille, c'est à l'arrière-petit-fils de l'écrivain que fut dédiée la Coupo Santo, en signe de volonté de pérenniser les actes d'un juste.

Daniel-J. VALADE.

Nouvelle série

N° 118

BULLETIN
TRIMESTRIEL
DES SÉANCES

DE

L'ACADEMIE DE NIMES

3^e et 4^e trimestres 1993



ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1994

BUREAU DE L'ACADEMIE
pour les 3^e et 4^e trimestres 1993

Président d'honneur : M. Franck PERRIEZ, préfet du département du Gard.

Président : M. Christian LIGER.

Vice-président : M. le docteur Lucien SIMON.

Secrétaire perpétuel : M. le bâtonnier Jean MENARD.

Secrétaire adjoint : M. Félix VILLENEUVE.

Trésorier : M. Pierre CLAVEL.

Trésorier adjoint : M. Georges SAPEDE.

Bibliothécaire : M. Pierre FABRE.

Bibliothécaire adjoint : M. le docteur Paul TEMPIER.

Archiviste : Mme Christiane LASSALLE-GUICHARD.

Tous les envois de fonds doivent être faits au compte courant postal : Montpellier 136-63, Académie de Nîmes, 16, rue Dorée, 30000 Nîmes.

Les revues et publications doivent être adressées au siège de l'Académie : 16, rue Dorée, 30000 Nîmes.

S O M M A I R E

FAITS ACADEMIQUES

Séance exceptionnelle relative à la situation de l'immeuble Davé	135
Hommage à M. Maurice Aliger, décédé ..	136
Lettre de M ^e Vialla, notaire, relative au legs fait par M. Delormeau, correspondant, à notre Compagnie .	137
Lettres de remerciements de Mme Hélène Deronne et de M. Yvon Pradel	137
Départ à la retraite de M. Robert Debant et nomination de Mme Debant en qualité de conservateur du dépôt de microfilms des Archives nationales installé au château d'Espeyran	138
Elections de M. André Bonnet en qualité de membre honoraire et de M. Henry de Seguins-Cohorn en qualité de membre non résidant	139
Armand Brunel, maître d'obro du Félibrige	153
Décès de M. Sitjar, beau-père de M. Christian Liger .	157
Réception de Mme Hélène Deronne	157
Lettre de remerciements de M. de Seguins-Cohorn	177
Compte rendu des travaux de la réunion des Académies de Province, à Marseille ..	178
Déclaration de vacance du siège de M. Aliger	179
Colloque Charles Gide	183
Réception de M. Roger Grenier à l'occasion du 10 ^e anniversaire de la mort de Marc Bernard	186

Inauguration de la plaque commémorative Marc Bernard	188
Dixième anniversaire de Radio Ecclesia	200
Décès de M. Félix Villeneuve, membre résidant ..	206

COMMUNICATIONS

1^{er} octobre 1993 :

Compte rendu par Mlle Marcelle Viala de l'ouvrage de M. André Séguron, <i>Le Château du Chayla d'Ance</i>	139
Compte rendu par M. Jacques Larmat de l'ouvrage de M. P. Jallatte, <i>L'industrie dans le Gard aux XIX^e et XX^e siècles</i>	143
Compte rendu par M. Louis Durteste de l'ouvrage de M. Michel Vergé-Franceschi, <i>Abraham Duquesne, huguenot et marin du Roi Soleil</i>	144

15 octobre 1993 :

<i>Samuel Vincent, au cœur des conflits philosophiques et théologiques du début du XIX^e siècle</i> , par M. le pasteur Roger Grossi, correspondant	149
---	-----

12 novembre 1993 :

<i>La Garde-Guérin, des origines à nos jours</i> , par M. René Schmitt, correspondant	179
---	-----

3 décembre 1993 :

<i>Chronologie de l'art rupestre saharien</i> , par M. André Bonnet, membre honoraire	200
--	-----

17 décembre 1993 :

<i>Le Troisième Pouvoir et la marche vers l'Etat de Droit</i> , par M. Raymond Martin, correspondant	201
---	-----

HOMMAGES

<i>Nîmes antique</i> , par Dominique Darde et Victor Lassalle	136
<i>Un noir + un blanc = une équipe</i> , par M. le pasteur Georges Mabilie	137
<i>Les Mémoires de l'Académie de Touraine</i>	137
<i>Lettres confidentielles</i> , par M. Denis Ausset	137
<i>Les grandes dates de l'Histoire de la Ville de Nîmes</i> , par M. Christian Noël	137
<i>Les protestants nîmois durant les années noires 1940- 1944</i> , par M. le pasteur Aimé Bonifas	137
<i>Robert Saint-Jean. Mémoires de la Société archéologi- que de Montpellier</i>	148
<i>Aigues-Mortes</i> , par M. Alain Albaric	149
<i>Une série de reproductions couleurs des plantes de notre région</i> , par M. Jean-Pierre Nègre	178
<i>Mistral et le drame albigeois</i> , par M. Louis Guiraud ...	179
<i>Marceau Lapierre, humaniste et résistant cévenol</i> , par M. Aimé Vielzeuf et Georges Peladan	199

Vendredi 30 avril 1993

SEANCE EXCEPTIONNELLE RELATIVE A LA SITUATION
DE L'IMMEUBLE DAVE

Cette séance est présidée par M. Christian Liger.

Ce dernier demande à chacun de s'exprimer librement afin que notre Compagnie puisse envisager quelle suite peut être donnée à ce dossier. Il donne la parole à M. Pierre Clavel.

M. Clavel développe le rapport qu'il a établi et qui a été diffusé à l'ensemble des membres de notre Compagnie.

Les débats sont ouverts. De très nombreux intervenants se manifestent : le compte rendu complet est résumé dans le procès-verbal du 30 avril 1993.

Après ces débats, il est décidé qu'un vote doit être effectué avec une seule question : oui ou non à la vente.

Résultats :

Votants : 22. — OUI : 10. — NON : 10. — Blancs : 2.

Conclusion : en l'état aucune suite ne peut être donnée. L'assemblée demande alors à Mme Christiane Lassalle de réitérer sa proposition, soit :

- a) vente de l'hôtel Davé et achat de l'hôtel Séguier ;
- b) échange des deux immeubles avec l'Evêché.

M. Louis Durteste prendra contact avec l'Evêché.

La séance est levée à 16 h 20.

SEANCE DU VENDREDI 1^{er} OCTOBRE 1993

Cette séance est présidée par M. Christian Liger.

Sont présents : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. Marc Chausse, M. Pierre Clavel, Mgr Robert Dalverny, M. Robert Debant, M. Louis Durteste, M. Claude Escholier, Me André Galy, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. Jacques Larmat, Mme Christiane Lassalle, M. le docteur Paul Maubon, M. le docteur Lucien Simon, M. le docteur Paul Tempier, M. Daniel-J. Valade, Mlle Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le professeur René Bosc, M. le pasteur René Château, M. Pierre Fabre, M. Lucien Frainaud, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M. le président René Panet, Mme Janine Reinaud, M. Georges Sapède, M. Félix Ville-neuve.

Au début de cette séance, le président Liger rappelle le souvenir de notre confrère, Maurice Aliger, récemment décédé. Une minute de silence est observée par notre Compagnie.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la précédente réunion qui est adopté.

Hommages

Rectificatif :

Nîmes antique, par Dominique Darde et Victor Lassalle, Paris, 1993 (Collection Guides archéologiques de la France).

Nous avons reçu, en outre, divers ouvrages :

Un noir + un blanc = une équipe, de M. le pasteur Georges Mabillet ;

Les Mémoires de l'Académie de Touraine ;

Lettres confidentielles, de M. Denis Ausset (St-Eudes) ;

Les grandes dates de l'Histoire de la Ville de Nîmes, par M. Christian Noël ;

Les protestants nîmois durant les années noires 1940-1944, de M. le pasteur Aimé Bonifas.

Il est ici précisé que M. Valade présentera un compte rendu de l'ouvrage de M. Bonifas.

Correspondance

Lettre de Me Violla, notaire, relative au legs fait par M. Delormeau, correspondant.

Notre Compagnie, consultée par le président, accepte ce legs. M. Robert Debant propose de présenter la personnalité de M. Charles Delormeau.

Invitation à une exposition à Montpellier en l'honneur du peintre occitan Max Rouquette.

Lettre de Mme Hélène Deronne remerciant notre Compagnie de son vote.

Lettre de M. Yvon Pradel remerciant lui aussi notre Compagnie de son vote.

Lettre du médecin-général Reboul (C.R.) confirmant la tenue d'une assemblée générale des Académies de Province à Marseille, les 21 et 22 octobre 1993.

La Société « Histoire du Protestantisme » nous a adressé le programme de ses conférences pour l'année 1993-1994.

Information

Notre confrère M. Robert Debant, directeur des Archives départementales, a été admis à la retraite le 31 août, tandis que son épouse était nommée conservateur du dépôt de microfilms des Archives nationales, installé au château d'Espeyran, à Saint-Gilles.

A cette occasion, le président Gilbert Baumet a organisé une réception à l'hôtel Mouret en présence des chefs des services de l'administration du département et de l'Etat, des conservateurs des collections publiques, de nombreuses personnalités et du personnel des Archives. Notre Compagnie était représentée.

Avec beaucoup de chaleur, M. Baumet a fait l'éloge de la carrière administrative et scientifique de M. Debant, et l'a remercié pour l'œuvre qu'il a accomplie pendant dix-sept ans à la tête de son service, notamment pour la modernisation et pour le rayonnement qu'il lui a apportés, pour l'impulsion qu'il a donnée à la recherche régionale et pour l'intérêt qu'il a manifesté pour l'histoire et la vie intellectuelle du département. Il a également complimenté vivement Mme Debant pour le travail très précis et persévérant qu'elle a réalisé aux côtés de son mari, en particulier pour les travaux scientifiques qu'elle a accomplis dans le cadre de sa tâche, ainsi que pour l'effort d'organisation et d'adaptation aux techniques modernes qu'elle a su mener.

M. Debant devait rendre hommage aux liens qui unissent les Archives et le Conseil général, institutions qui savent l'une et l'autre servir dans le même temps la continuité et le progrès. Il remercia l'assemblée départementale pour l'aide matérielle et morale qu'elle lui a constamment fournie et fit l'éloge de l'âme profonde du Gard, ce terroir à la fois si diversifié et si uni, que dirigent des responsables pleins de l'esprit de synthèse que symbolisent le Pont du Gard ou le Pont du Saint-Esprit.

Succession de M. Joachim Durand

Le secrétaire perpétuel indique qu'une visite du mazet dont M. Joachim Durand a fait don à notre Compagnie est prévue.

Elections

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre honoraire : c'est M. André Bonnet qui est élu par 20 voix sur 21 présents.

En ce qui concerne l'élection d'un membre non résidant, c'est M. Henry de Seguins-Cohorn qui obtient 20 voix sur 21 votants.

Comptes rendus d'ouvrages

Le président donne la parole à Mlle Marcelle Viala qui présente un compte rendu de l'ouvrage de M. André Séguron, *Le Château du Chayla d'Ance* :

L'ouvrage dont nous allons parler, « Le château du Chayla d'Ance », est un mémoire présenté par André Séguron et édité en 1992 par la Société des Lettres, des Sciences et des Arts de la Lozère. « Chayla » fait immédiatement songer à l'abbé du même nom, François de Langlade du Chayla, inspecteur des Missions royales en Cévennes, assassiné en 1702 au Pont-de-Montvert par les protestants qui déclenchèrent ainsi la guerre des Camisards. Ce personnage connu n'est que brièvement évoqué car, bien que né au Chayla et y jouissant même d'un appartement, il n'en a jamais été le propriétaire. Or, André Séguron s'attache à l'histoire du château et de ses maîtres.

C'est le seigneur le plus riche et le plus puissant de la région, Pons de Montlaur, qui l'a fait construire sans doute vers le milieu du XIII^e siècle, près du village d'Ance, canton

de Grandrieu, sur la Margeride, à plus de 1.200 mètres d'altitude. En 1285, il le donne en fief à Guérin de Chateauneuf, sieur d'Apchier. Transmis en héritage de génération en génération à des descendants directs ou des conjoints ou des collatéraux, il reste la propriété des Apchier jusqu'en 1659, puis il passe successivement aux mains des Langlade, Brugeron, La Rochenegly. Au début du XIX^e siècle, Michel de La Rochenegly, criblé de dettes, le met en vente ainsi que d'autres biens ; il a affaire à une bande de bourgeois lyonnais de moralité fort douteuse ; par d'habiles manœuvres, l'un d'eux, Bertin, en 1820 devient l'acquéreur du château ; trois ans plus tard, deux de ses complices, après une vente aux enchères, en seront les derniers propriétaires.

Le Chayla lui-même (dont le nom vient de Castellare « le château ») a connu des fortunes diverses et parfois des situations cocasses. Lors de sa construction, c'est une forteresse, c'est-à-dire une grosse tour de trois étages à usage seulement militaire d'où une petite garnison surveille un nœud routier important. Une maison d'habitation lui est adjointe, probablement quand Béraud d'Apchier, à la fin du XV^e siècle décide d'y résider. En 1632, une décision judiciaire un peu hâtive ordonne son rasement pour punir de divers délits Charles de Calvisson, époux de Françoise d'Apchier. L'ordre est aussitôt mis à exécution. Mais une parente, qui ne manquait pas d'influence, s'adresse au gouverneur du Languedoc en lui démontrant que le château appartient à Françoise d'Apchier, nullement coupable, et non à son époux. Les travaux de destruction sont alors arrêtés. Comme châtiment, Charles de Calvisson est condamné à faire reconstruire, bien entendu à ses frais, ce qui vient d'être démoli ! Cinquante ans plus tard, des travaux d'agrandissement sont effectués mais en 1683 un incendie apparemment accidentel (malgré les accusations de certains à l'époque) cause de graves dégâts : il faut restaurer le bâtiment qui reçoit quel-

ques aménagements supplémentaires ; la légende prétend même que des fleurs exotiques s'y épanouissaient dans des serres savamment équipées d'un chauffage central à eau chaude — dont aucun document ne porte mention.

Dès 1783, les propriétaires s'installent à Paris, emportant meubles et tableaux de valeur. Le Chayla n'est habité que temporairement ; mal entretenu, détérioré pendant la Révolution par des troupes de volontaires qui l'occupent en partie, il est délaissé à partir de 1803. Quand Bertin l'achète, il y installe un asile d'aliénés dirigé par des religieux. Le préfet et le Conseil général de la Lozère apprécient la qualité des soins prodigués mais ils craignent pour la sécurité des malades et les font transporter au château de Saint-Alban. Bientôt les toitures du Chayla s'effondrent, les encadrements de portes et fenêtres, puis les pierres elles-mêmes sont utilisés pour d'autres constructions. Le château disparaît complètement. Quelques pans du mur d'enceinte en signalent l'emplacement.

On pourrait regretter, dans le style, quelques constructions discutables mais cet ouvrage présente d'indéniables qualités. La documentation est très sérieuse ; puisée dans les archives, dans des fonds privés inédits, parfois même dans la tradition orale transmise dans la famille de l'auteur, elle lui permet d'étudier les mœurs du temps, les rapports entre seigneur et paysans, d'apporter des précisions nouvelles et de rectifier des dates, des jugements erronés, à propos, par exemple, de Balthazard de Langlade considéré à tort par certains comme « un bandit de grand chemin », alors qu'il n'était qu'un procédurier acharné. Elle n'a rien d'ennuyeux pour le lecteur malgré les généalogies complexes, la transcription d'actes notariés, l'énumération des limites de propriétés ou de territoires (tous renseignements nécessaires), car André Séguron sait donner vie à son texte. Citons, pour exemples, trois passages parmi bien d'autres.

La vie mouvementée de Françoise d'Apchier est présentée comme un véritable roman d'aventures. Héritière du château à deux ans, en 1621, placée sous la tutelle de sa mère qui dilapide ses biens, puis, après un procès, sous celle de son oncle, qui agit de même, elle est fiancée, quand elle a neuf ans, à Charles de Calvisson ; celui-ci alors attaque le château pour en expulser le tuteur, enlève la demoiselle qu'il épouse l'année suivante contre son gré, sans dispense « pour raison d'âge » et devant un prêtre interdit de la paroisse de Saint-Symphorien ; les complications se multiplient pour la — très — jeune femme qui sera veuve à 22 ans avec 3 enfants et en aura 7 autres, dont le futur abbé du Chayla, de son deuxième mariage avec Balthazard de Langlade qui n'était pas un homme de tout repos !

L'existence de la vicomtesse Antoinette Victoire de Bru-geron, au XVIII^e siècle, pourtant triste, devient, elle, une sorte de comédie sous la plume de l'auteur. Cette femme est atteinte, entre autres maux, d'une maladie de langueur et affligée de graves troubles gastro-intestinaux auxquels son alimentation à base de « tripes, de ragoûts de fèves, de fraise de veau arrosée de liqueurs ardentes » n'est certainement pas étrangère. Un médecin réputé du Puy la soignera pendant trente ans... par correspondance. La malade expose ses malaises dans une lettre qu'un cavalier émérite remet au médecin ; il rapporte aussi vite au Chayla diagnostic et ordonnance et galope à Mende chercher les remèdes prescrits. Le record de lenteur dans les soins est remporté par le dentiste : la vicomtesse en décembre 1761 est prise de violentes rages de dents « dues à des chicots cariés » et le praticien ne sera de passage au château qu'en août 1762 !

Ailleurs, un inventaire minutieux — et probablement monotone — des biens du château en 1643 suggère à l'auteur une visite que nous aurions pu faire à l'époque en sa compagnie, du vestibule jusqu'au troisième étage étage « où

sont conservés 5 lards pesant un quintal chacun ». ; dans la cuisine, nous découvrons les ustensiles d'usage quotidien, comme « marmites, gerles ou poêle chastagnière » ; nous admirons dans les belles armoires linge de table et vaisselle d'étain, nous arrêtant pour feuilleter dans la bibliothèque les œuvres de Sénèque ou de Montaigne, nous rencontrons même des domestiques, telles la Rainotte dont le salaire annuel consiste en douze livres et une paire de souliers, ou une fille de chambre, la Marie qui reçoit, elle, neuf écus et deux paires de bas.

Il faut ajouter que l'ouvrage est agrémenté de nombreuses illustrations : plans, cartes, photographies de paysages ou de meubles du pays, beaux dessins au fusain.

On sent que l'auteur, dans ce travail très sérieux, a pris plaisir à évoquer les mœurs et le passé de cette région dont il est originaire, qu'il aime et qu'il connaît parfaitement.

*

Ensuite M. Jacques Larmat présente le compte rendu sur l'étude de M. P. Jallatte, *L'industrie dans le Gard aux XIX^e et XX^e siècles* :

L'auteur distingue dans son exposé deux grandes périodes :

- la première, de 1830 à 1945,
- la seconde, de 1945 à 1990 environ.

Dans la première période, il considère successivement :

— les industries traditionnelles (« l'héritage ») : filature, bonneterie, tissage, confection de vêtements, fabrication de la chaussure ;

— l'industrie moderne : chemins de fer, extraction de la houille, industries métallurgiques, industrie chimique.

Il évoque dans la seconde : le renouveau puis le déclin de l'exploitation du bassin houiller d'Alès, la persistance de l'activité de l'usine de Salindres, les effets de la politique de reconversion créatrice de plus de 7.000 emplois.

L'ouvrage est remarquable par l'ampleur de sa documentation, la méthode et la clarté de l'exposé, l'importance de ses conclusions.

La plus générale de celles-ci est malheureusement assez pessimiste : c'est la constatation, dans l'ensemble, d'un déclin d'abord des industries traditionnelles de 1850 à 1945 puis des industries modernes jusqu'à nos jours.

Sans rechercher systématiquement les causes de cette évolution, l'auteur en cite plusieurs. Il attache la plus grande importance à l'insuffisance des entrepreneurs locaux sur laquelle il insiste tout au long de son livre ce qui ajoute d'ailleurs parfois au sérieux de cette bonne thèse universitaire le piquant d'un pamphlet.

*

Enfin M. Louis Durteste traite de l'ouvrage de M. Michel Vergé-Franceschi, *Abraham Duquesne, huguenot et marin du Roi-Soleil* :

Abraham Duquesne, huguenot et marin du Roi-Soleil, tel est le titre de l'ouvrage dont notre Académie vient de recevoir l'hommage, de la part de son auteur, Michel Vergé-Franceschi : celui-ci, professeur des Universités, quadragénaire depuis peu, est déjà un spécialiste incontesté de l'histoire maritime des siècles classiques.

Sa biographie de Duquesne est un assez fort volume de 435 pages, dont 66 sont consacrés à un abondant et méticuleux appareil critique, et 308 au texte proprement dit. Que nos confrères, peu attirés par les savantes tactiques d'évolution des escadres de vaisseaux de haut bord, se rassurent,

les considérations sur ces questions sont fort discrètes. En revanche ils pourront lire la vie d'un homme très attachant, au sein d'une société au service du Roi, où les relations entre les personnes avaient une importance et surtout un style que l'on n'imagine plus que difficilement de nos jours ; pour les faire revivre, l'auteur s'appuie avec une parfaite érudition sur un ensemble important de correspondances très variées.

La principale caractéristique de la carrière maritime de Duquesne est de s'être déroulée sous les trois ministères de Richelieu, de Mazarin et de Colbert, et par conséquent d'avoir bénéficié, et parfois pâti, des évolutions considérables, et parfois des régressions, qu'a connues la Marine sous ces trois directions.

Abraham Duquesne est né à Dieppe vers 1609 ou 1610, dans une famille de fortes convictions calvinistes : il s'est formé dès son adolescence au métier de la mer auprès de son père, également prénommé Abraham, self-made man, capitaine marchand et armateur, et parfois corsaire (mort en 1635). Il acquit progressivement une compétence inégalée dans les domaines de la navigation, de la manœuvre et de la tactique, mais aussi de la construction navale et des infrastructures portuaires.

Dès 1647, il fut promu chef d'escadre (premier grade d'officier général), et sous la Fronde il soutint fermement la cause royale. Puis, son mauvais caractère aidant, ainsi que son esprit de chicane et son formalisme dans les questions de préséance, il resta quelque temps éloigné du service. Mais Colbert, conscient que ses qualités de marin l'emportaient largement sur ses défauts, lui redonna sa confiance et le fit lieutenant-général (deuxième grade d'officier général) en 1667. Enfin c'est au cours de la guerre de Hollande (1672-1678) que se situa l'apogée de la carrière de Duquesne,

avec l'admirable campagne de Sicile (1675-1676) où son vieil adversaire, le grand Ruyter, trouva la mort.

Malgré quoi, Duquesne ne fut pas élevé au sommet de la hiérarchie navale (vice-amiral), principalement à cause de son protestantisme. C'est plus ou moins pour compenser cette mesure discriminatoire que Louis XIV le fit marquis du Quesne (1682) et lui donna le château et la terre du Bouchet-Valgrand, à neuf lieues au sud de Paris.

En dépit des pressions de Seignelay pour qu'il abjure, il resta toujours ferme dans sa foi : lorsqu'il s'était marié, son épouse, Gabrielle de Bernières, catholique de naissance, avait dû se faire protestante sur son insistance. En 1683, il avait marié son fils Henri à une protestante montpelliéraine, originaire d'Uzès, du nom de Françoise Bosc. Après la révocation de l'Edit de Nantes, il fut admis qu'il n'aurait ni à abjurer ni à émigrer ; mais il fut radié de la Marine en 1686 (il avait d'ailleurs 76 ans).

Et il mourut le 1^{er} février 1688. Aussitôt après, sa femme fut soumise à un véritable harcèlement ; elle finit par se rallier au catholicisme de ses origines. Certains de ses fils avaient déjà abjuré pour rester dans la Marine, les autres (dont Henri) avaient quitté la Marine et la France.

Quoi qu'il en soit de ce triste épilogue, nous rendons grâce à Michel Vergé-Franceschi, et à l'hommage qu'il nous a fait de son excellente biographie de Duquesne, de nous avoir permis de saluer la mémoire de ce très grand marin, injustement méconnu, qui a apporté par sa compétence et sa rigueur un concours si appréciable à Richelieu et à Colbert dans leur œuvre de création (pour l'un) et de consolidation (pour l'autre) de la Marine royale, et qui, à plusieurs reprises, a contribué puissamment au « succès des armes de la France ».

*

Ces divers comptes rendus sont écoutés avec une grande attention et attirent les applaudissements de notre Compagnie. Ils sont en outre l'objet d'un court échange de vues entre les divers intervenants.

La séance est levée à 18 h 30.

SEANCE DU VENDREDI 15 OCTOBRE 1993

Cette séance est présidée par M. le docteur Lucien Simon en l'absence de M. Christian Liger, retenu par ses obligations municipales.

Sont présents : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. le pasteur René Château, M. Marc Chausse, M. Pierre Clavel, M. Robert Debant, M. Pierre Fabre, Me André Galy, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M. le docteur Jean Lauret, M. le docteur Paul Maubon, Mme Janine Reinaud, M. Georges Sapède, M. Daniel-J. Valade, Mlle Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le docteur Edouard Drouot, M. Louis Durteste, M. Lucien Frainaud, M. le bâtonnier Jean Goujon, Mme Christiane Lassalle, M. Victor Lassalle, M. Claude Escholier.

Le président donne la parole au secrétaire perpétuel qui soumet au vote le procès-verbal de la précédente réunion. Ce procès-verbal est approuvé.

Hommages

Robert Saint-Jean. Mémoires de la Société archéologiques de Montpellier (il est précisé que notre Compagnie a souscrit lors de la parution de cet ouvrage).

La femme dans la société savoyarde (XXXIV^o Congrès de la Société savante de Savoie).

Revue de l'Histoire de Versailles, par l'Académie de Versailles.

Aigues-Mortes, de Alain Albaric, correspondant.

M. le pasteur Roger Grossi remet en outre un *Guide des Retraités* édité par l'OPAG du Gard.

Correspondance

Le secrétaire perpétuel donne connaissance de diverses invitations.

Il informe notre Compagnie de l'accident survenu à Mme René Bosc et présente les vœux de la Compagnie pour un prochain rétablissement.

Le préfet du Gard nous adressé un rapport sur l'aménagement du territoire. Ce rapport est transmis à M. Pierre Clavel pour étude et éventuelles observations.

Communication

M. le docteur Simon donne la parole au M. le pasteur Grossi qui va traiter du sujet suivant : *Samuel Vincent, au cœur des conflits philosophiques et théologiques du début du XIX^e siècle.*

En voici le résumé :

Avec le Concordat et les Lois organiques réorganisant les Eglises chrétiennes en France, Napoléon fait figure de restaurateur de la Foi.

En fait, la mise en tutelle des Eglises et la fonctionnarisation de ses responsables est lourde de conséquences spirituelles.

La paix revenue, après les guerres napoléoniennes, la prospérité aidant, la France est tiraillée entre deux courants :

1°) Ceux qui poursuivent l'œuvre destructrice de la Foi, entreprise tout au long du XVIII^e siècle, tous ceux qui, pour des raisons diverses : philosophiques, scientifiques, politiques, pensent qu'il faut détruire les puissances obscurantistes du passé et

2°) Ceux qui rêvent de restaurer l'Eglise de France en reprenant en main le peuple par l'Ecole, l'Université et l'action permanente au sein des paroisses.

Samuel VINCENT, pasteur à Nîmes de 1809 à 1837, a pris conscience de ce conflit interne au pays, en même temps qu'il discerne l'attente d'un renouveau religieux.

Il va travailler à montrer que l'avenir est à chercher dans une pleine confiance en la recherche scientifique de la vérité, dans le respect de la liberté retrouvée, dans la redécouverte incessante de l'Évangile du Christ.

Il s'adonne à un incessant travail de diffusion de tout ce que les grandes Eglises européennes produisent de plus nouveau et de plus dynamique.

Il découvre le grand Maître de la théologie allemande, F. Schleiermacher, et s'inspire profondément de sa pensée.

F. SCHLEIERMACHER, professeur, pasteur, éminent savant et responsable des Eglises évangéliques allemandes, bouleverse, par ses écrits, toutes les Eglises allemandes.

Il fait l'unanimité contre lui, à la fois des philosophes, des théologiens catholiques et des théologiens protestants.

Il est accusé d'être un traître à l'Eglise, un panthéiste, un idéaliste, destructeur de la Foi.

Sans nul doute, il bouscule les positions et les discours traditionalistes. Il cherche l'authenticité de la Foi et son dynamisme chaleureux fait de lui le grand prédicateur que la foule vient écouter à Berlin. Il est l'homme qui dit « Non » à Napoléon et rouvre l'Université interdite. Il est considéré comme un père par toute l'Eglise d'Allemagne.

Quel est l'axe de sa pensée ?

C'est que la connaissance n'est possible que parce qu'il y a des réalités externes qui s'imposent à nous.

— La connaissance du monde extérieur existe parce qu'il y a un monde à connaître ;

— La connaissance des autres hommes existe parce qu'il y a des êtres qui s'offrent à nous, nous parlent et deviennent nos partenaires ;

— J'existe parce qu'on m'a appelé à la vie et aimé.

Il y a même une connaissance religieuse parce que l'homme, partout, toujours, est créature. Il est en relation. Il est porteur d'un manque intérieur qui cache une présence.

Cette connaissance religieuse n'est pas une capacité que nous avons d'atteindre Dieu, mais elle est une grâce possible. Car, au plus secret de nos cœurs, quelqu'un parle qui, à la fois, se donne et qui demeure AUTRE, insaisissable, et qui nous fait naître à notre dignité lorsque nous prenons connaissance de cette mystérieuse présence.

Samuel Vincent trouve dans cette piété, dans cette connaissance, dans cette mystique, l'expression la plus complète du mystère de la Foi.

Il découvre qu'en Allemagne, le plus souvent, les plus fidèles pasteurs du temps, le responsable d'Eglise le plus aimé, en même temps que l'homme le plus contesté, F. Schleiermacher, partagent :

— la même connaissance,

— la même piété,

— la même foi.

Il appelle à découvrir cet homme. On commence aujourd'hui à entendre son appel et à étudier F. Schleiermacher.

Le pasteur Grossi connaît bien le personnage dont il nous parle ; sa communication est suivie avec attention par l'auditoire qui lui adresse ses félicitations.

Au cours du débat, interviennent M. le pasteur Château qui présente deux remarques : l'existence de sentiments religieux même chez l'être qui paraît athée, et la nécessaire condamnation de l'intolérance dans toute religion.

M. le docteur Lauret met l'accent sur la nécessaire différence entre religion et spiritualité.

Enfin M. le docteur Maubon qui développe l'idée que la religion doit être avant tout amour.

Le président lève la séance à 18 heures.

ARMAND BRUNEL, MESTRE D'OBRO

Il ne pouvait y avoir meilleur lieu pour fêter un bel événement félibréen que le site prestigieux et... très mistralien du Pont du Gard...

Le mistral, il soufflait, comme pour bien montrer sa présence en ce moment où l'étendard de la Nacioun gardiano, chère au marquis de Baroncelli, était présent sous ces arches.

Mistral, Frédéric, père fondateur du Félibrige, était lui aussi bien là, en la personne des majoraux André Dupuis, Pierre Azémard, Paul Gard et Julius Estève.

De nombreuses personnalités attachées aux traditions enracinées au Sud étaient au rendez-vous et Guy Chaptal et André Rouquairol (Nacioun gardiano), Odile-Alix Dupuis, reine du Félibrige, Pierre Malbos, les abbés Saint-Pierre et Rodriguez, M. Vidal, René Plan (maire de Remoulins et conseiller général), M. Navatel (maire de Castillon du Gard), M. Soulier...

Armand Brunel était tout particulièrement chez lui, à Vers, puisque le fameux Pont du Gard est bâti sur le territoire de la commune. N'est-on pas un peu Romain, et architecte, quand, ainsi, depuis sa plus tendre enfance, cet esprit de géométrie et de finesse — mais aussi d'utilité publique, demandez aux Nimois d'il y a 2.000 ans... — a été une constante ! De cela, Armand Brunel est conscient et à juste titre,

fier. Ancien élève de Sup. de Co. à Montpellier, présent en Algérie lors du conflit des années 60, il intègre la Compagnie du Bas-Rhône-Languedoc et y œuvrera de 1962 à 1992. Rien de plus légitime pour l'enfant de l'aqueduc que de rejoindre cette entreprise vouée à l'irrigation alors que Philippe Lamour, passionné par la Via Domitia, en est le fondateur !

Mais, Vers et sa culture de *lengo nostro*, A. Brunel s'y immerge en permanence. Il est — aussi — agriculteur et spécialiste de la culture de la cerise, richesse locale. Dans ses vergers, il a tout le temps de penser, d'écrire en esprit. Et, de retour dans son bureau, il se consacre à ses travaux intellectuels. Il est correspondant de l'Académie de Nîmes, membre du Comité d'Art chrétien, secrétaire de la Société félibréenne « La Tour Magno », et trésorier de la Maintenance de Languedoc. A. Brunel est l'auteur de plusieurs études sur le Pont du Gard dont il est un spécialiste de l'iconographie. C'est aussi à lui que l'on doit l'organisation de la cérémonie annuelle en hommage à Lucie et André Chamson, au col de la Luzette.

C'est donc devant les amis du récipiendaire qu'André Dupuis a épinglé la Cigale d'argent au revers de ce Maître d'œuvre de grand dévouement et de réelle compétence, que la récente Sainte-Estelle du Lavandou lui a attribuée.

*

Armand Brunel ayant été honoré au titre de la Société félibréenne « La Tour Magno », il nous paraît intéressant de rappeler l'origine et les étapes de cette association.

1876. Les deux premières écoles félibréennes gardoises sont créées, l'une à Nîmes, l'autre à Alès. A Nîmes, c'est l'Escolo de Nîmes. Le président est Jean Gaidan, l'assesseur Ernest Roussel. Louis Roumieux remplace Gaidan en 1877. Cette école est aussi connue sous le nom de « L'Escolo

de la Mióugrano ». Elle édite un journal dont le titre est *Dominique*, puis *La Cigalo d'or*.

1919. Un groupe d'écrivains crée « La Soucieta felibrenco de Nemausa ». Son président d'honneur est Gaston Doumergue. Baptiste Bonnet et Henri Beauquier, notamment, guident ses activités. Le président actif est Eloy-Vincent, directeur de l'École des Beaux-Arts, comme Beauquier sera le généreux fondateur du Musée du Vieux-Nîmes. Ce groupe organise au Jardin de la Fontaine un concours annuel de poésie, bilingue.

1923. La « Jouvenco nimesenco » voit le jour. Georges Martin, qui sera membre de l'Académie de Nîmes, la préside. Elle publie, en 1925, *L'Almanach de la Tour Magno*.

1930. Ces sociétés s'associent sous le nom « L'Escolo de la Tour Magno ». Georges Martin préside, assisté d'Henri Beauquier, du colonel Igolen, d'André Coulon. Elle organise d'innombrables manifestations culturelles dont les fêtes des 18, 19, 20 juillet 1930, pour célébrer le centenaire de la naissance de Frédéric Mistral, cela en présence de la veuve du poète.

1990. Pour la première fois depuis la création du Félibrige, Nîmes reçoit la Sainte-Estelle... au cœur de la Féria ! Le mariage des racines traditionnelles est célébré !..

« *Au front de la Tour Magno, lou Sant Signau es fa.* »
(Frederi Mistral.)

Daniel-J. VALADE.

SEANCE DU VENDREDI 29 OCTOBRE 1993

Cette séance est présidée par M. Christian Liger.

Sont présents : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. le pasteur René Château, M. Pierre Clavel, Mgr Robert Dalverny, M. Robert Debant, M. le docteur Edouard Drouot, M. Louis Durteste, M. Claude Escholier, M. Pierre Fabre, M. Lucien Frainaud, Me André Galy, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M. le docteur Jean Lauret, M. le docteur Paul Maubon, Mme Janine Reinaud, M. Georges Sapède, M. le docteur Paul Tempier, M. Daniel-J. Valade, Mlle Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, M. Félix Villeneuve, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : Mme Christiane Lassalle, M. Victor Lassalle, M. le président René Panet, M. le docteur Lucien Simon.

Le président accueille les nombreuses personnalités venues assister à la réception de Mme Hélène Deronne, élue au siège laissé vacant par le décès de M. Jean Roger. En particulier il salue la présence de Mgr Cadillac, évêque de Nîmes, et de Mme Jean Roger.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la précédente séance qui ne donne lieu à aucune observation et est adopté.

Le secrétaire perpétuel transmet à M. le président Liger, ainsi qu'à Mme Liger, au nom de notre Compagnie, ses sincères condoléances et sa vive sympathie, à la suite du décès de M. Sitjar, beau-père de notre président.

Le secrétaire perpétuel indique qu'un repas est prévu le jour de notre séance publique. M. le professeur René Bosc a bien voulu se charger de cette organisation. Il est remercié au nom de notre Compagnie.

A la demande du président, Mme Hélène Deronne est ensuite introduite dans la salle des séances, accompagnée de ses deux parrains.

M. le Président accueille notre nouveau confrère en une brillante allocution dont voici le texte :

Madame,

Lorsque j'entends le mot ACADEMIE deux références littéraires se proposent aussitôt, je ne sais comment, à mon esprit : la première est ce jardin d'ACADEMOS, à Athènes, où Platon, dit-on, enseignait la philosophie; et la seconde est le nom de l'écrivain anglais du XIX^e siècle dont le chef-d'œuvre reste un roman délicat et perspicace : *La foire aux vanités*. Il me semble que nos institutions les plus anciennes et les plus respectables, qu'elles soient politiques, religieuses ou culturelles, ne cessent d'osciller entre un certain goût de l'image que nos moyens de communication ne font que conforter, et la maintenance profonde de valeurs sur lesquelles repose l'essentiel de la figure de l'Homme, et de l'humanisme. Or, il est incontestable que dans ce choix fondamental entre la futilité et l'essentiel, notre Académie a choisi la seconde opinion : plus jeune de quarante-deux ans que celle de Toulouse, mais plus ancienne de trente ans que celle de Bordeaux, plus jeune de trente ans que celle de Caen, mais plus ancienne de dix-huit ans que celle de Lyon ;

et enfin et vous imaginez bien que cela ne saurait que flatter notre orgueil, plus juvénile de seize ans que celle d'Arles, mais plus antique de vingt-quatre ans que celle de Montpellier, notre Société est née certes du grand mouvement académique français de la deuxième partie du XVII^e siècle, mais aussi d'une volonté humaniste de passer les fanatismes qui ont déchiré notre cité.

Ces quelques hommes, qui se réunissaient déjà rue Dorée, nous ne devons jamais les oublier lorsque nous entrons dans notre Compagnie, ou lorsque nous y entreprenons une action. Au reste, nous ne cessons d'obéir à cet appel : lorsque l'un ou l'une d'entre nous entretient le souvenir d'un Père de l'Eglise conseillant les Dames romaines ; ou qu'il tente le rapprochement des Académies de nos provinces, ou sert la mémoire historique de la Résistance des années 1940-1945, il ne fait pas autre chose que servir encore une rigoureuse idée de l'Homme.

Ce préambule, Madame, est un peu comme ces premiers actes d'une pièce, où le personnage principal ne paraît pas, mais où tout est mis en place pour affirmer sa présence : car il est bien évident que notre Académie vous attendait tant vous répondez à ces exigences :

Et d'abord, le jardin d'AKADEMOS. Quel helléniste ne connaît votre père ? Le professeur Allard, l'auteur des manuels de grec à l'usage des lycées : vous avez été élevée dans ce milieu universitaire français irremplaçable, non seulement par son érudition, mais par un usage impeccable du langage et un respect des exercices de la pensée, qui ont rayonné dans le monde.

Lorsque Rabelais conseille à son Pantagruel non seulement de faire le tour des connaissances humaines, mais de les éprouver et de les confronter en des débats continuels, n'amorce-t-il pas cette grande histoire du savoir français au creux duquel vous avez été élevée. Et l'on peut imaginer,

car vous êtes trop discrète pour me l'avoir dit, que les débats intellectuels, joints à la présence quasi permanente et comme infuse, de la pensée grecque, vous ont modelée dès l'enfance. Jamais le thème « faire ses humanités » n'a dû s'appliquer plus intimement qu'à vous-même.

Vivre l'enfance et faire ses études à Paris a toujours été un privilège : l'art y est plus présent, les exigences y sont plus vives : on y acquiert plus vite une acuité d'esprit plus ductile. Par quels chemins personnels, quels penchants, quelles ruptures êtes-vous passée pour vous retrouver élève à l'École du Louvre ? Bien des hypothèses pourraient se proposer à l'esprit d'un romancier ; mais je me garderai d'imaginer là où je dois rendre compte d'un parcours vrai. Je noterai seulement que vous, qui avez tant défendu nos collections d'art du XVI^e au XIX^e siècle, c'est en Art moderne et contemporain que vous vous êtes inscrite au Louvre. Et c'est aussi en Art moderne et contemporain que l'on vous retrouvera en Licence d'Histoire de l'Art et en Maîtrise.

Mais revenons à l'École du Louvre : elle a ceci de particulier qu'elle appuie son enseignement directement sur l'une des collections les plus prestigieuses du monde : elle plonge l'élève dans la muséologie, et lui assure le contact permanent avec les œuvres. Vivre dans le Louvre ! Qui n'a rêvé de telles vacances de l'esprit ? C'est cette pratique quotidienne que vous avez connue. Dans cette relation au réel que les enseignements proprement universitaires négligent quelquefois en tendant vers l'abstraction intellectuelle.

C'est à la sortie d'un tel enseignement que vous obtenez le diplôme de muséologie, en 1970 ; diplôme que vous prolongerez par la Licence et la Maîtrise d'Histoire de l'Art. Et plus tard par un Diplôme d'Etudes Approfondies où le jury vous attribue la mention très bien. Nous y reviendrons.

Car je suis obligé, Madame, d'interrompre ici pour un instant le récit de vos travaux pour y mêler un autre aspect

de votre personnalité : celui dont souvent on parle peu ; celui qui, si j'ose dire, va de soi ; mais que vous avez accompli, vous pleinement : c'est que vous êtes une femme mariée. Et mariée à un homme que ses fonctions importantes à l'Electricité de France ont souvent obligé à changer de poste, de ville et de région. Si bien que votre carrière de spécialiste, ainsi que l'objet de vos études, vont fluctuer avec ces déplacements familiaux successifs : en 1970-71 vous êtes chargée de mission au Musée national du Château de Pau. En 1975-76, vous êtes professeur d'Histoire de l'Art à l'Ecole des Beaux-Arts d'Epinal ; et de 1977 à 1980 on vous retrouve conservateur du Musée municipal du Château de Dourdan dans l'Essonne.

Permettez-moi, Madame, de souligner cette complémentarité de la femme de Musée et de collections, avec l'épouse et la mère, que vous êtes ensuite devenue. Par-delà les revendications totalitaires d'un certain féminisme vous avez voulu — et c'était là le vrai exercice de votre liberté — concilier ces deux visages, retrouvant ainsi un équilibre rare. C'est là le signe d'une vraie intelligence ; et finalement les retrouvailles avec ces valeurs humanistes dont nous parlions tout à l'heure. D'autant que dans chacun des postes que vous avez occupés votre passage n'a pas été anonyme : au Château de Pau, vous avez effectué l'inventaire des collections numismatiques, et vous avez créé, à partir d'elles, une photothèque. Vous avez également participé à la réalisation d'expositions importantes comme « L'annexion du Béarn à la France, et « Henri IV, roi de cœur ».

Au Château de Dourdan vous avez mis en place l'inventaire, objet par objet, et vous en avez tiré un dossier analytique et bibliographique. Vous avez alors provoqué les premiers travaux — et je sais quelles difficultés on peut éprouver à convaincre les administrations — pour une nouvelle présentation des collections. A Dourdan aussi, vous avez or-

ganisé des expositions de David Hockney, et de Hans Hartung, ainsi que de peintres de l'Ile-de-France, prouvant par là que l'on peut être conservateur d'objets et de lieux historiques, et tournée aussi vers la création contemporaine. Parce qu'après toutes les polémiques, toutes les œuvres ont été un jour contemporaines, et toutes deviendront un jour objets de l'Histoire. Montaigne, lorsqu'il analyse sa condition d'homme, se sert à la fois de son expérience personnelle et de références aux anciens : pour lui, l'homme est un devenir, qui des grands Grecs, aux découvreurs de l'Amérique et à sa propre aventure, ne saurait être dissocié. Je ne veux pas vous accabler sous la comparaison, mais il y a en vous de cet équilibre, de cette sérénité et de ces certitudes. Dans la vie, et contemplant la vie. Mère de vos enfants et mère des quatre coins du monde. Conservatrice au Château du roi Henri (quel beau roi vous avez choisi !). Et épouse sereine.

Mais il y a enfin, Madame, un aspect de vos activités, qui achève le portrait de l'humaniste. Et j'en reviens à Montaigne : celui-ci dans une belle formule, nous propose de « s'exerciter à la mort ». La mort, ce point d'orgue de la vie, celle qui, comme disait Malraux, transforme la vie en destin : la mort, que les civilisations du Moyen Age envisageaient avec tant de sérénité, comme un passage obligé, et que notre propre société dissimule, escamote et veut nier. Vous êtes la présidente de l'Association pour les soins palliatifs. Vous avez su réunir ceux qui veulent aider toute femme et tout homme au grand passage. Ce devant quoi nous tremblons, vous allez, vous, au-devant. Vous l'acceptez et vous aidez les autres à l'accepter. Ce n'est pas du courage, car ce serait alors sous-entendre une crainte : c'est la sérénité. La même, au fond, une fois encore, que celle des hommes de la Renaissance française.

Et puis, et puis, vous êtes une femme : la quatrième femme de l'Académie actuelle de Nîmes. Quatre sur trente-

six : c'est encore peu. A la dernière conférence des Académies de France à Marseille, notre confrère le professeur Leprince-Ringuet a proposé que l'on nommât obligatoirement dans nos sociétés un pourcentage important d'académiciens de moins de quarante ans. Je ne suis pas certain que cela améliore le niveau de réflexion de nos institutions, car comme le dit très crûment une chanson de Georges Brassens, la lourdeur ou l'intelligence sont le partage de tous les âges. Mais la présence de la femme, elle : quel acquis et quel progrès ! Quel avantage d'avoir parmi nous les êtres qui portent en eux un monde ! La femme est à elle-même un univers créateur. Et pour saluer l'entrée de la quatrième, parmi nous, je ne saurais que rappeler le vers du plus grand poète du XX^e siècle, Louis Aragon : « La femme est l'avenir de l'homme ».

Je voudrais enfin, Madame, achever votre accueil par l'évocation, encore, de la peinture. J'ai omis exprès un épisode de votre carrière, le plus actuel : vous préparez à Aix-en-Provence, sous la direction du professeur André Bourde, une thèse de doctorat sur « L'activité picturale au XIX^e siècle dans le Comtat Venaissin ». Cette spécialisation vous a amenée ainsi à devenir le commissaire de plusieurs expositions consacrées aux maîtres provençaux de la fin du XIX^e, dont une très belle que nous avons pu voir à l'Isle-sur-Sorgues, et celle qui se tient actuellement à Saint-Rémy-de-Provence.

Vous m'avez raconté, Madame, que c'était presque le hasard des résidences et des professeurs qui vous avait orientée vers le sujet. Permettez-moi de n'en croire rien. Shakespeare dit : « Qu'il y a plus de choses sur la terre et dans le ciel que dans toute notre philosophie » ; et bien quelque chose vous a amenée vers la peinture qui vous ressemble. Vers ces paysages à la fois sereins et rigoureux, aimables et équilibrés. Des toiles qui nous nourrissent de leurs couleurs tendres et de leurs lignes directrices fortes.

Oui, je crois, Madame, que par delà trois cents ans, les premiers académiciens nimois, les Messieurs de Trimond, de La Baume, les Saurin, les Graverol, les Chazel et les Teissiers seraient heureux de vous voir aujourd'hui leur succéder. Pour ce qui est des académiciens nimois actuels, permettez-moi, au nom de mes confrères de vous dire le plaisir que nous avons à accueillir une femme qui dès lors rend un peu plus précieuse notre Assemblée.

*

Mme Hélène Deronne prend ensuite la parole. Elle s'exprime en ces termes :

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Mesdames, Messieurs les Académiciens,
Mesdames, Messieurs,
Chers Amis,

Vos paroles d'accueil, Monsieur le Président, me touchent profondément. Elles auraient tendance à flatter mon orgueil alors que je préfère la modestie. Vous avez, avec votre connaissance de la langue française et votre finesse de cœur, souligné les facettes claires de mon personnage. Il y a aussi bien des facettes obscures.

Lorsque par une claire matinée d'octobre, nous nous sommes retrouvés afin de penser à cette après-midi, vous m'avez dit : « Je crois vous connaître ». Connaissance acquise lors de nos différents entretiens de travail où, vous en tant que maire adjoint à la Culture, moi, ancien conservateur de musée, nous pensions à la dynamique de certains éléments de la vie culturelle nimoise auxquels nous sommes l'un et l'autre profondément attachés. C'est un véritable plaisir, Monsieur le Président, de vous retrouver ici et une

grande satisfaction de pouvoir continuer à travailler avec vous.

Mon étonnement fut grand lorsque l'un d'entre vous, Pierre Fabre, est venu me demander, je ne sais sous quelle influence, si j'acceptais d'être présentée à l'Académie.

Durant les quelques semaines qui me séparaient de ce jour, au cours des rencontres que j'ai eues avec vous tous, j'ai mesuré l'ampleur de l'honneur et de la chance qui m'étaient offerts : éminents spécialistes de disciplines différentes, de croyances et engagements religieux ou non, vous êtes unis par une préoccupation commune et porteuse d'es-pérance: la reconnaissance de l'autre dans une valeur essen-tielle, la grandeur de son humanisme.

Grâce à vous, à votre tolérance, à votre amitié, j'espère que j'apprendrai à devenir digne de la confiance que vous me faites en m'invitant à venir à vos côtés. Mes sept consœurs, qui, depuis la fin du XVIII^e siècle m'ont précédée et dont deux aujourd'hui sont autour de la table : Madame Janine Reinaud, Mademoiselle Marcelle Viala, sans oublier Madame Christiane Lassalle, qui est retenue professionnel-lement, sauront, ainsi que vous tous, Messieurs, me conduire sur le nouveau chemin de *l'être et du savoir* qu'aujourd'hui j'emprunte, non sans émotion.

*

Etre et savoir, n'est-ce pas les qualités essentielles de Maître Jean Roger auquel je suis appelée à succéder ? Au cours de mes années passées à Nîmes, je n'ai jamais eu le plaisir de le rencontrer. Il se peut cependant que dans l'une de ses rues étroites dédiées aux empereurs romains, j'ai croisé l'un des derniers piétons de Nîmes, longue silhouette fine, à l'allure dynamique.

Est-ce que le destin savait que nous étions appelés à nous connaître par l'intermédiaire de son épouse, Madame

Roger, que je remercie profondément d'avoir eu le courage et la bonté de venir alors que tout lui rappelle la disparition de l'être aimé.

Né à Saint-Gilles-du-Gard, le 6 août 1915, il est issu d'une famille d'industriels, fabricants de wagons-foudres. Après avoir fait ses études primaires dans sa ville natale, il partit à Avignon au Collège des Jésuites, puis à Nîmes où il termina des études secondaires à l'Institut Saint-Stanislas.

Selon son désir, c'est à Montpellier qu'il devint étudiant. Après avoir obtenu une licence en Droit, il commença son doctorat et décida de prêter serment, comme avocat, à Montpellier.

Des événements internationaux interrompirent momentanément cette vie pleine de promesse : la mobilisation générale de 1939. Il affronta la guerre en tant qu'ancien élève officier de l'École de Saint-Meixant. Pendant l'Occupation, en une attitude courageuse, il s'occupa des résistants qui étaient inquiétés. Parallèlement, il devint avocat à la Cour d'Appel de Nîmes et cela pendant vingt ans.

Après ce temps consacré au barreau, il acheta la charge de greffier en chef à la Cour d'Appel de Nîmes, charge qu'il honora pendant dix-huit ans.

En 1977, l'Etat ayant fonctionnarisé les Greffes de Cour, il désira être nommé magistrat : il sera alors juge au Tribunal d'Instance à Alès pendant six ans. Il y terminera sa carrière.

Juriste plein de finesse, d'une grande érudition, à l'éloquence chaleureuse, Maître Roger assumait ses hautes fonctions avec la préoccupation constante de mettre ses compétences juridiques au service des autres. C'est ce qu'il fit, durant sa retraite, puisqu'il créa avec ses amis, Maître Jean Ménard et Maître Gérard Tournier, le Centre juridique Raymond-Marc où il enseignera pour les étudiants de Capacité en droit.

Malgré une activité professionnelle importante, Maître Roger a toujours été engagé dans des actions complémentaires et différentes qui sont les témoins de son esprit éclectique, de sa curiosité insatiable, de son goût pour l'engagement, qu'il soit politique, culturel ou humaniste en réponse à une motivation : fidélité dans ses idées qu'il désirait transmettre.

Engagement politique aux côtés de M. Edgar Tailhades, socialiste, mais c'est en tant que M.R.P., qu'il se présenta sur la liste de celui qui sera maire de la ville de Nîmes durant trois mandats de 1947 à 1964. Sa charge sera successivement celle de maire adjoint aux Beaux-Arts, puis de premier maire adjoint.

M. Lassalle, alors conservateur en chef des musées de Nîmes, et Mme Lassalle se souviennent avec émotion et nostalgie de cette période où fonctionnels et élus s'écoutaient, travaillant en intelligence.

Sa culture personnelle, que sans cesse il complétait par des visites dans des expositions, galeries, antiquaires, selon les villes où il se trouvait, lui permit d'apprécier la richesse des collections municipales. Malgré une conjoncture économique difficile, il fit le nécessaire pour qu'elles soient remises à leur juste valeur.

Après avoir encouragé la réalisation d'un inventaire et le classement des œuvres du musée des Beaux-Arts, il fit appel à des chercheurs de l'Institut d'Histoire de l'Art de La Haye afin qu'ils étudient les collections flamandes et hollandaises.

Il fit rénover, salle par salle, le musée archéologique au rythme d'une salle par an et accueillit en 1963 le VII^e Congrès international d'Archéologie classique.

Il participa à l'enrichissement des collections en faisant acheter par la ville peintures et gravures. Devant ce sérieux

et ce dynamisme, le Direction des Musées de France n'hésita pas à mettre en dépôt l'œuvre « Le serpent d'Airain » du peintre français né au XVIII^e siècle à Saint-Gilles-du-Gard, Pierre Subleyras.

Un début d'extension du Musée du Vieux Nîmes ainsi que des travaux à la Maison Carrée furent réalisés tandis qu'il organisait un festival d'Art dramatique d'Hermantier aux Arènes.

Il fut partie prenante des associations culturelles : Guillaume Budé, Ecole antique, Comité de l'Art chrétien, Société des Bibliophiles, Cercle Charles Gide, tandis que sa participation au Cercle d'Etudes hispaniques et à l'Association Dante Alighieri répondait à son goût profond pour l'Europe.

C'est en remerciement, pour tous ces services rendus à la culture qu'il fut décoré Officier des Palmes académiques et Chevalier dans l'Ordre national du Mérite.

Europe, derrière ce mot, un humaniste.

Jean Roger n'avait que quelques semaines quand son père mourut au Champ d'honneur au cours des combats de 1915.

En 1939-1940, lui-même participa à la guerre. Devant l'absurdité de ces conflits mondiaux n'engendrant que destructions, morts et deuils, il devint un fervent défenseur de l'Europe. Il rencontra sur sa route les êtres exceptionnels que furent Jean Monnet, Robert Schuman. Soutenu par Edmond Thibault, député de la région de Saint-Ambroix dans le nord du département, le sénateur Jarrier, la famille Puech, dans les années 1950, il se mit à l'œuvre afin de développer la pensée européenne dans les esprits gardois, ce qui était tout à fait courageux : le Midi de la France craignait des rivalités économiques avec les pays limitrophes.

En 1966, il créa la *Maison de l'Europe ou Foyer de rencontres internationales*. En dehors de toute activité politi-

que, elle se proposait de développer des connaissances mutuelles fondées sur l'amitié entre les pays d'Europe dans le but de devenir des Européens conscients et responsables.

Association dynamique s'il en est, elle n'a cessé grâce à Maître Roger et à son équipe et ne cesse aujourd'hui par l'intermédiaire de son successeur, de se développer par des actions concrètes :

- apprentissages de langues, offerts à tous ;
- bibliothèque riche d'un Centre d'Etude européen destiné essentiellement aux étudiants des Universités de Nîmes et aux jeunes ;
- conférences, débats, etc.

Européen sincère, convaincu, il ne pouvait qu'être fier de la tâche accomplie. Mais il alla plus loin, en créant dans le cadre de la ville de Nîmes et de la Municipalité à laquelle il appartenait des *jumelages* :

- 1955, jumelage de Nîmes-Preston ;
- 1962, Nîmes-Brunswick, Nîmes-Vérone.

En tant que président du Comité de Jumelage, il répondit aux invitations, entraînant le plus possible son épouse avec lui dans diverses villes d'Europe : Baden-Baden, Kassel, Hanovre, Kiel, Brunswick, également à Vérone, Trieste, Venise, parlant avec passion devant un public francophone de la Provence, de Mistral et d'Alphonse Daudet.

Le 24 novembre 1961, M^e Roger fut reçu à l'Académie de Nîmes par le président Lignières, devenant membre résidant au fauteuil de M. Enjoubert.

Après avoir été secrétaire adjoint en 1966, puis bibliothécaire en 1976, il fut élu président de l'Académie le 7 janvier 1972.

Avant son élection, en tant que correspondant, il avait prononcé un certain nombre de communications, témoins, s'il le fallait encore, de l'étendue de ses connaissances :

- *Lamartine, homme politique* ;
- *Le droit de grève* ;
- *L'impératrice Eugénie*, pour laquelle il avait une grande admiration.

Académicien pendant trente-et-un ans, il fit de nombreuses communications ; j'ai pu en dénombrer au moins quinze qui portent sur deux sujets, essentiellement :

- le Droit constitutionnel, avec des pages précieuses écrites sur *Les élections législatives dans le Gard en 1896* ;
- la biographie de certains aristocrates et hommes d'Etat dont :
 - *La pensée politique de Frédéric II* (1967),
 - *Autour de la pensée de Robert Schuman*,
 - *Nicolas II devant l'Histoire* (sa dernière communication).

A l'image de son caractère, il s'était donné avec passion et compétence, à cette noble maison.

Je ne voudrais pas terminer cette brève biographie de Maître Roger sans évoquer une partie essentielle de sa vie : la tendresse qu'il portait à son foyer.

C'est à l'âge de trente-trois qu'il découvrit une toute jeune fille. Il la connaissait depuis de nombreuses années.

Partageant les jeux d'enfant puis d'adolescence avec l'une de ses jeunes demi-sœurs, Jean Roger avait maintes fois rencontré dans la maison familiale, Andrée Poirier.

Mais un jour, il en tomba amoureux et ce fut pour toute sa vie.

De cette union, fondée sur l'amour, la tendresse, le respect et l'admiration réciproque, naquirent deux enfants, Isabelle qui suit les traces de son père, préparant actuellement une thèse de doctorat en droit, et Vincent, assureur à Nîmes. Ils sont tous deux mariés et à leur tour, parents.

Il devait s'éteindre le 18 août 1992, atteint d'une maladie sournoise, qu'il accepta avec une force, un courage qui firent l'admiration de tous.

Efficacité dans sa vie professionnelle, temps donné dans de multiples et importants engagements aux services des autres, profondeur de son attachement familial me paraissent avoir été les trois vecteurs fondamentaux d'une vie, celle de Jean Roger.

*

Parce que, en un immuable rythme de naissance et de mort nous nous succédons, parce que l'homme malgré ses différences est conçu avec des ressemblances, je retrouve en moi, ce triptyque de préoccupations essentielles que sont *la qualité de la vie familiale, l'apport de l'expérience professionnelle, l'ouverture aux autres.*

Depuis vingt-trois ans déjà, mon mari et moi partageons nos vies « en regardant dans la même direction » : fidélité et confiance, respect et écoute, richesse d'une croyance et d'une religion partagées, aident à construire notre demeure terrestre dans laquelle nous avons eu l'immense bonheur d'accueillir voici plusieurs années nos trois enfants, Marie-Agnès, notre fille, Sébastien et Arnaud, nos deux fils.

Il est, ici, des académiciennes et académiciens qui sont des passionnés d'art, soit parce qu'ils savent s'exprimer par le truchement du pinceau, soit parce que collectionneurs en perpétuelle recherche, ils aiment vivre au milieu d'elles, soit, historiens de l'art, ils en ont fait leur métier, tantôt en les protégeant contre les dégradations du temps et les risques de vandalisme, préoccupation constante des conservateurs des Antiquités et Objets d'Art, soit responsables des collections du patrimoine culturel, ils œuvrent sans cesse, en tant que conservateurs de musée afin de les protéger, les

enrichir, les étudier, les transmettre aux générations suivantes.

Depuis vingt ans, je conjugue tantôt l'expérience de conservateur de musée en contact direct avec l'œuvre, tantôt celle de l'enseignante qui commente cette œuvre.

Je me permettrai d'évoquer la richesse de cette complémentarité en soulignant en un premier temps dans quel état d'esprit les musées ont été créés, la mission dont étaient investis les conservateurs.

On date communément le premier musée de France de 1694, date à laquelle l'abbé Boisot, qui avait passé sa vie à réunir des livres et des œuvres d'art les légua à son abbaye de Saint-Vincent à Besançon.

Le testament comprenait aussi un fonds de 2.000 écus « à charge et condition que tout soit mis dans une salle qui sera ouverte deux fois par semaine à tous ceux qui voudront entrer, lesquels pourront *lire et étudier* autant qu'ils le souhaiteront... ».

Quelques années auparavant, en 1681, la Grande Galerie du Louvre ouvrait ses portes aux amateurs éclairés.

La famille royale, tout en faisant ce geste élégant soulignait que la collection demeurerait un instrument du prestige de la dynastie.

Au cours du XVIII^e siècle s'imposait l'idée que l'étude des beaux-arts devait être d'utilité publique. Les écoles de dessin et de peinture se multiplièrent, les élèves travaillant alors sur des moulages d'œuvres pour les sculptures, de copies en peinture ; les enseignants, qui étaient des artistes capables de les diriger, les entraînaient devant les collections : les musées en germe devenaient peu à peu institutionnalisés comme *instrument pédagogique*. L'idée du musée s'imposait *comme devant être* le lieu du savoir et de *l'invention artistique*, du progrès *des connaissances et des arts* beaucoup plus que simple lieu de conservation. Un mouve-

ment apparaissait à travers toutes les cours d'Europe entre monarchie et aristocrates qui les entraînaient à ouvrir leurs cabinets de curiosité (encore aux privilégiés, certes), dans le but que soit dispensé *l'enseignement* des grandes œuvres des artistes du passé.

Avec le musée révolutionnaire français, le passé devient une affaire nationale dans le but d'un enseignement.

Le peintre Jean-Louis David dans son célèbre « Rapport sur la suppression de la Commission du Muséum » explique : « Le muséum n'est point un vain rassemblement d'objets de luxe ou de frivolité qui doivent satisfaire la curiosité. Il faut qu'il devienne une école importante. Les instituteurs y conduiront leurs jeunes élèves, le père y mènera son fils. Le jeune homme, à la vue des productions du génie, sentira naître en lui, le genre d'art ou de science auquel l'appelle la nature. »

Avec la Révolution, le musée est véritablement entré dans l'âge démocratique. Son objectif devient la participation libre de tous à la jouissance et à la gestion des biens de la culture.

Entre 1793-1890, le musée fixe l'ensemble de ses objectifs. Artaud, dans sa « Notice des Antiquités et des tableaux du musée de Lyon » datant de 1808, signale que chaque œuvre de ce musée est complétée par une notice pédagogique comprenant quelques indications sur l'auteur, des éléments de description sur l'œuvre afin que toutes les classes de la société pussent en jouir davantage en y prenant un plus vif intérêt ».

Ainsi, parallèlement aux préoccupations constantes du conservateur de musée que nous avons déjà citées, s'impose, depuis les premiers balbutiements de l'apparition des collections publiques une dimension de *transmission des connaissances, d'enseignement* suivant une certaine méthodologie, cartels, notices, catalogues, visites commentées des collections, conférences, afin que le plaisir, résultat d'une rencon-

tre entre l'œuvre d'art et soi-même, soit enrichi, amplifié.

Prenant le relais du conservateur ou le précédant, et c'est là où se joue la complémentarité entre conservateur et enseignant, l'historien de l'art dans son discours auprès de ses étudiants ou auprès de publics de tous âges, fait apparaître les différentes passerelles à emprunter pour appréhender l'œuvre : il souligne la réalité extérieure (le sujet), la création plastique (les outils), la réalité intérieure (l'expression de l'artiste).

Prenons un exemple dans l'œuvre de Vincent Van Gogh que nous connaissons tous bien.

Après sa forte crise en Arles, Vincent est interné à l'asile de Saint-Rémy. Nous sommes en 1889. Il voit de sa fenêtre, un jardin, bordé par un vieux mur derrière lequel s'échelonnent des plans d'arbres menant jusqu'aux collines du fond. Une perspective qui se succède en trois rythmes : jardin, collines, horizon, interrompu par le mur et les lignes verticales des arbres. Vincent se met à dessiner ou à peindre avec ses outils qui sont le support, papier ou toile, crayon gras, mine de plomb, fusain, palette aux tonalités chaudes, tendres.

Il reproduit la nature. Et dans cette œuvre (*Enclos vu de l'asile de Saint-Rémy* de la Staatsgalerie de Munich) l'on retrouve tous les éléments : jardin potager, muret, collines, arbres, mais Van Gogh se projette : toute la vague intérieure qui l'encombre, le bouscule, il la jette à l'extérieur : le mur recule jusqu'à l'horizon, la végétation bouillonne et prend feu, les pins parasols et les cyprès crépitent, la terre est saisie de frémissement, ondulante comme un reptile. Tout est chargé d'intensité, de passion. Vincent affronte le réel (la nature) tout en y faisant éclater la communion de deux vérités : celle qu'il porte en lui, celle qu'il sent, diffuse dans l'Univers. « L'Art est un petit coin de création vu à travers un tempérament », écrit Zola.

Deux attitudes face à une œuvre d'art :

- celle qui ne recherche que les similitudes des réalités familières, maison, arbres, animaux, aimant à les retrouver, se plaisant aux jeux des comparaisons ;
- celle qui va plus loin, reconnaissant que toute image est « un signe témoin, comme l'écrit René Huyghe, de *l'inscription d'une âme* ». En allant jusqu'au bout des réalités existantes, paysage, scène animalière, visage humain, l'artiste, suivant son tempérament, va jusqu'au bout de lui-même pour tenter d'aller plus loin, au-delà. *Au-delà, pour certains, il y a Dieu.* Yahvé dit « que la terre verdisse de verdure : des herbes portant semence et des arbres fruitiers donnant sur la terre selon leur espèce des fruits contenant leur semence », et il en fut ainsi, pouvons-nous lire dans la Genèse.

L'artiste n'est-il pas un des traducteurs de l'Univers qu'il nous aide à apercevoir, à reconnaître ? Sainte Hélène a inventé la Sainte Croix. Elle ne l'a pas créée, puisqu'elle existait pour les croyants, mais elle l'a tirée de la terre pour la rendre aux hommes et à leur adoration.

Le peintre transmet ce qu'il voit, une fenêtre de la création, et à travers lui, nous accueillons ce regard.

*

Le regard, la fenêtre de l'Âme : regard interrogateur, angoissé, regard suppliant, confiant, apaisé, regard coléreux, aimant, tendre, tous ces regards je les découvre depuis quelques mois dans un engagement qui est pour moi essentiel : l'ouverture aux autres, la rencontre avec l'autre, troisième volet de mes préoccupations.

Cette rencontre, avec l'autre, si elle est riche et porteuse dans le quotidien, elle est unique dans l'ultime étape de la vie, celle qui précède la mort.

Bien modestement, je fais partie d'une équipe de bénévoles formés, hommes et femmes, qui, en complémentarité avec les équipes soignantes, essayent, dans une attitude d'écoute, de compassion, de partager la douleur psychologique et morale de ceux qui partent.

Malgré les remarquables et spectaculaires progrès de la médecine, quoi que nous fassions nous resterons toujours des créatures mortelles. Lorsque la guérison échappe à la médecine, souvent le personnel soignant, le malade comme sa famille vivent le verdict comme un échec insupportable allant parfois jusqu'à l'abandon psychologique du malade, par peur de la mort, qui renvoie à sa propre mort. Cela est totalement humain.

Pourtant, quand on ne peut plus rien faire pour guérir il reste encore à *prendre l'autre dans ses bras*, parce que cela, nous dit Madame Elisabeth Kubler-Ross, on peut toujours le faire.

Comment ? En respectant le corps malade dégradé, en respectant la parole dite, le vécu, le cheminement spirituel. En partageant le silence, soutenant le regard, tenant la main, afin que la mort ne soit plus une mort escamotée, occultée, mais une mort signifiante.

Entrer à l'Académie c'est succéder à l'un d'entre vous qui vous a quittés. Succession, transmission, le relais se confie de main en main.

L'artiste, grand nom ou nom oublié, est lui, un fidèle continuateur d'expressions esthétiques qu'il transmet à travers les siècles.

Nous, nous sommes aussi des constructeurs ou maillons indispensables qui, par nos richesses et nos pauvretés de cœur comme d'esprit demeurons uniques et pourtant éphémères dans le temps.

Tout est éphémère, écrit Ernest Renan, mais l'éphémère est quelque fois divin.

Mesdames, Messieurs, je vous remercie.

De nombreux applaudissements clôturent cette cérémonie ; et le président invite les personnes présentes à se rendre dans les locaux du premier étage où Mme Deronne les accueille et reçoit les félicitations de ses confrères et amis.

La séance est levée à 18 heures.

SEANCE DU VENDREDI 12 NOVEMBRE 1993

Cette séance est présidée par M. Christian Liger.

Sont présents : M. le pasteur Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. le pasteur René Château, M. Marc Chausse, Mgr Robert Dalverny, M. Robert Debant, Mme Hélène Deronne, M. le docteur Edouard Drouot, M. Louis Durteste, M. Claude Escholier, M. Pierre Fabre, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, Me André Galy, M. Jacques Larmat, Mme Christaine Lassalle, M. Victor Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. le docteur Paul Maubon, M. le docteur Paul Tempier, M. Daniel-J. Valade, Mlle Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Pierre Clavel, M. le bâtonnier Jean Goujon, Mme Janine Reinaud, M. le docteur Lucien Simon.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion, qui est approuvé.

Correspondance

Lettre de M. de Seguins-Cohorn, remerciant notre Compagnie après son élection.

Diverses invitations ont été reçues : Académie des Sciences et Lettres de Marseille, d'Aix-en-Provence, de

Metz ; de la Fédération historique du Languedoc qui organise un colloque les 3 et 4 décembre 1993 à Uzès ; de l'Association nimoise d'initiatives musicales présidée par M. Baumet ; du maire de Saint-Gilles ; du Centre régional des Lettres de Montpellier ; du Maire de Générac.

Informations

Le Comité de l'Art chrétien nous adresse le programme de ses conférences pour l'année 1993-1994. Mme Lassalle rappelle la tenue du colloque Charles Gide et l'École de Nîmes les 19 et 20 novembre 1993 aux Archives départementales.

Le secrétaire perpétuel donne connaissance du programme prévu les 26 et 27 novembre 1993 à l'occasion de la venue de M. Roger Grenier à Nîmes. Une convocation sera adressée.

M. le président Liger et M. le professeur Bosc font un rapide compte rendu des travaux de la réunion Inter-Académies de Marseille, présidée par M. le médecin-général Edmond Reboul.

La Commission du programme vient de se réunir ; elle a établi le programme du 1^{er} trimestre 1994. Le secrétaire perpétuel a demandé en outre la tenue d'une séance administrative qui a été fixée au vendredi 28 janvier 1994.

L'installation de M. Yvon Pradel est prévue pour le vendredi 7 janvier 1994.

Hommages

Nous avons reçu de M. Jean-Pierre Nègre une série de reproductions couleurs des plantes de notre région et une étude *La Dixme de Dieu* que M. Robert Debant accepte d'analyser.

Reçu également de M. Louis Guiraud, *Mistral et le drame albigeois* (Imp. Bené, Nîmes).

Elections

M. René Bosc, rapporteur de la commission des nominations, présente les candidatures de M. le professeur Labasse, M. Jacques Martin, M. Jacques Hours, M. le docteur Pascal Goudet, M. Laurent Puech.

Après un court débat, il est décidé que le vote interviendra lors de la séance du 3 décembre 1993.

Vacance de siège

M. le président Liger déclare la vacance du siège de M. Maurice Aliger afin que puisse se dérouler la procédure prévue en vue de son remplacement.

Visite de M. Roger Grenier

M. Liger et M. Maubon ont représenté notre Compagnie aux diverses réunions tenues en mairie à ce sujet. M. Maubon apporte quelques informations complémentaires sur le déroulement des manifestations prévues les 26 et 27 novembre prochain.

*

L'ordre du jour prévoit la communication de M. René Schmitt, correspondant, sur *La Garde-Guérin, des origines à nos jours*.

Le président Liger accueille notre orateur et le remercie de sa venue.

M. Schmitt présente une étude très complète de la vie de ce village appelé à disparaître, mais qui a pu survivre et se développer. Il agrmente son exposé de diverses projections qui ne peuvent qu'inciter à rendre visite à ce site.

Voici le résumé de sa communication :

La village de La Garde-Guérin se trouve en Lozère, sur la route d'Alès à Langogne, à 8 km au nord de Villefort. Il borde un chemin très ancien, appelé voie Regordane qui, d'après la tradition locale, serait un chemin romain. C'était un axe de communication très fréquenté reliant déjà au 1^{er} millénaire le Midi au Centre de la France.

Au XI^e siècle les seigneurs de la Baronnie du Tournel, dont un certain Guérin du Tournel, construisirent à cet emplacement un château.

Les habitants de La Garde s'étaient réunis en communauté militaire et économique, et exerçaient une sorte de police de la route sur la voie Regordane qu'ils entretenaient moyennement paiement d'un péage.

Les seigneurs du Tournel les avaient nommés Chevaliers pariers, c'est-à-dire égaux en droits et égaux en devoirs, et devant posséder une portion de terre, un habitat dans l'enceinte et une partie du château.

Au XII^e siècle, l'évêque de Mende Aldebert III (1150-1187) fit le siège de La Garde-Guérin, dont les habitants seraient devenus des brigands, détraquant et blessant ou tuant les voyageurs. Frappés de terreur, ils vinrent à Mende où l'évêque leur pardonna, et leur donna un statut.

Sans doute le terme de brigands appliqué aux pariers de La Garde était-il excessif et permettait de justifier l'action de l'évêque et sa main-mise sur La Garde-Guérin.

Les Chevaliers pariers percevaient un droit de péage pour l'entretien de la voie Regordane, de guidage et d'arrière-guidage pour la protection des convois et un droit de cartelage pour la mesure des grains produits sur leur domaine.

Le produit de ces droits était divisé en égales parts entre les pariers et distribué au prorata des pareries qu'ils

possédaient. Une parerie ne pouvait se transmettre qu'à un seul fils.

Chaque année les pariers élisaient deux membres de leur Association, qui prenaient le titre de Consuls nobles de La Garde-Guérin, chargés de l'administration, des travaux d'entretien et de la sécurité du pays placé sous leur dépendance, avec droit de haute et basse juridiction.

Jusqu'au XVII^e siècle les pariers étaient au nombre de trente environ.

Au XVIII^e siècle le château fut abandonné et brûla en 1722. Les privilèges des Consuls nobles furent abolis le 4 août 1789.

En 1968, il n'y avait plus à La Garde-Guérin que dix-sept habitants.

L'Eglise et les restes du château avaient été classés Monuments historiques en 1929.

Le problème de l'abandon et du délabrement de La Garde-Guérin s'est posé aux Services des Bâtiments de France dont j'avais pris la charge en 1965.

Le village fut inscrit comme village pilote par la Direction de l'Architecture à Paris, et le financement de sa restauration pris en compte par l'Etat.

Une Association de Sauvegarde de La Garde-Guérin fut créée en 1967.

Les travaux entrepris consistèrent à restaurer les remparts, refaire le pavage des rues dans lesquelles, par un réseau souterrain, l'électricité, l'eau, le téléphone et la télévision furent distribués dans chaque maison habitée ou non.

Un hôtel-auberge, ainsi qu'une bergerie hors murs furent créés.

Avec son aspect médiéval et le confort actuel dans chaque maison, le village attira rapidement touristes et amateurs de résidence secondaire, de sorte que, aujourd'hui la presque totalité des maisons ont été restaurées et sont maintenant habitées.

Après avoir reçu les félicitations du président, tant pour la richesse de sa communication, que pour le travail accompli sur le terrain, le président ouvre les débats. Intervient tour à tour, MM. Durteste, Bosc.

La séance est levée à 18 h 10.

COLLOQUE CHARLES-GIDE (1847-1932)
ET L'ÉCOLE DE NÎMES

*Le mouvement coopératif,
une ouverture du passé vers l'avenir.*

A l'initiative de la Société d'Histoire du Protestantisme de Nîmes et du Gard, en partenariat avec :

- l'Académie de Nîmes,
- la Société d'Histoire moderne et contemporaine,
- le Collège coopératif Provence-Alpes-Méditerranée,
avec l'aide matérielle et financière de :
- la Municipalité de Nîmes,
- le Conseil régional du Languedoc-Roussillon,
- le Conseil général du Gard,

a eu lieu les 19 et 20 novembre 1993, aux Archives départementales du Gard un Colloque scientifique sur *Charles Gide et l'École de Nîmes*.

120 participants venus de France et de Suisse ont suivi avec une extrême attention les seize communications présentées par d'éminents professeurs d'économie sociale, des sociologues, des historiens locaux et gardois, présentant Charles Gide et ses principaux collaborateurs, la naissance de l'École de Nîmes et de son étonnant journal *L'Émancipation*, la pensée animatrice du Mouvement, son développement jusqu'à la mort de Gide en 1932, enfin l'actualité française, européenne et mondiale du mouvement coopératif.

Les participants et ceux qui n'ont pu se joindre à eux, auront, nous l'espérons bientôt, la possibilité de souscrire aux Actes du Colloque.

A la demande de M. Jean Ménard, secrétaire perpétuel de l'Académie, nous sommes heureux de présenter quelques-unes des lignes de force qui se dégagent du Colloque.

1°) Le projet scientifique de l'Ecole de Nîmes a été remis en lumière. Charles Gide fonde l'Economie sociale à partir de l'étude scientifique de la solidarité. L'analyse des mouvements coopératif, mutualiste, associatif, montre un ensemble de faits, scientifiquement observables, attestant que la solidarité est la base de toute structure vivante, qu'elle soit individuelle, familiale ou sociale.

Il est essentiel de remettre en lumière ce point pour attester que ce mouvement n'est pas une idéologie s'appuyant sur des idées abstraites.

2°) En un temps comme le nôtre, où du fait d'une certaine idéologie individualiste de la liberté, s'installe un laxisme moral de la société, l'Ecole de Nîmes souligne l'importance de l'éducation morale des personnes et de la responsabilité sociale des citoyens. La démocratie meurt si elle oublie cette donnée existentielle.

3°) Il est essentiel de souligner, qu'à la base de l'Ecole de Nîmes, il y a un petit groupe d'hommes, sans responsabilité politique ou religieuse, appartenant à tous les milieux sociaux et se réunissant pour chercher les réponses concrètes aux tensions économiques et sociales existantes. Leur souci commun était de progresser ensemble vers la liberté, la paix, le bonheur de tous.

4°) Réaliste, l'Ecole de Nîmes souligne la nécessité d'une intervention de l'Etat pour réguler la vie commune, et rappeler aux citoyens les justes limites de la liberté individuelle ou sociale.

L'équipe animatrice responsable du Colloque se propose:

— de travailler à faire connaître aux jeunes générations, les perspectives de renouveau et d'espérance, qu'apporte à notre monde l'Ecole de Nîmes ;

— de tenter d'obtenir la création à Nîmes dans le cadre de l'Université d'un Institut d'Economie sociale ;

— de promouvoir le projet d'une publication intégrale des œuvres de Charles Gide ;

— de poursuivre l'effort d'information, pour faire connaître à tous, à la fois la modernité de la pensée gidienne et la dimension universelle et actuelle de l'ensemble des mouvements issus de la solidarité telle que Gide l'a mise en lumière : « Tous pour un, un pour tous ».

Pasteur Roger Grossi,
Président SHPNG.

SEANCE DU VENDREDI 26 NOVEMBRE 1993

Cette séance est présidée par M. Christian Liger.

Sont présents : M. le professeur René Bosc, M. le pasteur René Château, M. Marc Chausse, M. Pierre Clavel, Mgr Robert Dalverny, M. Claude Escholier, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, Me André Galy, M. Jacques Larmat, Mme Christiane Lassalle, M. Victor Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. Georges Sapède, M. le docteur Lucien Simon, M. Daniel-J. Valade, Mlle Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : Mme Hélène Deronne, M. Pierre Fabre, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Paul Maubon.

Cette séance est exceptionnelle et a été organisée en dehors du programme habituel prévu.

Il s'agit d'accueillir M. Roger Grenier, écrivain, membre du Jury Renaudot.

M. le président Liger reçoit M. Grenier, le remercie d'avoir bien voulu accepter l'invitation de notre Compagnie, et lui donne la parole.

M. Roger Grenier va évoquer la personnalité de M. Marc Bernard, né en 1900 et décédé en 1983, qu'il a bien connu. Sa causerie va être agrémentée de très nombreux souvenirs personnels, et de diverses anecdotes, se rapportant à la vie de M. Grenier au cours de sa carrière assez mouvementée.

M. Grenier fera une analyse des nombreux ouvrages et nouvelles que nous a laissé l'écrivain.

Le président Liger remercie à nouveau M. Grenier et ouvre le débat.

Vont successivement intervenir MM. Lauret, Lassalle, Larmat, Sapède, Valade, Escholier et Clavel.

Cette séance est levée à 17 h 45 et sera suivie d'une amicale réception dans les locaux du premier étage.

SAMEDI 27 NOVEMBRE 1993

*INAUGURATION DE LA PLAQUE COMMEMORATIVE
MARC BERNARD*

Samedi 27 novembre, près d'une centaine de personnes, parmi lesquelles M. Roger Grenier, ami de Marc Bernard, et de nombreux élus assistaient à l'inauguration d'une plaque apposée, 12, avenue Feuchères, où l'écrivain nimois Marc Bernard, prix Interallié 1934 et prix Goncourt 1942, a vécu, chez son ami le docteur Paradis, les dernières années de sa vie.

Trois allocutions été prononcées devant cette plaque portant ces simples mots :

A Marc Bernard

1900-1983

écrivain nimois qui vécut ici.

L'Académie de Nîmes.

Un hommage d'abord, au nom de l'Académie de Nîmes, par M. le docteur Jean Lauret, ami du docteur Paradis, qui avait connu depuis des décennies Marc Bernard, qui fut membre non résidant de notre Compagnie.

Voici son allocution :

C'est parce que j'ai bien connu Marc Bernard, que mes confrères m'ont demandé d'évoquer sa mémoire devant la plaque que notre Compagnie vient de faire apposer sur le mur de la maison où il est mort, il y a dix ans.

Des personnalités plus qualifiées que moi ont parlé hier et parleront cet après-midi de sa vie et de son œuvre. Je me contenterai de rappeler quelques souvenirs personnels.

Je ne fis la connaissance de Marc Bernard qu'en 1957. Certes le prix Goncourt, en 1942, me l'avait fait découvrir, mais ce n'est que bien plus tard que je l'ai rencontré.

Dès 1947, où je devins le collaborateur du docteur Paradis, dans le service d'Urologie du Centre Gaston-Doumergue, j'entendis beaucoup parler de lui.

Poursuivant des études de Sociologie, Jean Paradis se rendait souvent à Paris. A chaque retour, il m'annonçait : Marc Bernard vient d'écrire une pièce de théâtre, un roman, un essai, un article dans *Le Monde* ; il a été chargé d'une enquête sur l'habitat H.L.M. de Sarcelles ; il parle de la tauromachie dans ses derniers récits : *La Bonne Humeur*.

Cher collègue, il faut absolument que vous me le fassiez rencontrer.

Mieux que moi, ma femme se rappelle de cette rencontre à cause de l'acuité du regard bleu d'acier qu'il darda sur elle, tout le temps qu'elle nous servit le café.

J'étais, moi, ravi de constater que nous partagions les mêmes idées sur ce spectacle si paradoxal, où le cartésianisme n'entre pas.

Nous nous retrouvâmes quelques années plus tard dans les jardins de l'Imperator et nous tombâmes dans les bras l'un de l'autre. D'ailleurs tout le monde s'embrassait, le dimanche soir, 17 mai 1964, car nous avons tous assisté dans l'ampithéâtre au triomphe du Cordobès.

Le chagrin lui inspira ses deux chefs-d'œuvre, *La mort de la Bien-Aimée* et *Au-delà de l'absence*, mais le tint éloigné de Nîmes.

Avec le temps, il revint à ses sources ; seulement les compagnons de son enfance nimoise, étaient devenus de vieux bonshommes, des marionnettes.

En 1978, nous nous retrouvâmes quelquefois à la librairie Teissier et à l'Académie où je venais d'être élu.

Les séjours à Nîmes, chez son ami Jean Paradis, étaient de plus en plus fréquents et prolongés. C'est que du nouveau était apparu. D'abord la maladie. De temps en temps une vive douleur lui transperçait la poitrine. Il était coronarien et tributaire des petites pilules.

Mais il y a presque plus grave, il s'aperçoit pour la première fois à presque quatre-vingts ans qu'il est devenu vieux (on l'aide à monter dans le bus).

Alors, il envisage la mort qui lui permettra de rejoindre la Bien-Aimée. Il écrit son journal, qu'il éditera en 1979, sous le titre : *Tout est bien ainsi*.

Le 23 décembre 1980, la municipalité Jourdan fête ses quatre-vingts ans.

Jean Paradis dans les salons de l'Hôtel de Ville parlera aux Nimois de son ami Marc Bernard.

Cette amitié m'étonnait, tant ces deux hommes étaient différents. La distinction, la réserve, l'amour des belles choses et de l'aisance chez l'un ; le laisser-aller, le franc parler, le mépris du luxe et de l'argent chez l'autre.

Je compris plus tard qu'ils avaient tous deux un sentiment commun : l'amour des autres.

L'envie de quitter Paris se fait plus pressant, pour Marc Bernard ; l'hospitalité ne peut se prolonger indéfiniment, aussi accepte-t-il avec gratitude, le petit logement que son ami lui offre dans le fond de son jardin, qu'il vient d'aménager pour lui.

N'ayant pas les moyens d'acheter un appartement, il trouve normal qu'on lui en offre un, comme il avait accepté le don d'un terrain à Cala et l'aide des Majorcains pour la construction de sa maison des Baléares.

Il aménagea donc sa modeste demeure (« à la mesure de mon ambition », disait-il) et pendant les deux derniers

hivers de sa vie, je fis partie du petit cénacle qui s'était constitué autour de lui.

Le matin, il devait écrire, sans doute sa dernière œuvre: *Au fil des Jours*, édité par Gallimard, après sa mort. L'Académie marqua sa parution par une séance extraordinaire, le 25 avril 1984, où faisant fonction de président je reçus M. Roger Grenier, invité par Jean Paradis. Aujourd'hui, presque dix ans plus tard, M. Grenier, par amitié pour Marc Bernard, est encore parmi nous.

L'après-midi était consacré à la promenade, presque toujours la même, qui l'amenait à la Fontaine par la voie royale, le Cordo des Romains : l'esplanade, l'amphithéâtre, le boulevard Victor-Hugo, autrefois Saint-Antoine, si cher à des générations de Nimois, la Maison Carrée, le canal, la source et quelquefois la Tour Magne où il retrouvait André Nadal. Généralement, Jo Durand et Georges Martin l'accompagnaient. Au retour, ils récupéraient Paul Blanc, à la banque Chaix. Arrivés à domicile, souvent ils appelaient Edgar Tailhades qui, dans sa vie douillette de sénateur, passait de la Costette à sa permanence, située dans la maison même, en fin de journée.

Ayant moi-même cessé mon activité professionnelle je me joignais, parfois, à eux pour retrouver Jean Paradis, soit dans son ancien cabinet médical, soit dans la grande chambre où il travaillait sur trois ou quatre tables encombrées de notes, de fiches, de brochures et de traités ; soit dans la longue pièce occupée par une longue et étroite table où se mêlaient toiles, pinceaux et couleurs, son atelier, qu'il partageait avec Madé, son épouse.

Et nous évoquions nos souvenirs. Benjamin du groupe, j'écoutais mes aînés revivre leur vie, sans me douter, comme l'a écrit Roger Grenier, que si l'on regarde derrière soi, c'est que l'on est sur le point de mourir. Aujourd'hui, je suis le seul survivant.

En réalité je faisais l'apprentissage de la vieillesse qui, malgré de grands déboires, peut amener un peu de sérénité, chez les gens de qualité, en atténuant les différences sociales, en adoucissant les rivalités professionnelles et en rapprochant les opinions politiques ou religieuses.

Chez Marc elle semblait le ramener à la Foi.

C'est cette maison où Marc Bernard a fini ses jours, que l'Académie de Nîmes, dont il fit partie pendant vingt-quatre ans, a voulu consacrer par l'apposition de cette plaque pour rappeler aux Nimois la mémoire de cet enfant de Nîmes, écrivain de talent.

*

Ce fut, ensuite, M. Jean Bousquet, député-maire de Nîmes, qui prit la parole :

Monsieur le Préfet,

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres de l'Académie de Nîmes,

Mesdames et Messieurs les représentants des Autorités civiles, religieuses et militaires,

Chers Amis,

Lorsque Marc Bernard retrouva son ami le docteur Jean Paradis en franchissant le seuil de cette maison où il allait vivre des jours heureux à l'automne de son existence, il s'implantait dans un quartier de Nîmes vers lequel rien ne le prédestinait.

En effet, lui, le petit garçon pauvre, né aux lisières de la garrigue où l'on passait souvent les après-midi du jeudi et les vacances dans la rue, s'installa ainsi dans l'amitié, au cœur d'un espace où les grands immeubles du XIX^e siècle, symbole de pouvoir (comme la préfecture), de développement économique (Télécom, poste, avocats, médecins), ou d'enseignement (le collège Feuchères) ont pignon sur rue.

Sur tout cela et certainement il en fut rassuré, veille la Tour Magne dont, enfant, il était géographiquement si proche, et qui tout au long de sa vie lui fit signe à l'image de ce que Frédéric Mistral rappelle. Cette présence entrevue jour après jour, dans l'axe de l'avenue Feuchères, le guidait pour rejoindre, comme il aimait à le faire, le jardin de la Fontaine, où il prit tant de plaisir à rencontrer ses amis au premier rang desquels Joachim Durand, André Nadal, Jean Lauret.

Dans cette maison même où nous allons dévoiler, ce matin, une plaque qui rappellera à chacun le souvenir de ce grand écrivain, Marc Bernard retrouvait, aussi souvent qu'il le pouvait, ses camarades de jeunesse auxquels se joignaient auprès du docteur Paradis des hommes tels Edgar Tailhades ou le félibre Georges Martin.

Pour eux, comme pour nous, la perception qu'il avait et que nous ressentons de Nîmes, a valeur de dialogue intime, de temps nié, puisqu'ici notre ville dispense cette vertu d'intemporalité que son histoire lui offre.

L'histoire d'amour de Marc Bernard et de Nîmes n'a pas particulièrement son origine dans l'admiration sans borne de la puissance romaine, mais plutôt dans l'observation subtile, patiente et attentive de ceux qui tissent le quotidien de la Cité. C'étaient, en son temps, les artistes, les artisans et les tous petits commerçants de ce quartier situé au nord du boulevard Gambetta, dans les hauteurs duquel sa mère s'épuisa dans les lavoirs publics.

Lorsqu'il rejoignait le centre de la ville, il ne perdait pas une miette de ce qui en faisait, et continue en à faire l'animation, autour des halles ou de la rue des Marchands. Il sut en percer les arcanes et nous les révéler, comme pour nous engager à mieux en préserver l'authenticité.

Soyons aussi certains qu'il passa plus de temps à contem-

pler les vitrines qu'à consommer ce qu'elles contenaient. Cela forge une âme et un sens aigu de la fiction...

Si, par ailleurs, Marc Bernard s'intéressa d'aussi près à la tauromachie, ce fut, n'en doutons pas aussi, parce que la corrida, liturgie si visuelle, se limita longtemps pour lui aux clameurs entendues. Il ne pouvait franchir les grilles par faute de moyens et par refus de la tricherie.

Dans l'enfant Léonard brûlaient déjà les passions du romancier Marc, dont Jean Paulhan, qui connaissait l'âme nîmoise par cœur, et André Gide qui avait une incomparable intuition, considérèrent vite qu'elles allaient être la source intarissable d'une œuvre authentique.

Le pape de la Nouvelle Revue Française, et l'auteur des *Nourritures Terrestres*, ne furent pas les seuls à percevoir l'être d'exception qu'était Marc Bernard. Ses amis, dont certains sont parmi nous, et au premier rang desquels je veux citer le docteur Jean Lauret, ressentirent dès les premiers contacts avec ce jeune ouvrier qu'il recelait une sensibilité et une inexorable puissance d'expression qu'ils encouragèrent.

Nîmes est fière de compter parmi les siens ce romancier qui sut avec tant d'affection évoquer une ville dont la personnalité fut en soi l'élément majeur de tant de pages inspirées.

Il y eut aussi le théâtre, et Jean Vilar mit en scène *Les Voix*.

Il y eut aussi le journalisme et la radio.

Il y eut encore le travail quotidien chez Gallimard, sous l'œil de Jean Paulhan, et au côté de Roger Grenier que je salue et remercie d'être aujourd'hui parmi nous.

Mais, chers amis, il y eut surtout, et en tous temps Nîmes dont nous mesurons l'étonnante, l'inexorable et fascinante puissance d'attraction, à travers la vie et l'œuvre de Marc Bernard.

Couronnées par deux des plus prestigieux Prix littéraires, ses créations comptent parmi les plus sincères, mais aussi les plus ciselées de la littérature française de notre siècle.

Certes, obtenir le Prix Goncourt en 1942 n'était pas la promesse tenue de record de ventes, puisqu'en cette période sombre manquait le papier, et régnait la terreur. Else Reichman et Marc Bernard surent dépasser ces années noires et la compagne qui éclaira son existence lui inspira des pages sublimes. Il fallut, la solitude venue, toute l'affection du docteur Paradis et des siens pour que s'installe la sérénité. Cela nous vaut ces chapitres lumineux qui sont un nouveau *Cantique des Cantiques* pour célébrer Else. N'en trouve-t-il pas le reflet dans les silhouettes des jeunes lycéennes qu'il croisait en rejoignant les frondaisons paisibles des Jardins de la Fontaine ?

Aujourd'hui, en présence de Monsieur le Préfet du Gard qui apporte à cette cérémonie la reconnaissance de notre pays à l'un de ceux qui illustrent, de façon superbe, la profondeur et l'ampleur de la Francophonie, nous consacrons « Une journée toute simple », pour reprendre le titre d'un ouvrage du romancier nimois, à celui qui a si bien parlé de Nîmes.

La meilleure preuve d'amitié que nous puissions offrir à l'écrivain, ce sont les garçons et les filles qui fréquentent le collège Feuchères tout proche, qui l'apporteront.

Leurs regards vers cette plaque assureront à Marc Bernard, et à son œuvre, une présence et une éternelle jeunesse.

« Tout est bien ainsi. »

*

Enfin, M. Franck Perriez, préfet du Gard, associa l'Etat au juste hommage rendu à l'écrivain nîmois :

En découvrant aujourd'hui cette plaque en l'honneur de Marc Bernard, écrivain et notamment Prix Goncourt 1942, nous rendons hommage et avec nous la ville de Nîmes tout entière, à celui qui fut tout au long de sa vie un ardent défenseur, un amoureux inconditionnel de cette cité qui l'avait vu naître et où il disparut le 15 novembre 1983.

Ecrivain certes il le fut pendant plus de cinquante ans, mais il exerça aussi de nombreux autres métiers dans des conditions très pénibles pour gagner sa vie, encore jeune et déjà seul au monde. Il n'avait que treize ans.

Cette épreuve ne l'empêcha pas, peut-être fut-elle au contraire un aiguillon, d'accéder, à force de ténacité et déjà de passion, à une culture qui allait guider le reste de sa vie.

Comédien à dix-neuf ans, poète à vingt-quatre, romancier reconnu en 1929, puis tour à tour critique littéraire, journaliste de presse écrite, radiophonique et, après la guerre, télévisée, Marc Bernard s'affirme véritablement tout au long de sa vie et de son œuvre comme un homme libre, fidèle à lui-même et à ses convictions.

Sa vie, sa pensée, son caractère, forgés dans le plus noble esprit autodidacte, brillent de mille facettes et d'une exceptionnelle originalité dont j'ai bien senti, à l'instant, que le docteur Lauret, membre de l'Académie de Nîmes, aurait pu parler, sans nous lasser, durant des heures.

La liste des succès de Marc Bernard est riche ; je n'en retiendrai pour ma part, moi qui arrive dans ce département, que l'extraordinaire parcours nîmois de l'écrivain derrière lequel, à n'en pas douter, sommeille la passion qu'il a entretenue toute sa vie avec cette ville.

Il y a d'ailleurs connu très vraisemblablement des heures difficiles : dans sa jeunesse rapidement écourtée, puis

durant la guerre avec son épouse Else Reichmann, mais c'est de cette souffrance que finalement il va tirer le succès en obtenant le prix Goncourt 1942 pour *Pareil à des Enfants*, une œuvre dédiée à sa mère et où précisément il évoque ses premières années nimoises.

Parmi ses autres œuvres citons notamment *Les Exilés*, *Une Journée toute simple* et *Les Marionnettes* qui furent écrites à Nîmes. Citons encore deux pièces de théâtre, *Les Voix* et *Le Carafon* qui, à défaut d'y avoir vu le jour, y furent jouées.

Marc Bernard en un mot c'est une vie d'écriture, une vie où l'écriture passa avant tout.

En témoignent d'ailleurs les termes d'une lettre qu'il adressa à votre Académie quelque dix ans avant sa disparition et dont je me permets de vous rappeler un extrait : l'écrivain évoquait ses succès : « Ces lauriers me paraissent si vains ; ce qui compte et cela seul, c'est la joie et le tourment d'écrire. Tout le reste... ».

Nous pourrions aujourd'hui lui répondre que peu importe il est vrai les lauriers. Ce qui compte, c'est que l'écrivain ait pu se réaliser dans sa passion et son œuvre et qu'il l'ait associée chaque fois qu'il le put, à cette belle ville de Nîmes.

Enfin, s'agissant de votre Académie, je voudrais vous dire que j'ai d'autant plus de plaisir à être parmi vous aujourd'hui que vos multiples travaux aussi bien littéraires que scientifiques ou philosophiques ont acquis à votre assemblée un rayonnement national et international.

Foyer d'humanisme où toutes les convictions se côtoient, se partagent ou se débattent, sans heurts, et pour l'avancée de l'Esprit, l'Académie de Nîmes donne à bien des égards un exemple de tolérance et une leçon d'humanité. Dans une société trop troublée et qu'il nous faut apaiser.

Notre société a, en effet, un besoin impérieux de grands esprits comme les vôtres pour affirmer et poursuivre une

dynamique intellectuelle et un essor culturel qui ont fait la grandeur de ce pays.

C'est pourquoi à côté des problèmes économiques et sociaux il est du devoir du représentant de l'Etat de se préoccuper de la culture.

Le rôle de l'Etat dans ce domaine, longtemps cantonné à la protection et à l'enrichissement du patrimoine culturel nation, s'est progressivement tourné vers le développement culturel afin de diffuser plus largement la création artistique, de faire connaître à tous le patrimoine national, régional, local, de favoriser la création, d'encourager les capacités artistiques de chacun et de contribuer ainsi au rayonnement de l'Art.

C'est là un souci qui nous est commun et je voudrais émettre le vœu que l'Académie de Nîmes, continue à prospérer et à dispenser au travers notamment de ses contacts avec les autres sociétés savantes du département, un humanisme dont nous savons tous qu'il sera, en fin de compte le ciment des valeurs humaines fondamentales de nos civilisations modernes.



A 17 h, à Carré d'Art, conférence du président Christian Liger sur *Les relations de Marc Bernard et Jean Paulhan à travers leur correspondance inédite*.

SEANCE DU VENDREDI 3 DECEMBRE 1993

Cette séance est présidée par M. Christian Liger.

Sont présents : M. le professeur René Bosc, M. le pasteur René Château, M. Pierre Clavel, M. le docteur Edouard Drouot, M. Pierre Fabre, Me André Galy, M. Jacques Larmat, Mme Christiane Lassalle, M. Victor Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. le docteur Paul Maubon, Mme Janine Reinaud, M. Georges Sapède, Mme Hélène Deronne, M. le docteur Lucien Simon, M. Daniel-J. Valade, Mlle Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. Marc Chausse, Mgr Robert Dalverny, M. Louis Durteste, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Charly-Sam Jallatte.

Le secrétaire perpétuel donne lecture des procès-verbaux établis lors des séances des 12 et 26 novembre 1993. Ils sont approuvés.

Hommages

M. Aimé Vielzeuf vient de remettre à notre Compagnie un ouvrage dont il est l'auteur avec M. Georges Peladan : *Marceau Lapierre, humaniste et résistant cévenol.*

Correspondance

Monseigneur Cadilhac a adressé une invitation pour le 10^e anniversaire de Radio Ecclesia, le vendredi 10 décembre à 18 heures.

La Ligue des Droits de l'Homme organise un colloque le 11 décembre 1993 à la Chambre d'Agriculture.

Communication

Le président Liger accueille M. André Bonnet, membre honoraire de notre Compagnie, et le remercie de sa venue.

Au cours d'une brillante communication, M. Bonnet va nous présenter de très nombreuses photographies permettant de mieux comprendre l'évolution de l'art rupestre saharien. Il est à noter que ces photographies sont l'œuvre de M. Bonnet qui a effectué de très nombreux séjours dans cette région.

Le président Liger étant obligé de quitter la séance, il appartient au docteur Simon d'assurer la présidence. Les débats permettent à de nombreux confrères d'intervenir, en particulier MM. Vielzeuf, Maubon, Fabre, Mme Deronne et M. Cabot.

Après les remerciements et les compliments que lui adresse le président, la séance est levée à 18 heures.

SEANCE DU VENDREDI 17 DECEMBRE 1993

Cette séance est présidée par M. Christian Liger.

Sont présents : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. le pasteur René Château, M. Marc Chausse, M. Pierre Clavel, Mgr Robert Dalverny, M. Louis Durteste, M. Pierre Fabre, Me André Galy, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M. Jacques Larmat, Mme Christiane Lassalle, M. Victor Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. le docteur Paul Maubon, M. le docteur Lucien Simon, M. Daniel-J. Valade, Mme Hélène Deronne, M. Aimé Vielzeuf, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Le président fait part du décès de notre confrère M. Félix Villeneuve et prononce son éloge ; le texte sera joint au présent procès-verbal. Une minute de silence est ensuite observée.

Le procès-verbal de la dernière séance lu par le secrétaire perpétuel est adopté.

Correspondance

Lettre de Mme Frédérique Hébrard à l'occasion des manifestations en l'honneur de M. Marc Bernard.

Communication

M. le président Liger accueille M. Raymond Martin, correspondant, qui va traiter le sujet suivant : *Le Troisième Pouvoir et la marche vers l'Etat de Droit.*

En voici le résumé :

« *Toute société dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée, ni la séparation des pouvoirs déterminée, n'a point de Constitution* » (article 16 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789). Garantie des droits de l'homme et séparation des pouvoirs, tels sont les deux fondements de l'Etat démocratique.

Ces principes, ainsi posés, n'ont pas été immédiatement réalisés dans les institutions, il s'en faut de beaucoup, mais depuis lors l'histoire a progressé, non sans reculs momentanés, vers la finalité proclamée. La communication présentée à l'Académie a retracé les étapes de cette marche vers ce qu'on a appelé plus tard l'Etat de droit, en mettant en exergue le rôle primordial qu'y a joué, et qu'y joue, le pouvoir judiciaire, le *Troisième Pouvoir*.

Première étape. — La doctrine de la séparation des pouvoirs est indissolublement liée, pour nous Français, à Montesquieu, et à un chapitre de son ouvrage *L'Esprit des lois*. Pourtant le mythe qui s'est formé, à partir de Montesquieu, à savoir celui des trois pouvoirs égaux, le législatif, l'exécutif et le judiciaire, ne correspond pas la théorie véritablement exposée par Montesquieu. Celui-ci ne distingue que deux pouvoirs éminents, le législatif et l'exécutif, le judiciaire n'étant qu'une branche de l'exécutif, celle de l'Etat-juge.

Deuxième étape. — On a toujours reconnu à l'Etat la mission de dispenser à ses sujets : punir des crimes (justice pénale) et trancher les différends entre particuliers (justice civile). Cette fonction traditionnelle s'est poursuivie en deça et au-delà de la Révolution de 1789. Napoléon y a imprimé sa marque. Elle est exercée aujourd'hui, dans notre Constitution de 1958 en vigueur, par une « Autorité judiciaire » (on a évité la qualification de pouvoir). Le problème central

de cette Autorité est celui de son indépendance. Aux termes de la Constitution, cette indépendance est sous la garantie du Président de la République, chef de l'exécutif — ce qui n'est pas rassurant —, assisté toutefois d'un Conseil de la Magistrature. Jusqu'à la réforme constitutionnelle du 27 juillet 1993, tous les membres de ce Conseil étaient nommés par le Président de la République. La dernière réforme a modifié leur mode de désignation en leur assurant une plus grande indépendance et des pouvoirs accrus dans la promotion des juges (il s'agit des magistrats, juges professionnels).

Troisième étape. — La construction napoléonienne, par l'intermédiaire du droit révolutionnaire, a continué la tradition de l'absolutisme royal, interdisant aux juges de contrôler l'action administrative, ce qu'on appelle la *séparation des autorités administratives et judiciaires*. Le contentieux des rapports entre l'administration et les particuliers relevait de l'Administration elle-même qui est ainsi juge et partie.

Quatrième étape. — Mais une évolution de fait va se produire qui va amener *la naissance d'une juridiction administrative*. Le ministre-juge a pris l'habitude, pour décider du contentieux qui lui est soumis, de prendre l'avis du Conseil d'Etat et d'une manière générale il suit l'avis de ce Conseil. C'est donc en fait, sinon en droit le Conseil d'Etat qui décide. Il ne restait plus qu'à faire du Conseil d'Etat, organe politique, un juge, ce qui fut fait en 1872. Depuis lors la juridiction administrative s'est diversifiée et structurée par la création de tribunaux administratifs interdépartementaux en 1953, et de cours d'appel administratives en 1990. Mais cette formation d'une juridiction administrative séparée de la juridiction judiciaire a consacré le dualisme du *pourvoir juridictionnel*, ce qui ne peut que l'affaiblir.

Cinquième étape. — La Constitution de 1958 a limité la compétence législative du Parlement (art. 64) en accordant

à l'exécutif le pouvoir de légiférer en certaines matières, par décrets autonomes (le code de procédure civile est ainsi d'origine gouvernementale et non parlementaire). Pour contrôler cette limitation, elle a mis en place un Conseil constitutionnel. Celui-ci à l'origine était donc le gendarme du Parlement. En 1971, à la suite d'un véritable coup de force intérieur, le Conseil constitutionnel, saisi par le président du Sénat, a déclaré non conforme à la Constitution une loi modifiant celle de 1905 sur les associations. Il instituait ainsi un contrôle de la constitutionnalité des lois parlementaires. C'était une démarche quasiment « révolutionnaire » dans notre pays tellement imprégné de la doctrine de J.-J. Rousseau selon laquelle la loi est l'expression de la souveraineté du peuple s'exprimant par la voix de ses représentants. D'autant que ce contrôle, de type juridique, est exercé non seulement sur la base du seul texte de la Constitution, mais aussi sur celle de la Déclaration des droits de 1789 et du Préambule de la Constitution de 1946, tous deux visés dans le court Préambule de la Constitution de 1958. Le Préambule de 1946 fait référence aux *Principes fondamentaux reconnus par les lois de la République*, normes constitutionnelles souples qui sont en réalité « reconnues », sinon dégagées, par le Conseil constitutionnel. Ce dernier a donc, de son propre mouvement, occupé un pouvoir normatif de nature constitutionnelle. Et la France, avec les autres démocraties européennes (sauf le Royaume-Uni qui n'a pas de Constitution écrite) admet la hiérarchie des normes juridiques, mettant au sommet la norme constitutionnelle, et un contrôle de type juridictionnel de la conformité de la norme inférieure, la loi votée par le Parlement, à la norme constitutionnelle supérieure. Toutefois le Conseil constitutionnel ne peut être saisi, avant la promulgation de la loi votée, que par un groupe de soixante députés ou sénateurs, et non par un simple citoyen. Il y a là encore une infirmité de notre système par rapport

aux autres systèmes européens. Une réforme de la Constitution vers une extension en ce sens de la possibilité de saisir le Conseil constitutionnel reste à l'ordre du jour.

Conclusion. — Il existe dans l'Etat français, à l'heure présente, une fonction juridictionnelle à trois branches : la judiciaire, l'administrative et la constitutionnelle, dans l'ordre chronologique de leur apparition. Chacune de ces branches est exercée par un corps autonome de magistrats, raisonnablement indépendants : la magistrature, les juges administratifs et les membres du Conseil constitutionnel. Les trois cases de l'Etat de droit sont occupées par trois « cours » supérieurs : la Cour de cassation, le Conseil d'Etat et le Conseil constitutionnel. Il existe encore des manques pour parfaire l'Etat de droit, mais les cadres sont en place et il n'est pas douteux que l'histoire les remplira peu à peu, comme elle a su le faire depuis deux cents ans.

*

De nombreux applaudissements saluent la conclusion de notre orateur.

Après avoir reçu les félicitations du président, un débat est ouvert au cours duquel interviennent MM. Larmat, Galy, Clavel et Château.

La séance est levée à 18 heures.

DECES DE M. FELIX VILLENEUVE
le 12 décembre 1993

Après Maurice Aliger, le chantre de la Vaunage, décédé en juillet dernier, l'Académie de Nîmes vient de perdre le professeur Félix Villeneuve, l'un de ses membres les plus savants et les plus éminents. Selon ses souhaits, il a été incinéré à Orange et ses obsèques se sont déroulées dans la plus stricte intimité.

Né en 1913 à Aigues-Mortes, comme son confrère le bâtonnier Marcel Fontaine, Félix Villeneuve, après de brillantes études à la faculté des sciences de Montpellier (où il obtint sept certificats, un diplôme d'études supérieures, puis l'agrégation de sciences naturelles), fut nommé, en 1935, assistant en biologie animale, attaché de recherche à la station biologique de Sète. En 1939, il fut mobilisé dans une unité combattante (la 28^e D.I.A.).

Après l'armistice de juin 40, Félix Villeneuve fut nommé professeur au lycée d'Alès, puis, en 1942, au lycée de garçons de Nîmes où il exerça durant trente-un ans, jusqu'à sa retraite en 1973.

Professeur d'élite, le niveau et la qualité de son enseignement ont permis à nombre de ses élèves de remporter des prix au Concours général de sciences naturelles.

Parmi ses travaux de recherche nous citerons deux communications à l'Académie des Sciences en 1936, une communication aux Archives de Zoologie expérimentale en 1937, et

une communication au 69^e Congrès des Sociétés savantes de Montpellier en 1936.

Félix Villeneuve, qui savait parler simplement de choses difficiles, est l'auteur de plusieurs ouvrages pour l'enseignement. Dès 1955, il fut sollicité par les Editions Bordas pour créer une collection de manuels scolaires de sciences naturelles. Il est l'auteur d'une dizaine de ces ouvrages parus chez cet éditeur. A l'étranger (Espagne, Mexique, Amérique du Sud, U.S.A., Canada), il publia aussi de nombreux titres.

Elu à l'Académie de Nîmes en 1969, il y présenta plusieurs savantes communications ; notamment une portant sur sa ville natale à qui il consacra une étude qui a été éditée.

Quand la mort l'a surpris, il travaillait sur le thème : « Les chemins de la vie ».

M. Villeneuve servit beaucoup l'Académie de Nîmes : il animait une petite équipe chargée des publications ; avec son épouse, il corrigeait les épreuves des « Bulletins » et des « Mémoires » de notre Compagnie, avec beaucoup de minutie et de scrupule.

Homme très modeste, fidèle en ses amitiés, homme de cœur, Félix Villeneuve ne recherchait pas les honneurs : il fut fait, cependant, officier des Palmes académiques et chevalier dans l'Ordre national du Mérite, en 1969.

A.V.